LE

CHATEAU FÉODAL

DE SAINT-JEAN

A NOGENT-LE-ROTROU



Fig. 1. — ENTRÉE DU CHATEAU DE SAINT-JEAN

Vue oblique des deux tours d'entrée

LE

CHATEAU FÉODAL

DE SAINT-JEAN

A NOGENT-LE-ROTROU

SES TRANSFORMATIONS DANS LE COURS DES SIÈCLES

PAR

LE Dr JOUSSET DE BELLESME
Ancien Président de la Société artistique et littéraire de l'Ouest
Lauréat de l'Institut

MAMERS

IMPRIMERIE FLEURY, 28, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

—

1912

AVANT-PROPOS

On a beaucoup écrit sur l'histoire du château de Nogent-le-Rotrou, mais fort peu ou point du tout sur le château lui-même.

Bien que les restaurations et les réfections partielles dont il a été l'objet, depuis vingt-cinq ou trente ans, lui aient assuré une longévité indéfinie, cependant il nous a semblé utile d'étudier de très près et avec beaucoup d'attention ce vénérable débris des temps passés et d'en suivre à travers les âges la naissance, la croissance, la décadence et la renaissance définitive.

Il y a deux méthodes pour écrire l'histoire. L'une

consiste à consulter les récits des anciens, les chroniques du temps ou les documents écrits. L'autre à consulter surtout les faits matériels et les débris que le temps a épargnés.

Presque tous les historiens préfèrent la première qui certainement offre plus de facilité et n'exige que des recherches de bibliothèques.

Pour moi, la seconde est incontestablement supérieure au point de vue de la certitude des résultats qu'elle fournit, et c'est celle à laquelle je me suis attaché. J'ai voulu consulter dans ce petit ouvrage les pierres mêmes du château de Saint-Jean, et elles ont répondu à mon appel en m'apprenant beaucoup de choses que je ne trouvais pas dans les chroniqueurs et même en me démontrant l'inexactitude flagrante de quelques-uns de leurs récits.

Il y aurait un long chapitre à écrire sur le degré de certitude que peuvent présenter les récits des chroniqueurs anciens. Lorsque l'on voit comment on écrit l'histoire, au temps où nous vivons, avec les moyens d'information précis et rapides dont on dispose, cela n'est pas fait pour donner une grande confiance dans l'authenticité des récits que nous ont laissés les anciens. Ils écrivaient l'histoire plus souvent de auditu *que* de visu, *préoccupés plutôt de flatter*

les princes dont ils pouvaient espérer quelque pension, que de dire la vérité.

Je suis donc très réservé à l'égard des documents écrits, et lorsque je vois qu'un récit ancien ne concorde pas avec des faits matériels encore observables, je suis d'avis de le tenir en suspicion.

Nous jetterons tout d'abord un coup d'œil rapide sur la succession des personnalités qui ont occupé le château de Saint-Jean, pour épargner des recherches à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas à leur disposition les ouvrages de Gouverneur et de des Murs.

LE
CHATEAU FÉODAL
DE SAINT-JEAN
A NOGENT-LE-ROTROU

La dynastie des Rotrou, comtes du Perche, n'a pas eu une longue durée.

Le premier de ces seigneurs, Rotrou I, vécut, d'après les meilleurs documents, de 955 à 998.

Son successeur, Geoffroy II, dont la date de naissance exacte est inconnue, mourut vers 1005.

Geoffroy III lui succéda de 1005 à 1039.

Vint ensuite Rotrou II, de 1039 à 1079.

Puis Geoffroy IV, de 1079 à 1100.

Rotrou III le Grand, de 1100 à 1144.

Rotrou IV, de 1144 à 1191.

Geoffroy V, de 1191 à 1202.

Enfin, le dernier, Thomas, de 1202 à 1217.

Il n'avait pas d'enfants, le comté passa à son oncle Guillaume, évêque de Châlons, qui mourut en 1226.

Le comté du Perche fut alors réuni à la Couronne.

La dynastie des Rotrou avait duré 271 ans.

On ignore exactement la date à laquelle fut érigé le donjon de Saint-Jean. L'opinion la plus probable est que la construction commença en 1030, sous Geoffroy III et qu'elle fut continuée par Rotrou II.

Combien de temps dura cette construction, il est difficile de le dire, mais on sait par les documents qui nous sont restés sur d'autres forteresses, que les constructions de ce genre étaient vivement poussées malgré l'énormité du travail. C'est ainsi que le Château-Gaillard, autrement important que le donjon de Saint-Jean, fut élevé en une année.

Il est assez probable, si la date de 1030 est exacte, que Geoffroy III put achever entièrement la masse du donjon, et le voir terminé avant sa mort qui eut lieu neuf années après 1030.

Divers indices permettent de supposer que cette construction fut élevée avec précipitation, car des tassements inquiétants se firent sentir un siècle à peine après son érection et nécessitèrent l'appui des

quatre énormes contreforts qui, au XIIe siècle, sont venus sertir et épauler les angles du donjon. De fait, la façade Ouest, qui est celle qui a le moins souffert pendant les sièges, présente dans sa longueur une courbure anormale qui ne peut être attribuée qu'à un tassement.

Il y a là certainement un indice de précipitation dans la construction et on comprend très bien que dans un mur de 3 m 50 d'épaisseur le mortier des parties centrales ne fasse prise qu'avec une certaine lenteur et qu'à la longue des affaissements partiels puissent se produire.

Ces contreforts en pierre de taille ont probablement été construits par Rotrou III, c'est-à-dire dans la première moitié du XIIe siècle.

Si la date de la construction du donjon de Nogent est exacte, il faudrait en conclure que le château de Rochester dont nous nous occuperons plus loin, et dont la similitude avec celui de Saint-Jean est frappante, fut construit sur le modèle de ce dernier, puisque la conquête de l'Angleterre n'eut lieu qu'en 1066. Geoffroy IV accompagnait Guillaume le Conquérant et reçut de lui des fiefs considérables, parmi lesquels celui de Rochester.

Le donjon de Saint-Jean, au moment où il fut

achevé, présentait une disposition particulière sur laquelle nous reviendrons, mais, cent ans plus tard l'architecture militaire s'étant perfectionnée, des modifications indispensables furent apportées à cet édifice.

Le XIIe siècle fut celui de la splendeur des Rotrou. Le nombre de guerriers que le château abritait s'était accru. Le besoin de loger cette petite armée se fit sentir principalement au moment des luttes sanglantes et acharnées contre les seigneurs de Bellême, notamment contre Robert de Bellême.

La plate-forme située à l'Ouest du donjon, entre cet édifice et le talus très rapide qui descend dans la vallée, emplacement déjà occupé par la garnison, fut entouré d'une enceinte de murs flanqués de tours, dans le but de mettre la garnison à l'abri d'un coup de main. Une entrée fut ménagée dans cette enceinte et la porte fut protégée par deux robustes tours que les d'Armagnac surélevèrent à la fin du XVe siècle.

Comme le puits qui existait dans le donjon était insuffisant, un second puits fut creusé au milieu de l'enceinte.

Ces modifications amenèrent dans l'aspect du château et dans sa configuration de profonds changements que nous étudierons plus loin en détail.

Cette organisation nouvelle donna au château de Saint-Jean une grande importance et en fit la principale forteresse de la contrée.

A partir du XIIIe siècle jusqu'au XVe nous ne voyons pas que d'autres changements aient été faits si ce n'est les reconstructions partielles nécessitées par les sièges que subit le château pendant ce laps de temps.

Après l'extinction de la race des Rotrou, en 1226, la seigneurie de Nogent passa à la maison de Château-Gontier, puis aux ducs de Bretagne, de 1270 à 1364.

Yolande de Flandres qui était fille de Robert de Flandres et de Jeanne de Bretagne, ayant hérité du fief de Nogent, épousa Henri IV du nom, comte de Bar. Ce fut ainsi que Nogent passa dans la famille de Bar.

Leur fils Robert épousa en 1364 Marie de France, fille du roi Jean. Il eut pour successeur, de son vivant, Charles de Bar, son fils, en 1399. Sa sœur Bonne de Bar, ayant épousé en 1392 Walerau de Luxembourg, le fief de Nogent, avec les cinq baronnies du Perche-Gouet, passa en 1401 à la famille de Luxembourg et y resta jusqu'en 1487, époque à laquelle Jean d'Armagnac, neveu de Jacques de

Luxembourg, en hérita avec ses sœurs Marguerite et Charlotte, lesquelles, après avoir travaillé à la restauration du château, moururent sans descendance en 1504.

Nogent revint alors aux Luxembourg, mais Marie de Luxembourg ayant épousé François de Bourbon comte de Vendôme, ce fief entra dans la famille des Bourbon-Vendôme jusqu'en 1546, puis passa aux Bourbon-Enghien, de 1546 à 1624.

En 1624, Henri II prince de Condé, père du Grand Condé, vendit le château et la seigneurie de Nogent à Maximilien de Béthune, duc de Sully.

Le grand ministre d'Henri IV n'y séjourna pas longtemps et ne paraît pas y avoir exécuté de travaux. Dégoûté du mauvais esprit de la population dominée et façonnée par les abbayes de Saint-Denis et de Thiron, qui régnaient en souveraines sur la contrée Nogentaise, il se retira dans la Beauce, au château de Villebon, qu'il reconstruisit en partie et où il finit ses jours.

Ses successeurs habitèrent fort peu Saint-Jean et peu à peu le château mal entretenu tomba en ruines.

Vers la fin du XVIIIe siècle, à la veille de la grande Révolution, Charles-François, comte de Laubespine, brigadier des armées du roi, possédait le château

de Saint-Jean par son mariage avec Madeleine-Henriette-Maximilienne de Béthune-Sully. Il le vendit pour 591.000 livres, le 27 janvier 1779, à Pierre-Marie Grimod d'Orsay, lequel ne paraît pas l'avoir jamais habité ni entretenu.

Le comte d'Orsay émigra pendant la Révolution et mourut à Vienne (Autriche) en 1809. Il était malgré sa grande fortune ruiné et criblé de dettes, si bien que son fils, Jean-François-Louis-Marie-Albert, renonça à sa succession. Ses biens furent vendus par adjudication.

Depuis Sully aucun travail important ne fut fait au château, et même les descendants du grand ministre l'ayant fort peu habité et assez mal entretenu, il en résulta un délabrement général qui s'accentua de plus en plus, si bien que lors de l'acquisition par Grimod, les intérieurs étaient complètement ruinés.

Les plafonds des appartements étaient tombés. Pour aller d'une pièce dans l'autre il fallait passer sur les poutres ; les toitures en tuiles étaient dans le plus mauvais état.

Dans cet abandon, les terrains du château qui s'étendaient sur les pentes, du côté de Nogent, jusqu'à la rue des Bouchers, au Paty et aux marches

de Saint-Jean, avaient été envahis par les habitants qui s'y étaient installés, bâtissant des maisons avec des pierres arrachées aux vieux murs d'enceinte, se taillant des jardins dans le talus même du château et y creusant des caves et des marnières.

Le Château fut acquis alors, 5 février 1811, par un nommé Philippe-Louis-Julien Mahin [1], dont la femme, veuve du sieur Lally de la Neuville, comptait en faire sa résidence. Au moment de l'achat Mahin était déjà interdit pour insanité d'esprit.

Divers travaux furent entrepris à cette époque.

L'escalier en pierre qui montait aux appartements des d'Armagnac, dans une cage octogonale, fut remplacé par un escalier en bois dépourvu de caractère. Il est assez probable que les marches de pierre étaient très usées, mais il eut mieux valu les remplacer. Les deux contreforts qui flanquaient la façade Ouest, de chaque côté du porche, furent démolis, opération fâcheuse qui força plus tard, en 1812, à pratiquer un chaînage en pierres de taille à l'angle du bâtiment pour le soutenir. Le pourtour

(1) Ce Mahin n'était pas marchand de meubles comme on l'a prétendu. C'était son frère Jean-François Mahin qui exerçait un commerce d'antiquités.

de la propriété resta dans le même abandon, livré à la rapacité des riverains.

En 1826 la propriété fut vendue par la veuve de Mahin à Julien-René-Louis Etiembre, hongreur et à sa femme Marie-Anne Chalopin.

Etiembre, tout en habitant ce qui restait du château, songea à en tirer parti en l'exploitant comme matériaux de démolition. Il s'attaqua surtout à l'enceinte fortifiée déjà très avariée par les riverains qui avaient démoli tout le crénelage pour construire des habitations. Il découronna de leurs toitures les tours d'enceinte, démolit en partie la tour de Brunelles, tenta de faire sauter à l'aide d'un baril de poudre la tour de Mondoucet, enleva les pierres de taille du crénelage, vendit les magnifiques charpentes, et ne s'arrêta dans cette exploitation qu'au moment où la dureté du ciment rendit peu lucrative l'extraction des pierres.

Tout en continuant ces dégâts il exerçait sa profession, et les têtes et ossements de chevaux qui furent trouvés en 1900 dans le puits du grand donjon, profond de 50 mètres, datent certainement de cette époque.

En 1835, Etiembre cherchant à tirer partie du château loue à un tueur de porcs, Louis-Charles-

Auguste Frétard, une partie de la propriété. Nous reproduisons à titre de curiosité les clauses de ce bail qui montrent à quel degré d'abaissement était descendue la demeure des princes de Condé [1].

Déjà en 1827, Etiembre avait loué à M. Emmanuel-Gabriel Fergon, maire de Nogent-le-Rotrou, la tour de Saint-Georges. La municipalité avait une quantité assez considérable de poudre de chasse, et peu soucieuse de loger dans la mairie un produit dont elle jugeait à juste titre le voisinage assez dangereux, elle avait cherché un endroit isolé pour en faire le

---

(1) Copie du bail passé entre Julien-René-Louis Etiembre, propriétaire demeurant au château de Saint-Jean, et Louis-Charles-Auguste Frétard, vendeur de porcs en détail, demeurant aussi à Nogent au dit château de Saint-Jean.

« Moi, Etiembre, fait bail et donne à loyer pour six années consécutives qui commenceront à courir le 1er mars prochain (1835) :

Au sieur Frétard, qui l'accepte, la maison qu'il occupe présentement, deux écuries, les greniers régnant sur ladite maison et les écuries, la tour de Brunelles, la cave sous le donjon, deux toits à porcs, le tout en mauvais état de réparation locative, avec droit à la citerne et au puits, comme aussi de griller et habiller des porcs dans la cour, ou sous le porche, et de former une motte à engrais le long du mur du jardin, en face de la croisée de la maison qu'il habite, et le jardin bas qu'il cultivera ou ensemencera à son choix en grains ou luizerne, le tout dépendant du château de Saint-Jean, etc. »

LÉGENDE DU PLAN DU CHATEAU DE SAINT-JEAN

A Tour de Brunelles.
B Tour de Saint-Victor-de-Buthon.
C Tour de Saint-Georges.
D Tour de Montdoucet.
E Tour de la Chaise.
F G Tours d'entrée.
H Donjon.
I Porche, entrée de l'enceinte fortifiée.
J Petits appartements.
K Salle des gardes.
L Pont.
M Puits de la garnison.
N Puits du donjon.
O Restes du mur de la tour carrée.
P Mur d'enceinte et chemin de ronde.
Q Glacis très raide.
R Tracé de l'ancien fossé au XIe siècle.
S Citerne.
T Fossé actuel.
V Pièce de la tour d'entrée où se trouvait l'escalier conduisant à l'unique porte du donjon située en X.

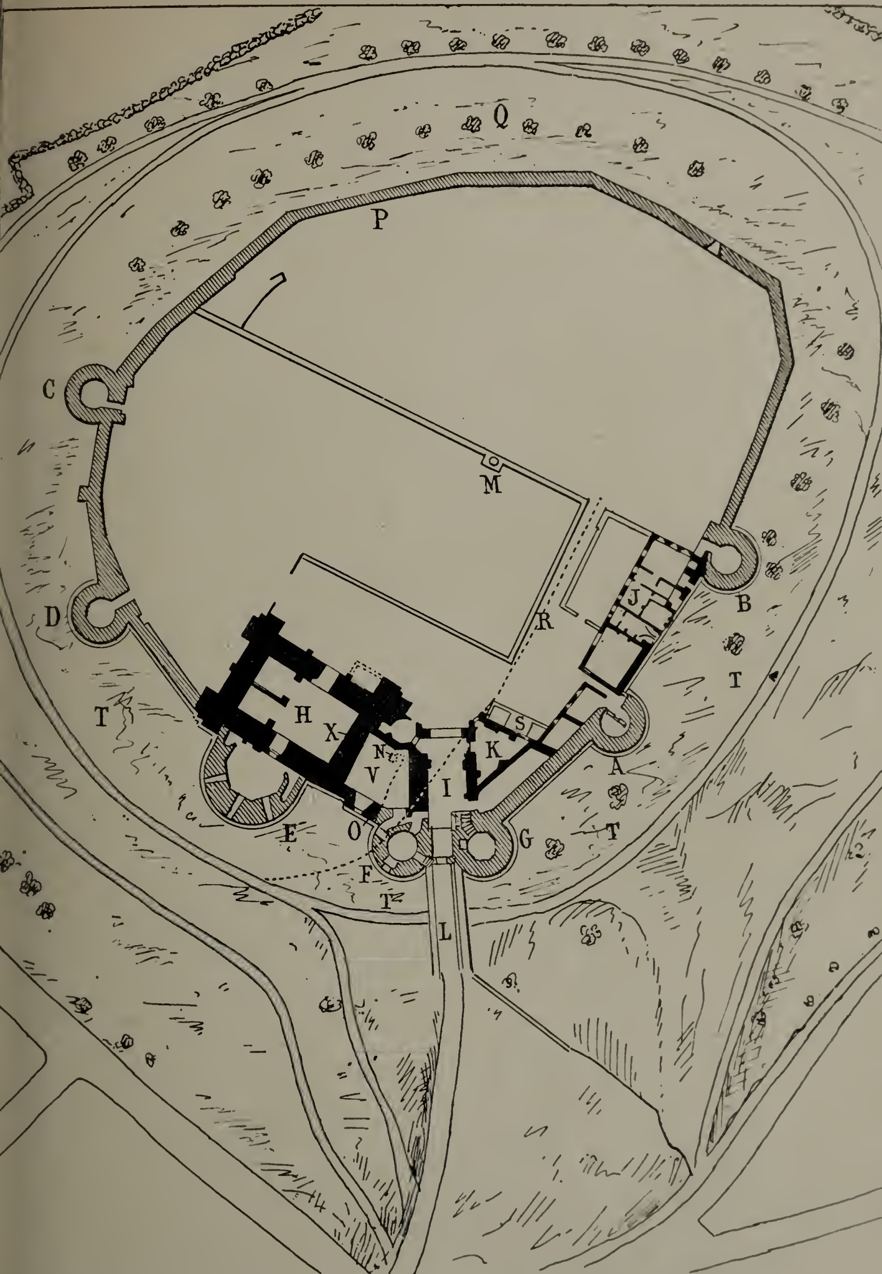


Fig. 2. — PLAN DU CHATEAU DE SAINT-JEAN

dépôt. Une des tours du château lui avait paru propice et l'attention de la municipalité avait été attirée de ce côté par un fait qui s'était produit quelques années auparavant. Etiembre avait eu l'idée, au moment où il démolissait les tours d'enceinte, d'employer la poudre pour accélérer cette opération.

A cet effet il avait logé dans la tour de Mondoucet un baril de poudre et y avait mis le feu, comptant jeter par terre toute cette énorme masse de maçonnerie. L'explosion fut violente, paraît-il, car les gens de la ville et surtout des quartiers situés au-dessous du château se plaignirent du procédé. La municipalité s'émut et interdiction fut faite à Etiembre de renouveler de semblables tentatives. Le résultat d'ailleurs avait été médiocre. Ebranlée jusqu'à sa base, la tour de Mondoucet fut seulement éventrée, mais resta debout. Une énorme crevasse allant du faîte à la base se produisit inutilement.

En 1836, Etiembre se retira pour prendre un commerce d'aubergiste, 19 rue Dupaty (*sic*) et revendit le château de Saint-Jean à Madame Colette-Désirée-Thérèse Godefroy, veuve de Jacques-Louis-Etienne Reiset, de son vivant régent de la Banque de France, et receveur général des finances de la

Seine-Inférieure. Cette vente eut lieu le 13 octobre 1836.

L'état du château était toujours déplorable, mais Mahin avait fait remettre à neuf la petite maison et fait poser des fenêtres neuves *avec cinq paires de persiennes et une paire de volets*.

La nouvelle châtelaine pouvait donc habiter cette maison. Est-ce le voisinage de cette motte d'engrais qui l'en dégoûta, la chose est probable ; toujours est-il qu'au bout de quelques années Madame Reiset revendit la propriété au comte Le Clerc de Bussy. La vente eut lieu le 24 mai 1839. Ce comte de Bussy habitait le château de Morissure, commune de Coudreceau. Il s'empressa de louer Saint-Jean à Jean Vaillant, boucher, demeurant rue Saint-Lazare, lequel Jean Vaillant avait épousé Marie-Françoise Richardeau.

Une visite du château fut faite l'année suivante, avec état de lieux, par Louis Ducœurjoly, arpenteur-expert, demeurant place du Marché.

François-Joseph comte de Bussy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel d'infanterie en retraite et sa femme, Marie-Charlotte d'Ourches, revendaient le château de Saint-Jean, le 2 novembre 1843, à Marc-Athanase-Parfait Œillet

des Murs, avocat à la Cour d'Appel, conjointement avec son épouse, Caroline-Euphrasie Naulot.

De la désignation de la propriété, telle qu'elle fut faite dans cet acte de vente, il résulte que ni Madame Reiset, ni le comte de Bussy, n'avaient fait quoi que ce soit pour remédier à l'horrible délabrement du grand château.

Les murs lézardés, les plafonds effondrés, la vieille brèche que les Anglais avaient pratiquée au siège de 1427, toujours béante, le donjon en partie ruiné par le temps, démantelé, veuf de son crénelage, éventré en bas par Etiembre pour faire une écurie, horriblement dégradé par le lierre qui montait presque jusqu'au faite ; tel était l'état lamentable de ce respectable débris qui, malgré ses lèpres et ses plaies, frappait encore de loin l'imagination par la majesté imposante de sa masse informe.

Avec des Murs une ère nouvelle s'ouvre. Homme instruit, amateur du passé, d'un goût éclairé, et possesseur d'une fortune qui lui permettait de satisfaire son ambition de redonner du lustre à la vieille demeure séculaire des Rotrou et des Condé, il en entreprit avec courage la restauration.

De 1843 à 1885, il y travailla sans relâche, et si son œuvre a laissé à désirer sur quelques points de

détail, on lui doit en grande partie la réfection du gros œuvre du château que le temps et les guerres avaient fortement endommagé.

L'œuvre principale de des Murs a été la restauration de la partie du donjon ruinée par le siège de 1427. Cette énorme brèche béante que les dessins de la première moitié du XIXe siècle reproduisaient encore et qui s'étendait depuis le tiers de la façade Est du grand donjon jusqu'à la tour d'entrée de l'Est, constituait la plus importante des dégradations. Des Murs eut le mérite de faire disparaître cette tare. Il éleva à l'intérieur du donjon un mur de placage (il ne fallait pas songer à rebâtir le mur de 4 mètres dans toute son épaisseur) qui dissimulait la brèche, et, du côté des remparts, releva également un mur dans lequel il eut le tort d'ouvrir des fenêtres qui n'ont pas le caractère de l'époque, mais qu'il couronna de machicoulis copiés exactement sur ceux des tours d'entrée.

C'était un travail considérable. En outre, des Murs s'appliqua à remettre en état les plafonds et les planchers qui brillaient par leur absence, ce qui rendait l'habitation tout-à-fait impossible. Aussi, pendant un long séjour à Saint-Jean, fut-il contraint

de demeurer dans la petite maison des remparts, et il n'habita jamais le grand château.

Enfin, il régularisa l'allée circulaire qui fait le tour extérieur des remparts. Là encore il eut le tort de déchausser le pied du mur d'enceinte, pour aplanir l'allée, ce qui mit au jour les fondations mêmes de ce mur, et en compromit la solidité.

Ce sont là trois œuvres capitales dans la restauration du château de Saint-Jean.

En 1885, des Murs parvenu à un âge avancé, fatigué par tous ces travaux, auxquels il avait joint la charge de la mairie de Nogent pendant quelques années, et des recherches sur l'Ornithologie, vendit la propriété au docteur Jousset de Bellesme, ancien professeur de Physiologie à l'École de Médecine de Nantes.

A cette date de 1885, beaucoup de choses restaient à terminer pour rendre le grand château habitable.

La voûte du pont était en fort mauvais état.

La porte d'entrée était une vieille porte de ferme en chêne très vermoulue, indigne d'une entrée de château. Cette porte qui n'avait pas été faite pour cette destination était carrée, et un des anciens propriétaires, probablement Etiembre, avait eu la mauvaise idée de couper carrément l'élégante ogive

du XIIIe siècle qui ferme l'entrée, pour y encastrer la dite porte. Un des premiers soins du nouveau propriétaire fut d'enlever cette porte qui fut replacée à l'ouverture du donjon sur les jardins, et de faire restaurer l'ogive endommagée. On fit ensuite construire, par un ébéniste habile de la Touraine, M. Fiot, un nouveau portail en chêne massif, de 0^m^ 11^c^ d'épaisseur, conçu dans le style du XIIIe siècle ; ce portail représente une façade de maison schématisée devant laquelle se dresse une de ces grandes épées à deux mains, employées au Moyen-Age pour frapper d'estoc et de taille.

Peint avec les couleurs vives et simples du XIIIe siècle, le portail a pour signification la protection de la maison par l'épée. Il fut dessiné par un jeune artiste mort trop tôt, Senturel, auquel on doit également le dessin du petit portail fermant le grand escalier d'honneur.

Le porche du XIIe siècle fut laissé avec son aspect de rudesse primitive. On conserva même avec soin l'ancien pavage en fort mauvais état et très incommode, mais dont l'aspect s'alliait très heureusement avec l'aspect général du porche.

Différents objets furent placés sous ce porche pour en atténuer la nudité. Le curé de l'église Saint-

Hilaire avait fait démolir dans son église deux très beaux retables dans les chapelles latérales, pour y installer les cartons-pâtes de la rue Saint-Sulpice. On racheta les morceaux enlevés sans précaution et dont beaucoup étaient brisés. Dans les débris deux colonnes intactes s'étant trouvées, on en profita, en raccordant d'autres morceaux, pour reconstituer une sorte de petit monument avec niche centrale dans laquelle fut placé un moulage en plâtre du très beau buste de Sully dont l'original en bronze se trouve au milieu du jardin de l'hospice.

Ce moulage avait été donné par Gouverneur, maire de Nogent, homme instruit, érudit, auquel la ville est redevable du bon entretien et de la restauration de ses anciens monuments qui perpétuent le souvenir d'un passé glorieux éteint à jamais sans doute et dont il est bon pour cette raison de conserver la trace.

Sous le porche furent placées également trois très belles poutres sculptées avec armoiries provenant de l'ancienne église de Champrond-en-Perchet [1].

(1) Cette église désaffectée depuis 1830 tombait en ruines, la commune étant trop pauvre pour entretenir un édifice qui ne servait plus au culte. La maison d'école ayant besoin de quelques réparations urgentes, et l'argent manquant, le maire prit le parti de vendre la vieille chapelle. Elle fut achetée

Les autres pièces qui ornent le porche de Saint-Jean offrent moins d'intérêt.

Dans la construction du XIIe siècle la voûte du porche était soutenue par trois bandeaux assez larges reposant sur des pilastres. Les deux bandeaux situés du côté des jardins sont restés intacts, mais le troisième situé près de l'entrée a disparu, sauf le pilier qui le supportait.

Cette suppression a dû être faite au moment où on a construit la porte ogivale dont il a été impossible de faire coïncider l'axe avec celui du porche.

---

dans un double but par le propriétaire de Saint-Jean ; d'abord pour sauver de la destruction les trois très belles poutres qui soutenaient la voûte en bois, ensuite pour rechercher dans le sol de l'église des ossements et des crânes appartenant à la race pure et ancienne du Perche, sur les origines de laquelle il était désirable de faire des recherches anthropologiques, cette race disparaissant rapidement.

Cette église de petite dimension avait été construite à deux époques différentes. La nef remontait probablement au IXe siècle, si l'on en juge par des restes de peintures qui furent trouvées en débouchant de petites fenêtres en plein cintre que l'on ne soupçonnait pas, mais qui furent mises au jour pendant la démolition.

Cette nef se terminait alors carrément. Au XVe siècle, vers la fin, l'église primitive fut agrandie par l'adjonction d'un chœur orné de trois fenêtres à meneaux.

L'ancien autel roman fut conservé et seulement déplacé. Il consistait en une table de pierre soutenue en arrière par

Le porche est incontestablement du XIIe, ainsi que la plus grande partie de l'enceinte, mais la construction de cet ensemble a probablement duré assez longtemps et s'est prolongée dans le commencement du XIIIe, ce qui expliquerait pourquoi la porte située entre les deux tours et donnant accès au porche roman est ogivale.

On peut supposer toutefois qu'il a existé lors de la construction du porche une porte en plein cintre et que cette porte endommagée, ou même détruite au moment d'un des sièges, a été remplacée ulté-

un massif de maçonnerie et en avant par deux colonnettes simples mais de pur style roman (1).

L'église renfermait en outre un lavabo renaissance finement sculpté, assez dégradé, qui fut également transporté à Saint-Jean, et incrusté dans le mur du porche à gauche en entrant. Le dessin et le mode d'exécution de la sculpture donnent à penser que ce lavabo est l'œuvre d'un des artistes qui travaillèrent à l'église de La Ferté-Bernard et au chœur de la cathédrale de Chartres.

La charpente de la voûte était soutenue par cinq poutres transversales. Deux d'entre elles étaient sans ornements. Elles durent être ajoutées lors de l'agrandissement de l'église.

(1) Ce très intéressant autel était un des plus anciens de la contrée percheronne ; au moment où la démolition s'effectuait et où cet autel intéressant devait être transporté sous le porche de Saint-Jean et mis à l'abri des injures du temps, une bande de jeunes gens animés de cet esprit dévastateur particulier au vandalisme, profitant de l'isolement de l'église, brisa les colonnes par le milieu et jeta à terre la table de l'autel.

rieurement par une porte en ogive. Il est difficile de se prononcer entre ces deux hypothèses, cependant la liaison des pierres de taille des tours avec celles de l'ogive nous fait croire que cette ogive date, comme la base des tours, du commencement du XIIIe siècle.

Nous avons vu que Mahin avait démoli le grand escalier de pierre pour y substituer un escalier de bois sans caractère. Les étages ayant environ cinq mètres d'élévation, chacun d'eux se trouve coupé à mi-étage par un palier. L'escalier présente donc six paliers et quatre-vingt-dix-neuf marches.

Les trois autres sont d'une très belle ornementation.

Le fût contourné en spirale sort d'une gueule de guibre ou de dragon, et ce motif se répète au milieu, de chaque côté, à l'endroit où s'emmanche le poinçon vertical qui s'élance vers la voûte.

L'une des poutres, celle qui était placée au-dessus de l'autel, porte deux écussons armoriés au milieu, et deux écussons à plat, non sculptés aux extrémités.

En regardant attentivement ces trois poutres, il est facile de s'apercevoir que, malgré leur ressemblance, elles ne sont ni de la même époque ni sculptées de la même main.

Celle qui porte les armoiries a été copiée sur les deux autres, mais outre que le travail est moins soigné, la forme des écussons est manifestement celle du XVIe siècle. Il est probable que cette poutre fut faite sur le modèle de celles qui existaient déjà au moment où le chœur fut ajouté à la nef, et que l'on y grava en relief les armoiries du seigneur

Il avait été enduit en plâtre assez grossièrement. On ne pouvait laisser dans cet état un escalier conduisant aux grands appartements. Couvrir les murs de papier de tenture eut été assez ridicule dans un château du XVe. Des tentures en étoffe eussent été plus à leur place, mais la difficulté était de trouver des étoffes présentant des dessins d'époque. On prit le parti d'employer le genre de peinture sur mur dont les Italiens se sont beaucoup servi sous le nom d'*affreschi a Secco*. En cherchant dans les peintures des XIVe et XVe siècles qui nous sont restées, on trouva plusieurs motifs d'ornementation

---

de Champrond ou de Brunelles qui agrandit l'église. L'un de ces écussons porte gravé en haut relief six croix pattées, l'autre, coupé par moitié, porte d'un côté la moitié de l'écu précédent et de l'autre côté trois anneaux qui semblent indiquer une charge de pannetier. Nous n'avons pu élucider la question de savoir si ces armes étaient celles des seigneurs de Brunelles ou de Champrond (1). D'ailleurs les documents sur cette dernière famille font presque entièrement défaut. La seule mention de la seigneurie de Champrond-en-Perchet se trouve dans un acte du 24 juin 1426, acte signé Michel de Champrond. Cependant tout auprès de l'église, séparée d'elle par la source du Val-Roquet, s'élève l'ancienne maison seigneuriale très restaurée. C'est aujourd'hui une ferme occupée par M. Moulin, maire de Champrond.

Les deux autres poutres peuvent être rapportées au XIIe

(1) Les deux écussons de l'extrémité restés vierges d'armoiries semblent indiquer que cette famille de Champrond s'est éteinte très vite, faute de descendants.

qui convenaient parfaitement. Les panneaux montants de l'escalier furent peints en rouge sombre, avec une bordure de couleur, en haut et en bas, et le milieu de chaque panneau fut occupé par un cimier du XIVe siècle empanaché, de grande dimension. Cette succession de grands casques est du plus heureux effet. A chaque palier les panneaux droits furent décorés avec des peintures empruntées aux miniatures des missels du XIVe et du XVe.

Les embrasures des fenêtres de l'escalier furent garnies de vieux panneaux de bois sculpté provenant en grande partie d'une vieille maison de Redon, sur laquelle nous aurons à revenir.

Tout cet ensemble demanda plusieurs années de travail, la surface de l'escalier d'honneur étant considérable, mais l'effet obtenu fut excellent et depuis que le temps et l'humidité du climat de Nogent ont culotté ces peintures, elles pourraient passer facilement pour des œuvres du temps. Ces travaux furent exécutés pendant les années 1886, 87-88.

---

siècle. Elles sont sculptées avec beaucoup plus de soin et l'ornementation du milieu est différente. Les gueules de guibres ont un tout autre caractère et un parfum d'ancienneté qui ne saurait échapper à un œil exercé.

En même temps l'espèce de ravin qui conduisait du porche dans le jardin inférieur, ravin qui n'était autre chose que le vestige du fossé primitif au XIe siècle, fut comblé. Un terre-plein fut établi devant la citerne, ainsi qu'un escalier pour descendre dans la cour qui précède les petits appartements. Le mur de soutènement de ce terre-plein fut crénelé et les créneaux surmontés de gros boulets ronds, projectiles qui furent trouvés dans les fouilles du donjon. Ils étaient destinés à être lancés sur l'ennemi, du haut des remparts, et non à être projetés à l'aide de canons.

La façade de la tour de Brunelles qui donnait sur ce terre-plein avait presque entièrement disparu. L'endroit était propice pour installer une remise et une écurie qui faisaient absolument défaut. Ce travail assez compliqué fut exécuté pendant les années 1888-91.

En 1892 une serre fut construite dans le jardin inférieur.

La tour de Montdoucet portait, à la suite de l'explosion pratiquée par Etiembre, une crevasse assez large pour laisser passer un homme. Elle fut comblée en pierres de taille jusqu'à mi-hauteur et la partie supérieure garnie en pierres sèches. Une toiture fut

établie au-dessus de la tour, pour loger une partie du matériel d'échafaudages que tous ces travaux nécessitaient.

Lorsque l'on procéda au déblayement de la masse énorme de terre qui restait dans le fond du donjon et qui n'avait jamais été enlevée, on constata qu'elle se composait surtout d'argile mélangée à une quantité de petits morceaux de plâtre et de charbon. Ces matériaux provenaient certainement du hourdis des planchers, lesquels étaient à cette époque fort épais. Il était d'usage autrefois de garnir l'espace compris entre le plafond et le plancher de terre glaise battue avec des débris de paille, or, comme les traces qui restent sur les murs nous donnent pour l'épaisseur des planchers de chaque étage environ 60 à 80 centimètres, épaisseur nécessitée par l'emploi d'énormes poutres indispensables pour couvrir des salles d'une aussi grande dimension, on comprend que le cube de terre employée pour garnir les planchers de ces trois étages devait être considérable.

Lorsque l'écroulement eut lieu, le rez-de-chaussée de cinq mètres fut entièrement comblé, ainsi qu'une partie du premier étage. Mes prédécesseurs, Mahin et des Murs avaient déjà commencé à déblayer cette masse et à se frayer, au milieu de la terre, un

chemin pour accéder à la porte de la grande salle du rez-de-chaussée actuellement la cuisine, mais, en 1885, il restait encore tout le long de la façade Est, intérieurement, un amas de terre en pente qui pouvait avoir quatre à cinq mètres de hauteur.

Ayant eu besoin de terre pour différents remblais, j'attaquai cet amoncellement, et peu à peu j'arrivai, en 1895, à atteindre le sol primitif du fond du donjon.

Je n'y trouvai pas trace de pavage ni de dallage. Le sol était en terre battue, et c'est sur ce sol que gisaient, blottis dans une encoignure et debout, trois squelettes.

Un ouvrier creusant un trou pour enfoncer un pointier rencontra un os qui lui parut être un os humain et me l'apporta. C'était en effet la moitié supérieure d'un humérus fracturé. Je fis retirer le pointier qui était à environ un mètre trente centimètres de l'angle Nord-Est et constatai dans le trou la présence de divers fragments osseux.

Une fouille conduite avec beaucoup de soin me permit d'exhumer les squelettes complets de trois hommes et d'un chien. A côté d'eux se trouvait un vase en terre cuite, émaillé d'une couverte verdâtre à l'extérieur, et quelques pièces de monnaie. L'un

des squelettes portait, fixé à l'os iliaque, un poignard long de trente centimètres, fort oxydé.

Les mâchoires garnies de dents bien conservées et intactes indiquaient des hommes jeunes. C'étaient évidemment ou des serviteurs du château ou plutôt des soldats. Aucun vestige de vêtement ni d'accessoires, tels que boutons, ardillons, boucles ne put être retrouvé. Ma première impression fut qu'il s'agissait d'un ensevelissement et peut-être de l'ensevelissement de combattants tués pendant le dernier siège, mais un examen attentif ne me permit pas de m'arrêter à cette supposition. En effet, dans le cas d'une inhumation les cadavres eussent été étendus horizontalement. Or ils étaient debout, et, si les membres étaient épars, les colonnes vertébrales bien en place indiquaient des gens debout contre le mur ou au moins accroupis.

J'eus alors l'idée que peut-être il s'agissait de soldats ayant subi la pendaison et dont les cadavres avaient été jetés dans un coin.

Dans cette seconde hypothèse, les corps eussent été dans une autre position que dans celle où on les retrouvait, position plus ou moins couchée. Mon attention se porta alors sur la région cervicale dont l'examen était facile, car les vertèbres étaient parfai-

tement en place et se détachaient l'une après l'autre, les ligaments qui les retiennent ayant disparu.

On sait que dans la pendaison il se produit toujours une luxation de l'atlas, et souvent une fracture de l'axis, luxation qui détermine la rupture de la moelle allongée et produit une mort rapide.

Dans aucun des trois squelettes rien de semblable n'existait, ces deux vertèbres étaient intactes, et la tête de l'atlas était en place dans sa fossette correspondante de l'axis. Nous n'étions donc en présence ni d'une inhumation ni d'une pendaison.

L'aspect général de ces débris osseux fournissait d'autres indications précieuses. Presque tous les os longs étaient brisés, les côtes fracturées pour la plupart et aplaties. Deux des têtes étaient complètement brisées, la troisième à peu près intacte.

Tous ces os portaient la marque évidente d'un écrasement vertical et il devenait alors tout naturel de penser qu'il s'agissait de trois soldats qui, surpris par l'écroulement des planchers dans ce sous-sol sans issue, entendant ce fracas qui se passait au-dessus de leur tête, s'étaient blottis dans un angle, se croyant plus en sûreté et avaient été écrasés.

Comment se trouvaient-ils à cette heure critique dans un tel endroit, qu'y faisaient-ils ? Il est assez

naturel de supposer que ces trois soldats s'étaient cachés dans les sous-sols, espérant s'évader la nuit, et éviter la pendaison. On sait en effet que Salisbury exaspéré par la résistance opiniâtre que lui avait opposée La Palière, après avoir demandé en vain la reddition de la place menaça, en cas de refus, de pendre la garnison, menace qui fut mise à exécution.

Cette exécution barbare laissa dans l'esprit et dans les souvenirs de la population des traces profondes, car, près d'un siècle plus tard, lorsque les dames d'Armagnac édifièrent à côté du donjon ruiné une maison d'habitation, les gens de service mirent à profit un certain nombre de pierres des escaliers situés dans l'épaisseur du mur des tours, pour y représenter, tracées au couteau, des scènes de pendaison qui subsistent encore aujourd'hui avec des inscriptions du XVe siècle.

Comme presque toujours en pareil cas, la légende avait grossi avec le temps. Un de ces dessins représente une potence à laquelle est appuyée une échelle. Un pendu se balance à la potence pendant que le bourreau installé au sommet de l'échelle attache un enfant à ce même gibet.

Il est peu probable qu'un enfant ait figuré dans cette exécution militaire.

Tous ces ossements recueillis avec soin sont conservés dans un placard vitré de Saint-Jean, ainsi que le vase de terre qui contenait sans doute des aliments, le poignard brisé en deux morceaux, des fragments de terre mélangée de charbon et quelques pièces de monnaie. La partie inférieure d'un chandelier grossier en terre cuite se trouvait également à côté de ces ossements.

Cette trouvaille est la plus intéressante de celles que j'ai faites à Saint-Jean, dans les divers travaux de restauration que j'y ai entrepris. Elle jette une certaine lumière sur le siège de 1427 et nous montre les événements de cette époque mémorable sous le jour le plus véridique.

Elle paraît indiquer que ce fut l'incendie, consécutif à l'écroulement de l'angle Nord-Est, qui permit aux Anglais de déloger la garnison réfugiée dans le donjon et de s'en emparer.

Le puits du donjon avait attiré mon attention depuis longtemps. Par suite des remaniements qui eurent lieu au XV[e] siècle, ce puits se trouvait être dans un des angles de la grande cuisine du château. Sa margelle très ébréchée, son large orifice étaient une chose assez gênante, d'autant plus qu'une certaine humidité s'en exhalait constamment bien qu'il fût comblé en partie.

On dut se décider à le couvrir complètement, mais, auparavant, on résolut de le sonder, de le déblayer et de rechercher si pendant cette opération on ne rencontrerait pas des objets anciens dignes d'intérêt. On pouvait supposer en effet qu'au moment des sièges on avait pu jeter dans ce puits des armes, des ustensiles quelconques. On se mit à l'œuvre le 12 janvier 1900.

Camille Gaté, qui s'intéressait vivement à tout ce qui touchait au vieux Nogent, eut l'obligeance de nous prêter un excellent et solide treuil à bras, pour mener à bien notre exploration.

L'opération fut longue, elle s'exécuta à l'aide de deux grandes bennes d'une centaine de litres que l'on descendait et remontait alternativement. Leur dimension permettait de s'y loger pour descendre et travailler au fond au remplissage des bennes.

Les parois sont en bon état, sauf les trois premiers mètres assez dégradés.

Au-dessous de ces trois mètres de maçonnerie on rencontre la paroi intacte jusqu'à la profondeur d'environ trente mètres. Aucune ouverture n'y existe. Les décombres du fond sont rencontrés à 39 mètres 50 au-dessous du sol.

A la hauteur de 3 mètres la maçonnerie cesse

et repose sur une saillie du roc qui forme tout autour une sorte de corniche de 10 à 15 centimètres de large.

Le déblaiement commence par extraire d'abord deux mètres de débris de maçonnerie, restes évidents de plusieurs anciennes margelles écroulées au fond du puits.

A quarante deux mètres de profondeur on rencontre un plancher en madriers, de construction rayonnante (8 rayons). C'est très probablement la couverture d'une des margelles effondrées.

On retire à ce moment un grand fer de pique de $0^{m}\ 22^{c}$ de long qui ressemble plutôt à un fer de pique d'une grille qu'à une arme.

A soixante centimètres au-dessous de ce plancher on en rencontre un second, pareil au premier. Entre ces deux couvertures on trouve une assez grande quantité d'ossements de porcs et trois têtes de cheval, le tout baignant dans une vase noirâtre.

Cette partie du remplissage date sans doute de l'époque où Etiembre, affranchisseur de bestiaux, habitait le château et où il en avait loué une partie (le donjon, le porche et le jardin d'en haut) à un éleveur de porcs, Frétard.

A partir de ce moment (43 mètres) on travaille dans la vase.

On continue à enlever avec les deux grandes bennes une eau chargée de vase, laquelle est déposée dans le donjon pour un examen ultérieur.

Au fur et à mesure que l'on descend l'eau est plus claire.

Le 10 février on atteint le roc ; l'eau est complètement épuisée, mais elle revient assez vite.

La profondeur totale est de 47 m 15 c.

Aucun objet ne fut trouvé dans ce puits qui avait sans doute été fouillé anciennement, antérieurement à Etiembre. Dans la vase cependant on trouva beaucoup de petits fragments de poterie à couverte vernissée verte extérieurement, semblable au vase brisé qui fut trouvé à côté des squelettes des trois soldats.

Si ce puits a été fouillé précédemment, ce qui est fort probable, il a dû l'être très anciennement, peut-être à l'époque des d'Armagnac. En tout cas, il n'a été fouillé ni par des Murs ni par Etiembre, puisque ce dernier y jetait des carcasses sur une partie déjà remblayée de cinq ou six mètres.

Il serait fastidieux de s'étendre sur toutes les restaurations et réparations de détail, ou consolidations qui ont été faites au château entre 1884 et 1911. Nous ne parlerons que de celles qui ont

eu pour résultat de redonner à cette vieille demeure très délabrée son aspect féodal primitif.

Le plus important de ces travaux est la restauration de la partie supérieure du grand donjon, et la restitution de son crénelage.

Depuis 1427 aucun moyen d'accéder à la partie supérieure du donjon n'existait plus. A l'encontre de certains donjons et particulièrement de celui de Rochester, il n'y avait aucun escalier à Saint-Jean, dans l'épaisseur des murs. Il est certain que tous les moyens d'accès aux étages supérieurs étaient en bois, et disparurent dans l'incendie du château.

Abandonnée à elle-même, la ruine éprouva pendant près de cinq siècles les injures du temps.

La pluie, le vent, le soleil, la gelée, s'acharnèrent à l'envi sur le haut de cette grande muraille, aidés dans leur œuvre de destruction par les nuées de corneilles qui étaient venues élire domicile dans les trous. Lorsque le donjon fut terminé, au XI[e] siècle, et qu'on descendit les échafaudages qui avaient servi à sa construction, les ouvriers ne pouvant retirer les boulins enfoncés dans la maçonnerie, les coupèrent au ras du mur. A la longue, ces morceaux de bois ont pourri, se sont désagrégés et sont devenus autant de retraites inaccessibles où les

corneilles se trouvent très en sûreté. Aussi est-il presque impossible de les détruire, même au fusil dont elles se garent à merveille. On ne pourrait s'en débarrasser qu'en bouchant les nombreux trous de la façade et des contreforts, opération qui ne pourrait se faire sans échafauder.

Ces oiseaux appelés communément Corneilles sont en réalité des Choucas. Ce sont des animaux très différents du Corbeau sous tous les rapports et nullement destructeurs. Celles qui habitent le donjon s'envolent par troupes le matin et vont pacager dans les champs, où elles détruisent beaucoup de vers et d'insectes dont elles sont friandes. Leurs parages favoris sont les herbages de Pados, de Saint-Serge et de l'Huisne. Un peu avant le coucher du soleil, elles reviennent par petits groupes, se réunissent sur le sommet des arbres qui entourent le donjon. Là, elles se livrent aux plaisirs du caquetage, se racontent évidemment les nouvelles de la journée et font des projets pour le lendemain. Puis, une envolée générale assez bruyante a lieu autour du donjon, après laquelle, avec une discipline admirable, chaque couple se fourre silencieusement dans son trou. Oiseau de mœurs respectables, le

Choucas peut en remontrer à l'espèce des bipèdes sans plumes, il est monogame [1].

Cette réfection du crénelage du donjon avait déjà tenté mon prédécesseur. Il m'en avait entretenu, et s'il ne l'avait pas entreprise, c'est qu'il la regardait comme une opération difficile, périlleuse et très onéreuse.

Et puis, il faut dire que des Murs n'était guère au courant des détails de l'architecture militaire de la

---

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Bruyant, auteur du *Guide de Nogent-le-Rotrou*, les intéressants détails qui suivent sur les Choucas :

Le Choucas, de l'anglais Chouch ou du vieux mot Chouc, à cause de son plumage noir, est un Corvidé différent du grand Corbeau et aussi de la Corneille. Son nom zoologique est : Monedula turrium. C'est un oiseau noir avec des reflets gris cendré sur la nuque et l'occiput ; le dos et les ailes sont d'un noir de jais, avec des reflets bleus ; le ventre est d'un noir moins intense ; l'œil est bleu, le bec et les pattes sont noirs.

Le Choucas habite presque toute l'Europe, il niche de préférence dans les vieilles tours. Il se nourrit d'insectes, de vers, de mulots ; il rend en somme des services à l'agriculture et on a tort de le détruire.

Son intelligence est remarquable. M. Bruyant avait recueilli, il y a quelques années, un tout jeune Choucas tombé d'un des nids du donjon et l'avait élevé. Il a pu se livrer sur cet animal à de curieuses observations. L'oiseau est devenu bientôt très familier. Vif, sautillant, malicieux, il connaît parfaitement son maître et les personnes qu'il a l'habitude

féodalité et ne voyait pas bien l'aspect que devait présenter le couronnement d'un donjon du XIe siècle. Il est même heureux qu'il n'ait pas tenté cette restauration qu'il jugeait très coûteuse parce que dans son idée elle comportait une rangée de machicoulis, analogues à celle qu'il avait refaite à la partie supérieure de la brèche des Anglais. Une semblable restauration eut constitué le plus criant des anachronismes, puisque l'on sait très bien que les

---

de voir. Mis en liberté le matin, il ne s'écarte jamais très loin et change rarement ses habitudes, perche sur le mur du jardin ou sur un des arbres, descend lorsqu'on lui donne du biscuit, en redemande avec insistance, mais ne cherche pas à entrer dans la maison qu'il sait lui être interdite. Au contraire tous les soirs, il vient frapper à la porte ou même dans la journée s'il a faim ou s'il s'ennuie ; il frappe également à la porte des appartements lorsqu'il entend le bruit d'une conversation, et va se placer au milieu des interlocuteurs. Si quelqu'un élève la voix, il proteste en criant ; il crie également lorsqu'il entend la sonnette. Il ne se laisse pas manier facilement ni prendre par les personnes inconnues ; il se hérisse et baisse la tête en grondant, attendant le moment de décocher un coup de bec. Au contraire il suit les personnes qu'il voit fréquemment, saute sur leur doigt, sur leur épaule. Tout en n'aimant pas beaucoup être tenu, il accepte volontiers les caresses. Sur la foi de certains auteurs affirmant que le Choucas était susceptible de proférer des paroles et d'imiter des cris, on tenta de faire son éducation en ce sens, mais inutilement. Par contre, il comprend certains mots qui lui ont été répétés, accompagnés des mêmes gestes.

machicoulis n'ont fait leur apparition au sommet des fortifications qu'au XIVe siècle.

Influencé par ces entretiens, le successeur de des Murs envisagea longtemps ce travail sous le même aspect de difficulté, et d'ailleurs mille travaux plus urgents pour rendre habitable la partie du château élevée par les d'Armagnac, l'occupaient assez pour qu'il n'eût pas le loisir de songer à autre chose.

L'idée pourtant d'une réfection du haut du donjon le préoccupait, et la question de savoir comment se terminaient les donjons du XIe siècle se posait dans son esprit. Il reste sur ce point peu de monuments intacts et les descriptions des auteurs sont vagues et incertaines. Il était préférable de consulter les pierres plutôt que les livres. Des voyages furent donc entrepris pour examiner les principaux donjons de France et d'Angleterre.

Ceux que nous possédons en France et qui datent du XIe siècle sont, ou bien partiellement, ou bien complètement ruinés. Dans le premier cas c'est toujours la partie supérieure qui disparaît la première. Il ne fallait pas consulter indistinctement tous les donjons, mais seulement ceux du XIe, car beaucoup de ceux qui ont conservé leur partie

supérieure à peu près intacte, appartiennent à des époques plus récentes, surtout au XIVe siècle. Or, on sait que, jusqu'à cette époque, le haut des donjons, la partie où se tenaient les défenseurs abrités derrière un crénelage qui ne fit jamais défaut, parce qu'il était indispensable pour protéger les soldats, cette partie était recouverte d'un chaperon de bois nommé hourd. Ce n'est qu'au XIVe siècle que ces hourds en bois disparurent pour faire place à des machicoulis en pierre. Chaque fois que l'on voit une tour ou un donjon garni de machicoulis, on est donc certain qu'il n'est pas antérieur au XIVe siècle ou qu'il a été remanié ultérieurement pour le mettre au courant des progrès de l'art militaire. C'est ce qui est arrivé au très intéressant petit donjon de Chambois (Orne), lequel, bien que construit au XIIe siècle, fut coiffé au XIVe d'une couronne de machicoulis.

Les donjons français du XIe siècle ne nous donnèrent aucun renseignement sur leur partie terminale. Il n'en fut pas de même en Angleterre, où se trouve précisément un donjon très célèbre du XIe siècle, c'est-à-dire de la même époque que celui de Saint-Jean. Le donjon de Rochester a été conservé si soigneusement que toutes ses parties sont intactes et que même son ancien crénelage existe en entier.



Fig. 3. — LE DONJON DE ROCHESTER (ANGLETERRE)

C'était donc là un précieux document pour la restauration de Saint-Jean.

S'installer à Rochester, faire une étude minutieuse de ce monument, en relever avec soin toutes les dimensions, fut un travail des plus intéressants qui aboutit à cette constatation que la plus grande ressemblance existait à tout point de vue entre ces deux donjons. Même élévation, mêmes proportions.

Ce qui rendait cette comparaison encore plus instructive c'est que le donjon de Rochester est resté isolé au milieu de l'enceinte fortifiée, et non enclavé dans cette enceinte comme à Saint-Jean, et, de plus, il n'a souffert l'adjonction d'aucun autre bâtiment depuis le XIe siècle. C'est donc le plus rare et le plus précieux exemple des fortifications féodales de cette époque.

Cette similitude fut cause que l'idée de restauration du crénelage de Saint-Jean prit une direction nouvelle depuis qu'un guide extrêmement sûr s'offrait pour la mener à bonne fin.

Aussi, au printemps de 1904, muni de tous ces renseignements, commença-t-on à élever à l'intérieur, dans l'angle Nord-Ouest, un échafaudage compliqué pour atteindre le faîte du vieux monument.

Une double constatation fut faite à ce moment. La première c'est que les recherches longues et patientes entreprises en vue de la réfection du crénelage étaient rendues inutiles par ce fait, impossible à soupçonner d'en bas, à cause de l'épaisseur de la maçonnerie, que les bases des créneaux anciens, lesquelles étaient en pierre de taille très distincte de la maçonnerie en meulière, étaient encore en place, nous donnant par conséquent le nombre, l'écartement et la largeur des merlons [1], ainsi que leur épaisseur. La hauteur était connue par le crénelage du donjon de Rochester, et d'ailleurs elle semble avoir été toujours la même à très peu de chose près, ce qui est naturel puisque le besoin de protection auquel répondaient ces pièces de défense était toujours resté le même.

La deuxième constatation, moins agréable, c'est que tout le haut du donjon était dans un état pitoyable de démolition, le mortier ayant été dissous par la pluie et les pierres ne se reliant plus entre elles dans une profondeur de $0^{m}\ 50^{c}$ à $0^{m}\ 60^{c}$, sur une épaisseur de $1^{m}\ 70^{c}$. Il fallait donc avant de

(1) On appelle merlon la partie pleine d'un crénelage. Le nom d'archères s'applique au vide qui existe entre les merlons.

relever le crénelage commencer par refaire complètement le haut du mur.

On se mit néanmoins à l'œuvre avec ardeur, et pendant les étés de 1905-1906 l'angle Nord-Ouest et une partie de la façade Ouest furent mis en état de supporter le crénelage.

De nouvelles recherches devinrent alors nécessaires pour savoir avec quelle pierre on reconstruirait les créneaux. Le parti le plus économique était de se servir de la pierre dite de Nogent, que l'on extrait aux Gauchetières, mais cette pierre qui appartient aux couches superficielles de l'étage turonien est un calcaire marneux que les intempéries ne tardent pas à déliter et qui s'effrite à la gelée. Elle fut donc rejetée comme impropre à un tel usage.

Il était rationnel de se servir de la même pierre que celle qui fut employée pour la construction des contreforts du donjon, puisque le crénelage devait leur faire suite. Mais, d'où venait-elle ? Les carrières qui l'avaient fournie existaient-elles encore ?

Des recherches dans les environs de Nogent furent faites et montrèrent que les points les plus rapprochés de carrières en exploitation étaient Masle, La Rouge et Sainte-Gauburge.

La carrière de Masle (au lieu dit La Carrie) est

ouverte dans le banc de calcaire turonien qui forme à cet endroit la terrasse moyenne de la vallée de l'Huisne. C'est une pierre d'un blanc un peu grisâtre, à grain assez fin, très compacte, mais peu propre à la mouluration ou à l'ornementation parce qu'elle est parsemée de noyaux siliceux grisâtres, épars au hasard dans sa masse, noyaux très durs qui résistent au ciseau. Cette pierre qui se travaille facilement quand elle vient d'être extraite et qu'elle contient encore son eau de carrière, acquiert en séchant une grande dureté et n'est nullement gélive.

Ces qualités tiennent à ce que le calcaire est imprégné d'une certaine quantité de silice. Lorsqu'on confronte la pierre de la Carrie avec celle des contreforts du donjon, on constate une ressemblance parfaite. Si cette dernière ne provient pas de Masle, elle a été extraite certainement du même banc turonien.

Ces détails montrent qu'on ne pouvait faire un meilleur choix pour un crénelage exposé aux intempéries à 30 mètres de hauteur. En conséquence les créneaux ont été reconstitués entièrement en pierre de la Carrie.

Cette recherche nous entraîna à étudier comparativement la pierre des carrières de la Rouge et de

Sainte-Gauburge. La pierre de la Rouge ressemble beaucoup à celle de Masle et cela se conçoit puisque le banc où elle est exploitée se trouve au même niveau, de l'autre côté de la vallée de l'Huisne. Elle est aussi de très bonne qualité. Elle diffère seulement par un grain un peu plus fin et par une coloration jaunâtre très agréable qu'elle doit à l'imprégnation d'une légère proportion de sesquioxyde de fer. Il nous semble que la tour de l'église Saint-Laurent a dû être bâtie avec cette pierre et peut-être aussi la partie supérieure des deux tours dont la porte du château de Saint-Jean est flanquée. Il y a pourtant quelque doute à cet égard, car on sait que les carrières de Sainte-Gauburge qui fournissent un calcaire d'un jaune rosé très riche et dont le grain très fin se prête bien à la sculpture, ont été employées très anciennement à l'édification de l'église et du prieuré de Sainte-Gauburge. Il ne serait pas impossible que la tour de Saint-Hilaire et les deux tours de Saint-Jean n'eussent la même provenance. Leur coloration se rapproche beaucoup de celle de Sainte-Gauburge, tandis que la pierre de Saint-Laurent ressemble plutôt à celle de la Rouge.

Si l'établissement d'un échafaudage de 30 mètres de hauteur fut quelque peu compliqué, une difficulté

plus grande consistait à monter à cette élévation les nombreuses pierres de taille toutes préparées, le mortier, et tous les matériaux nécessaires à ce travail aérien. L'emploi d'un treuil à bras prend beaucoup de temps. Un treuil à vapeur a bien des inconvénients, sans compter les risques d'explosion. On s'arrêta à un procédé très simple et primitif.

Une des allées du jardin contiguë au donjon avait précisément la même longueur de 30 mètres que la hauteur du donjon. On profita de cette circonstance. Une poulie fut fixée à la partie supérieure du grand mur, et une autre solidement attachée à une poutre fixée dans le sol. Un câble flexible en acier fut passé dans ces deux poulies de telle sorte que l'un des bouts (nº 1) pendait au pied du donjon. L'autre extrémité du câble (nº 2) s'arrêtait à la poutre après s'être enroulée sur la poulie.

Les pierres de taille, les bennes remplies de mortier ou de ciment, les matériaux d'échafaudages étant fixés au nº 1, on attelait un âne de bonne taille au bout nº 2, et, fouette cocher. En dix-sept secondes exactement une pierre de taille de 50 à 70 kilos était montée au haut du donjon, c'est-à-dire à 30 mètres de hauteur. Ce procédé si simple et si rapide nous fut d'un grand secours et permit

d'exécuter ce travail assez considérable en moins de trois ans ou plutôt de trois étés.

Un vieux maître maçon, Philippe, dirigea avec beaucoup d'expérience la construction des échafaudages et l'érection des merlons. On donna à ceux-ci une épaisseur de 0 m 50 c, ce qui ne paraît pas beaucoup vu d'en bas. C'est cependant une épaisseur presque inusitée, car à Rochester les merlons n'ont que 0 m 35 c, et ceux des tours d'entrée du château, que les d'Armagnac firent établir en 1483, ont à peine 0 m 20 c. On se rend bien compte qu'une grande épaisseur donnée aux merlons n'est pas utile, car lorsqu'un projectile ou une flèche sont arrivés à la hauteur d'une trentaine de mètres, leur force vive est presque complètement épuisée et ils ne peuvent pas faire de grands dégâts. N'oublions pas que tout ceci se passait avant l'invention de l'artillerie.

Un autre maçon, Malaize, et un manœuvre complétèrent, en y comprenant l'âne, l'équipe qui a suffi à accomplir ce travail, beaucoup moins difficile, en réalité, que l'on ne se l'était imaginé.

Le crénelage fut rétabli en bonnes pierres de taille sur la moitié du côté Nord, sur toutes les deux façades Ouest et Sud, et sur la moitié du côté Est.

Il fut impossible de pousser plus loin le travail. La moitié Nord-Est et la moitié Est-Nord n'existent plus que partiellement depuis le siège de 1427. Tout l'angle Nord-Est est absent. Le pan du mur Est compris entre la languette de la cheminée et la brèche des Anglais est en fort mauvais état et penche fortement en dehors. C'est le côté du plateau, celui qui fut attaqué à tous les sièges. Il tombera certainement dans les fossés. Le charger d'un crénelage n'eut servi qu'à accélérer sa chute. Le meilleur parti à prendre serait de démolir ce pan de mur dans la partie du dernier étage, ce qui donnerait de l'assiette à la partie inférieure. Sa suppression passerait inaperçue car ce côté est peu en vue et masqué par un rideau d'arbres.

Telles sont les raisons pour lesquelles le crénelage du donjon n'a pu être rétabli dans tout son pourtour.

Si la restitution exacte des créneaux, tels qu'ils existaient au XIe siècle, fut facile en raison des circonstances que nous avons mentionnées plus haut, il y eut quelque incertitude relativement aux angles du donjon. Nous avions dans le château de Rochester un excellent modèle et un guide très sûr; puisque ce donjon est resté intact du bas en haut. Il est certain qu'il ne fut jamais attaqué sérieusement

ni réparé. Le mur a donc à sa partie supérieure trois mètres comme en bas. L'entrecroisement des deux murs, aux angles, donne donc une surface carrée de trois mètres dans tous les sens, et sur cette surface il a été possible d'élever à chaque angle une tour de guet avec escalier intérieur de 26 marches, munie à sa terminaison de deux merlons.

Il n'en est pas de même au château de Saint-Jean, les douze ou quinze assauts qu'il a subis dans le cours des siècles l'ont gravement endommagé.

Avant l'invention de l'artillerie il n'y avait qu'une seule manière pour l'assiégeant de se rendre maître d'une forteresse de ce genre, c'était d'en détruire une partie, d'y faire une brèche par laquelle on put y pénétrer et déloger la garnison assiégée.

La solidité et la massivité de la construction ne permettaient guère d'y faire de petites brèches ; il fallait abattre de gros pans de murs, et on y parvenait par le bélier et par la sape.

Lorsqu'on était parvenu à s'emparer du donjon, deux cas pouvaient se présenter : ou l'on ne pouvait s'y établir, faute de forces suffisantes, et dans ce cas l'ennemi s'acharnait à le démolir le plus possible, pour le mettre hors d'état d'être occupé de nouveau, ou bien le nouvel occupant s'y installait et son

premier soin était de réparer les dommages qu'il avait causés au bâtiment, de boucher les brèches, de le mettre de nouveau en état de défense. On relevait donc les parties du mur endommagées, mais on ne leur donnait pas toujours ni les proportions, ni les dimensions, ni les dispositions qu'elles avaient auparavant. Ici telle fenêtre était jugée incommode ou dangereuse, on la bouchait et on en ouvrait une autre à côté. Était-on pressé, ou l'argent était-il rare, au lieu de donner à la muraille l'épaisseur qu'elle avait primitivement, s'il s'agissait des parties supérieures peu accessibles à l'ennemi, on allait à l'économie et on bâtissait plus légèrement. Au lieu de deux mètres cinquante, on se contentait de deux mètres, d'un mètre et demi. De semblables pratiques répétées trois, cinq, sept, dix fois, ont amené, on le conçoit, à Saint-Jean, des irrégularités, que l'on a beaucoup de peine à s'expliquer, ne connaissant pas les états de passage successifs.

En tout cas, à la partie supérieure du donjon, le mur ne présente plus actuellement qu'une épaisseur de $1^{m}\ 10^{c}$ sauf à l'angle Sud-Ouest où la largeur primitive de $2^{m}\ 50^{c}$ a été conservée.

On eut pu, à la rigueur, élever sur les angles des tourelles carrées comme à Rochester, mais elles

n'eussent pu avoir que deux faces et on jugea que d'en bas la perspective de ces deux murs ne se reliant à rien en arrière eut été défectueuse, surtout si on leur donnait l'élévation des tours d'angles de Rochester qui font un très bon effet et couronnent admirablement le donjon. On s'arrêta donc à un moyen terme, c'est-à-dire à reproduire les tours d'angle qui certainement existaient dans les donjons de l'époque, sauf à ne pas leur donner la hauteur des tours de Rochester, ce qui ne permet pas, vues d'en bas, de s'apercevoir que ce ne sont que de simples façades décoratives. Y ajouter les deux murs intérieurs était impossible puisqu'on ne pouvait bâtir sur le vide.

Les angles furent donc garnis de tourelles carrées, crénelées qui font un excellent effet, bien qu'elles n'aient pas l'importance ni l'aspect majestueux des tours d'angle de Rochester.

Toute cette partie supérieure du donjon, merlons, créneaux, tours d'angle, chemin de ronde, fut garnie d'un briquetage sur ciment portland très soigné, de façon à empêcher toute infiltration d'eau et toute dégradation.

Le chemin de ronde muni d'une main-courante intérieurement a en moyenne 1 m 10 c de largeur.

On peut y accéder facilement au moyen de 15 barreaux de fer scellés dans le mur, à partir d'une terrasse qui se trouve au 3e étage de la construction du XVe siècle.

Du sommet du donjon on jouit d'un admirable panorama. Le donjon dont la masse couronne l'extrémité du plateau de Saint-Jean est établi sur un promontoire qui s'avance entre les deux vallées de l'Huisne et du Ronne, au bord d'une falaise escarpée qui descend en chute rapide jusqu'au fond de la vallée. La terrasse sur laquelle s'appuie le pied du donjon est élevée de 50 mètres au-dessus du niveau de l'Huisne et le sommet de cette grande muraille dont l'effet, vu de la vallée, est si majestueux s'élève de 28 mètres au-dessus de la terrasse. Le haut du crénelage est donc à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 72 mètres au-dessus de l'Huisne.

Du sommet du donjon le panorama qui se déroule est splendide.

Vers le couchant c'est la vallée de l'Huisne avec ses verts pâturages, au milieu desquels la rivière décrit de nonchalants méandres et semble un ruban d'argent égaré sur une verte pelouse. En face s'étagent les collines boisées du Perche, dont la

ligne d'horizon sinueuse rappelle l'ondulation des grandes vagues de l'Océan. Les bois de Condeau, la butte de Croizille, l'éminence du Tertre-Blanc, se succèdent à intervalles réguliers. A leur suite, en arrière-plan, le Mont-Cendroux dessine sa silhouette bleuâtre derrière laquelle la longue crête de la Tour du Sablon et de la Pierre procureuse s'enfuit à perte de vue.

Se tourne-t-on vers l'Est, le plateau de Saint-Jean se déroule, riche en champs de blé, en pommiers, en métairies, s'élevant insensiblement par des ondulations successives vers la haute et lointaine ligne de partage qui sépare les eaux du bassin du Loir de celles du bassin de l'Huisne. Comme une île au milieu d'une mer de verdure, s'élève le village de Brunelles avec sa tour blanche semblable à un phare. Les clochers de Coudreceau, de Marolles émergent d'un fouillis de verdure et le regard plonge jusqu'aux buttes de Montlandon et de Frétigny.

Vers le Nord, la vallée de l'Huisne s'enfonce à perte de vue dans un lointain brumeux, au milieu duquel on distingue vaguement Condé-sur-Huisne. Le joli village de Margon se dessine au second plan, tandis qu'au premier s'étale la ville de Nogent, avec ses maisons entourées de jardins, ses vieilles toitures

de tuiles grises et les tours élégantes de Saint-Laurent et de Saint-Hilaire.

Au Midi, une série de collines enchevêtrées, couronnées de fermes et de hameaux, coupées de vallées étroites, monte vers l'horizon, où l'on voit blanchir les maisons de Beaumont-les-Autels, et reluire dans l'éloignement, au milieu des bois, la façade du château de Montgraham.

De tous côtés apparaissent des sommets de clochers, c'est Sainte-Gauburge, Saint-Jean-la-Forêt, Dammarie, Colonard, Nocé, Saint-Pierre-la-Bruyère dont la fine aiguille semble accrochée à l'extrémité des bois de Condeau, Souancé, Saint-Jean-Pierre-Fixte, etc., etc.

Dans cet immense panorama, l'œil charmé ne sait trop ce qu'il doit le plus admirer de la variété infinie des détails ou de la magnificence de l'ensemble. J'étais un jour, il y a bien des années, sur les rives de ce Bosphore, tant célébré par les voyageurs et les poètes, et je déjeunais à Thérapia, dans une de ces magnifiques résidences dont les jardins en terrasse dominent ce fleuve merveilleux qui réunit deux mers. Nous nous laissions aller au charme de ces lieux, contemplant tous ces navires qui passaient à nos pieds, les barques légères et

aiguës qui filaient vers Stamboul, disputant de vitesse avec les mouettes. Mon hôte, un diplomate, me disait en me montrant de la main ce superbe tableau : « Peut-on voir rien de comparable au spectacle que nous avons sous les yeux » ? Je lui répondis : « Oui, sans doute, cela est merveilleux, mais si vous me faites jamais le plaisir de venir me voir au château de Saint-Jean, vous y jouirez d'une vue assurément très différente de celle-ci, mais peut-être plus intéressante encore ».

En effet, ce qui fait la beauté du panorama que l'on découvre de la terrasse de Saint-Jean, ce n'est pas tant son étendue que l'extrême variété des détails que l'œil scrute les uns après les autres. Il y a des vues fort étendues qui ne sont pas intéressantes, mais ici l'intérêt se concentre surtout sur les premiers plans qui sont précisément à bonne portée d'œil. Aucun des détails de la ville n'échappe aux regards. La prairie où l'Huisne reflète le ciel, tantôt gris, tantôt bleu, jaune d'or ou pourpre quand le soleil se couche, est assez rapprochée pour que l'on y perçoive les galopades des chevaux en liberté qu'effraie le sifflet des locomotives ou la troupe pesante des bœufs qui cherche à midi la fraîcheur du bord de l'eau.

Et puis, sur les côteaux, en face, le détail des

champs entrecoupés de bois et entourés de haies, les fermes éparses dans cette verdure, les masses sombres des futaies qui couronnent les sommets, tout cela forme un admirable, un merveilleux tableau que la lumière changeante du jour anime des tons les plus divers.

Avant sa restauration, le donjon faisait l'effet, de loin, d'une masse informe qui ne réveillait dans l'esprit aucune idée du passé, vieux mur, tas de terre, on ne savait. La partie supérieure toute déchiquetée, garnie çà et là de quelques pierres branlantes, donnait une impression pénible de tristesse et de désolation. Elle n'évoquait en rien le souvenir d'un passé glorieux.

Tout autre est l'impression actuelle depuis que le donjon a repris sa couronne de créneaux. Il est redevenu ce qu'il était jadis. Il évoque l'idée de force et de puissance. Son aspect vu de loin nous ramène aux époques féodales, et fièrement il se dresse au-dessus de la ville et de la contrée [1].

---

(1) Le château de Saint-Jean a inspiré de nombreux poètes. Nous reproduisons à la fin de ce volume un certain nombre de poésies dues pour la plupart à des compatriotes de grand talent, qui se sont complus à célébrer le passé de ce château féodal et la grande ombre qu'il projette dans la vallée de l'Huisne, lorsque le soleil d'été se lève derrière sa colossale silhouette.

Pendant ces travaux une curieuse découverte fut faite.

Au deuxième étage du donjon, du côté Sud, on remarque une fenêtre du XII[e] siècle qui se voit également à l'intérieur. Elle est assez large et le soleil pénètre dans le donjon par cette ouverture.

Lors des travaux de restauration du crénelage de la grande façade de l'Ouest, des échafaudages furent établis dans l'angle Sud-Ouest, à l'intérieur du donjon, pour accéder facilement au haut du mur. Ces échafaudages approchaient d'environ quatre mètres de la fenêtre qui nous occupe.

J'eus la curiosité de faire jeter une planche, de l'échafaudage au seuil intérieur de la fenêtre, afin d'examiner s'il n'existait pas sur les embrasures quelques inscriptions ou sgraffiti, comme on en rencontre dans certaines parties du château.

J'accédai donc à la fenêtre par ce pont jeté sur un vide assez vertigineux, et là où je n'entrevoyais de place que pour une fenêtre, à ma grande surprise, je trouvai à droite de la fenêtre un couloir étroit qui avait dû être fermé par deux solides portes et qui conduit à une pièce, évidemment un cachot, de deux mètres de côté, logé dans l'épaisseur même du contrefort Sud-Ouest.

La construction de ce cachot remonte donc certai-

nement au XII[e] siècle, au moment où les contreforts furent établis.

Deux simples fentes de huit centimètres de large, l'une à l'Ouest, l'autre au Sud, visibles toutes deux d'en bas, donnent un peu de lumière dans cette pièce. Les parois sont en pierre de taille. Du côté Nord une niche est pratiquée dans le mur. La voûte est cintrée et haute de 2^{m} 50 à 3^{m}. Dans l'angle Sud-Est se voit une ouverture étroite qui traverse le mur en biais et va s'ouvrir sur le côté du contrefort, au-dessus d'une pierre qui fait légèrement saillie. Du côté du cachot, cette ouverture, située à 0^{m} 65^{c} au-dessus du pavé, a pour point de départ une petite cuvette taillée dans la pierre. C'était évidemment un urinoir.

Le sol est formé actuellement par la maçonnerie du donjon. Il devait être sans doute planchéié primitivement.

L'ouverture de ce cachot, située dans l'embrasure même de la fenêtre, et assez étroite, permettait sans doute de la dissimuler facilement à l'aide d'une tenture.

De très nombreux sgraffiti ornent les pierres de taille du mur, mais ils sont sans grand intérêt. Aucune inscription ni date n'y existe, ce qui semble

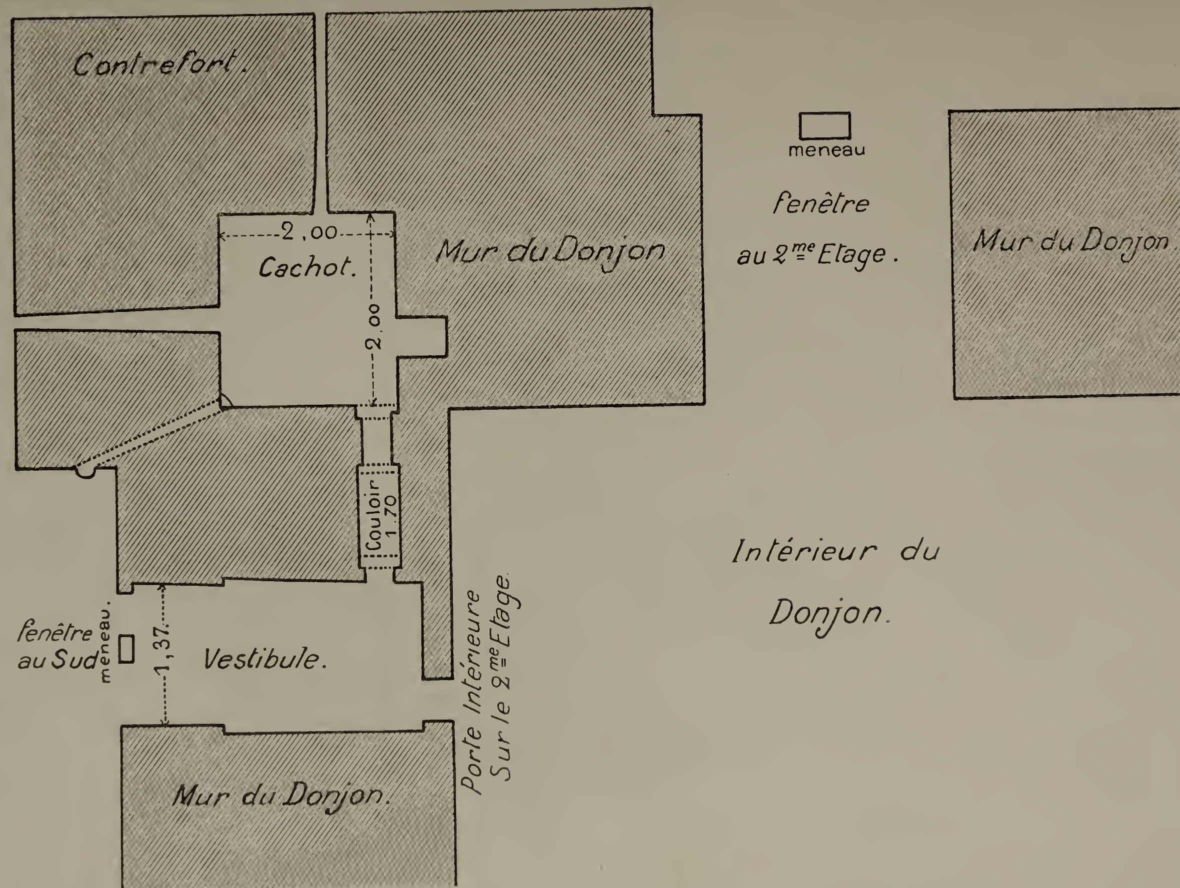


Fig. 4. — PLAN DU CACHOT AU DEUXIÈME ÉTAGE DU DONJON DE SAINT-JEAN

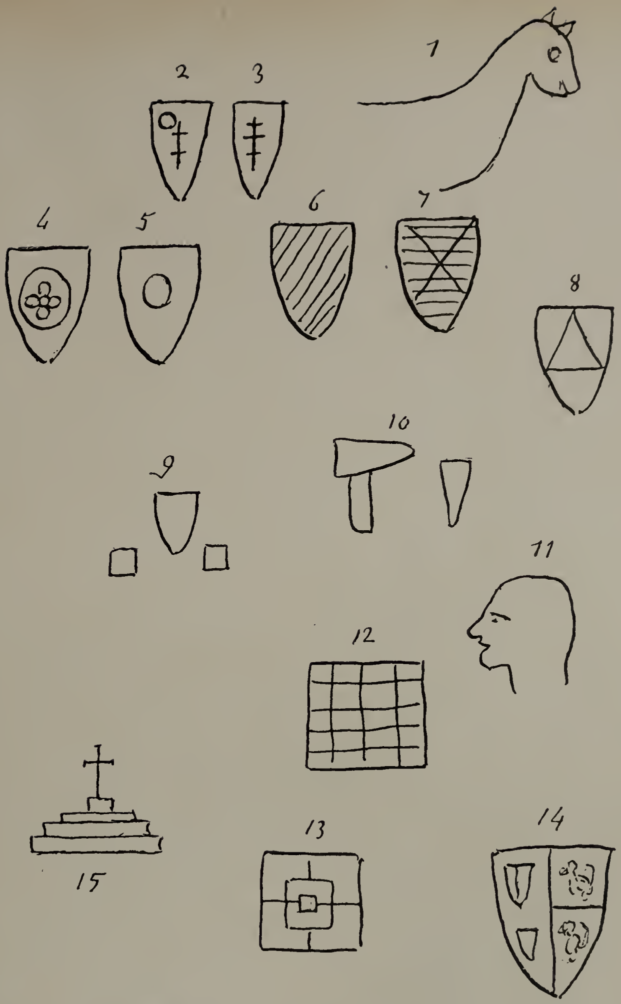


Fig. 5. — QUELQUES SGRAFFITI DU CACHOT DU XIIe SIÈCLE AU CHATEAU DE SAINT-JEAN.

1. Dessin grossier de cheval, entaillé dans le mur de gauche en entrant, à hauteur d'appui.
2 et 3. Écussons placés au-dessous du cheval.
4, 5, 6, 7, 8. Écussons entaillés en relief sur la même paroi.
9. Écusson avec deux carrés sur la paroi de la meurtrière, côté Sud.
10. Dessins indécis, hache ou marteau avec coin, sur la même paroi.
11. Grossier profil d'homme, sur le mur qui fait suite à la meurtrière.
12. Sorte de damier.
13. Ornement souvent répété sur les murs du château, dans l'escalier du XIIe et dans les tourelles.
14. Écusson dessiné sur le mur entre la marche et la porte.
15. Calvaire.

indiquer que cette retraite était réservée aux nobles personnages dont les Rotrou avaient à se plaindre, les hommes nobles du temps se faisant gloire, comme on le sait, de ne savoir écrire ni même signer.

Par contre, de nombreux écussons avec la forme ogivale renversée propre à cette époque se remarquent de tous côtés. Ils sont taillés profondément dans la pierre, de façon à laisser l'écusson en relief. Au point de vue du blason ces sgraffiti n'offrent pas beaucoup d'intérêt, d'abord parce qu'ils sont très frustes et difficiles à déterminer exactement, ensuite parce qu'ils se rapportent à des seigneuries locales qui avaient eu maille à partir avec les Rotrou et n'ont vraisemblablement pas laissé de traces. Ils ne peuvent donc fournir d'indications précises sur leurs auteurs.

Beaucoup de ces écussons sont taillés presque à fleur de terre, ce qui indique que le prisonnier se livrait à cette distraction étendu sur le sol.

D'autres dessins confus ornent les murs, les parois de la petite niche et des fenêtres. On y distingue notamment des guerriers à cheval, casque en tête, le tout d'un dessin très rudimentaire mais non pourtant sans caractère.

Le temps a fait disparaître depuis longtemps tout

vestige de boiseries, et peut-être portes, fenêtres et planchers ont-ils péri dans l'embrasement général du donjon. Cette petite pièce inaccessible n'est pas restée pour cela inhabitée, elle a servi de refuge, depuis le commencement du XVe siècle, aux nombreux rapaces nocturnes qui se plaisent aux vieux trous du donjon et y élèvent leur progéniture. Orfraies, chats-huants, chevèches et peut-être grands-ducs y sont venus à tour de rôle s'y reposer et y digérer ; si bien qu'une épaisse couche de guano couvrait le sol [1].

L'aménagement intérieur du château fut compliqué

(1) Peu de personnes connaissent les particularités remarquables de la digestion de ces oiseaux.

Ils se nourrissent exclusivement de petits mammifères tels que mulots, souris, musaraignes, qu'ils vont chasser la nuit ou au crépuscule. La vue ne leur sert pas beaucoup dans cette chasse. Ils sont guidés surtout par leur ouie qui est très fine.

L'animal saisi est dépecé à coups de bec, et son vainqueur commence par lui arracher les entrailles qu'il met de côté. Il donne ensuite quelques coups de bec à sa victime puis il l'avale intégralement. Grâce à la largeur d'un œsophage assez court cette proie volumineuse descend dans l'estomac où elle rencontre des sucs digestifs très actifs. Là, toutes les parties du petit mammifère, susceptibles d'être digérées, sont attaquées et dissoutes. Elles sont alors absorbées par le tube digestif de l'oiseau, mais certaines parties telles que le poil et les os résistent à l'action du suc gastrique. L'estomac les presse, pour en extraire tout le suc possible, et le résidu

et demanda pour être amené à l'état actuel de longues années.

Des Murs s'était contenté de tendre de la toile sur la paroi des grandes pièces et d'y placer des vitrines dans lesquelles il conservait des collections de chinoiseries, des armes, etc. Quelques tableaux remplissaient les vides. Seules les chambres à coucher du second étage avaient été tapissées. En 1876 il envoya tous les objets qu'il avait acquis à l'Hôtel des Ventes de Paris. Le château se trouva, de la sorte, entièrement dégarni.

Il fallait donc le meubler de nouveau. S'il s'était agi d'une maison ordinaire, rien n'était plus facile,

---

indigérable qui prend la forme d'une boule ovoïde de la grosseur d'un œuf de pigeon est rejeté par le même chemin par lequel il est entré.

Près des vieilles murailles habitées par les chouettes on rencontre fréquemment de ces boules noirâtres, grosses comme une noix, qui ne sont autre chose que le résidu de la digestion. Lorsqu'on vient à les ouvrir on voit qu'elles sont entièrement formées d'un feutrage de poils au milieu desquels se trouvent de minuscules ossements admirablement nettoyés et disséqués. Ce sont de petites machoires avec toutes leurs dents, des crânes, des fémurs, des tibias, d'imperceptibles côtes.

Pour en revenir au cachot du XIIe siècle, j'eus la curiosité de recueillir le guano de hiboux déposé depuis des siècles dans cette retraite inaccessible. Il y en avait environ un mètre cube entièrement et exclusivement composé de poils et de petits os. C'est par milliards que pourrait se chiffrer le

mais on comprend qu'un château du XVIe siècle meublé comme une maison de campagne perdrait la plus grande partie de son intérêt.

La grande salle de réceptions, au premier étage, avait besoin d'être décorée et agencée en style de l'époque et autant que cela était possible avec des matériaux, meubles et autres objets du temps.

Une trouvaille heureuse permit de commencer cet aménagement. En visitant un confrère, médecin à Redon, M. Jousset de Bellesme avait été frappé de voir dans le vieil immeuble connu sous le nom d'Hôtel de Carmoy, une magnifique cheminée en pierre de taille, haute de quatre mètres, qui lui

---

nombre des mulots et musaraignes qui ont passé de vie à trépas dans cet étroit réduit.

On peut juger, d'après ces détails, de l'utilité de ces oiseaux nocturnes et de l'intérêt qui doit s'attacher à leur conservation. Pour ma part j'ai toujours protégé à Saint-Jean les nombreuses variétés de hiboux qui se plaisent dans les trous de ces vieilles murailles et en sortent à la nuit pour aller faire dans nos champs une bienfaisante razzia. Il y a même dans le donjon une chambre affectée spécialement aux ménages d'orfraies qui chaque année y pondent et y élèvent leur nichée. Les œufs sont blancs, gros comme de petits œufs de poule et au nombre de six ou sept. J'ai eu la curiosité d'en manger à la coque. Ils sont bons, sans goût spécial, mais à la cuisson le blanc ne se comporte pas comme celui de l'œuf de poule. Les chalazes deviennent très dures, tandis que le blanc ne coagule que difficilement et est très fluide. Le jaune est volumineux et semblable comme goût à celui de la poule.

sembla un morceau de sculpture et d'architecture des plus intéressants. Il en fit l'acquisition. Des renseignements très précis montrèrent que cette cheminée provenait de l'ancienne abbaye de Redon. Au moment de la démolition partielle de cette abbaye, en 1793, un bourgeois de Redon, intelligent, fit démonter cette cheminée et la transporta dans l'Hôtel de Carmoy où elle resta enfermée et inconnue jusqu'à ce moment. On sut alors que cette cheminée était celle qui décorait la grande salle du chapitre de l'abbaye.

Cette abbaye de Redon était une des plus riches de France. Pendant la première moitié du XVIIe siècle, Richelieu en était abbé commendataire. Ce fut lui qui commanda au dessinateur architecte Jean Lepautre la dite cheminée, laquelle fut exécutée par un habile sculpteur Redonnais auquel on doit également le magnifique retable des Dames de la Retraite à Redon, et plusieurs retables de la cathédrale. La cheminée fut terminée en 1665 ainsi qu'en fait foi une date, avec les initiales de Jean Lepautre, qui se trouve dans un des joints, au-dessus de la tête de la cariatide de gauche. Elle ne fut donc inaugurée que quelques années après la mort de Richelieu.

Cette cheminée est le type le plus accompli de

l'évolution qui transforma la cheminée Renaissance en cheminée Louis XIV, évolution qui a abouti à la cheminée moderne, où il n'est resté que les pieds droits et le linteau, le tableau ayant disparu pour faire place à une glace banale, devant laquelle se profilent des garnitures de cheminée, pendule et candélabres, plus banales encore.

Bien que la cheminée de Lepautre ne soit qu'en pierre de taille, elle peut soutenir la comparaison avec les plus belles cheminées de Fontainebleau, plus riches qu'elle comme matière, mais elle est certainement plus heureuse comme style et plus harmonieuse dans les proportions. C'est sans conteste la plus belle de toutes les cheminées qui existent, pour ceux dont le goût ne confond pas la beauté avec la richesse.

Cette cheminée avait été achetée quelques années avant l'acquisition du château de Saint-Jean. Elle était destinée à orner le salon du château de Montjay, près d'Orsay, mais la hauteur d'étage n'étant pas suffisante, la cheminée resta en place à l'Hôtel de Carmoy jusqu'en 1887, époque à laquelle elle fut transportée à Saint-Jean. Ce fut une opération difficile mais qui fut menée à bien, sans aucun dégât, grâce au soin avec lequel elle fut accomplie. Une

scie très fine fut passée dans chaque joint, chaque morceau ainsi détaché, aussitôt emballé et numéroté. Le transport comprenait deux wagons. La réédification de tous ces morceaux fut beaucoup plus compliquée, mais les raccords des sculptures permirent néanmoins une adaptation parfaite et la cheminée entièrement remise en état, fait aujourd'hui le plus bel ornement du château de Saint-Jean. La corniche est supportée par deux cariatides d'angle, et, au milieu, par une tête d'ange entourée d'ailes sur le cou duquel s'attachent deux somptueuses guirlandes de fleurs et de fruits. Le tableau central représente une Pieta conçue dans le goût de la Renaissance, c'est-à-dire poétisée. Le Christ est étendu, la tête soutenue sur les genoux de sa mère. Derrière, saint Jean debout, enveloppé d'une élégante draperie, regarde. Marie-Magdeleine baise les pieds du Sauveur, et dans un coin deux anges qui ont plutôt la tournure de deux amours, sourient agréablement. Rien de lugubre, comme on voit, dans cette scène douloureuse que Lepautre a poétisée en s'inspirant du sentiment noble et élégant dont le XVIe siècle avait su revêtir les choses religieuses.

L'encadrement du foyer de la cheminée est formé par de magnifiques rinceaux et les côtés par de

gros bossages sur lesquels sont jetées d'élégantes draperies.

La cheminée de Lepautre mise en place, il fallait la compléter le mieux possible. On trouva par hasard une superbe paire de chenets du XVII[e] siècle, en bronze, ayant 0[m] 90[c] de haut et très massifs, qui firent le plus heureux effet. Le fond de l'âtre fut rempli par une plaque de cheminée du XVII[e] siècle fort grande, représentant le sacrifice d'Iphigénie.

Cette grande ouverture de la cheminée demandait à être masquée en partie par un bandeau de cheminée. Il était fort difficile de trouver un arrangement convenable. Dans un voyage que je fis autrefois à Ravenne, j'avais été frappé de la magnificence de ces voûtes tapissées de mosaïques à fond d'or, et j'avais toujours pensé que l'on pourrait réaliser un effet analogue en employant au lieu de cubes assez gros des éléments colorés plus fins, tels que des perles de verre par exemple. J'eus donc l'idée de mettre cette conception à exécution pour faire un bandeau digne de la cheminée de Lepautre. Ayant cherché un dessin byzantin je le reportai sur une bande de toile, confiai le travail à une couturière maniant habilement l'aiguille, et lui indiquai, pour chaque partie du dessin, les perles de couleur

qu'elle devait y coudre. Ce travail fut long, il dura près de quatre années. Mais le résultat fut splendide et frappe toujours d'étonnement ceux qui le contemplent. Le bandeau avec ses deux pieds-droits forme un éblouissant tissu de pierres précieuses.

La grande salle se compléta avec des tapisseries de Flandres à personnages, un grand tableau du Guerchin représentant la mort de Cléopâtre. On y plaça un buste de Mlle Georges, la célèbre tragédienne, buste en bois peint très expressif ; un grand buste en bronze de Carrier-Belleuse, représentant la comédie ; une ravissante statuette, Chloé, de Marquet de Vasselot, exécutée plus tard en marbre pour le palais de Compiègne, et différents objets d'art parmi lesquels le crâne sculpté du baron d'Holbach.

Le milieu de la grande salle fut occupé par un de ces anciens et immenses lustres flamands en bronze qui étendent au loin leurs huit grands bras faits pour porter des torches plutôt que des bougies.

Cet ensemble complété par des chaises en bois sculpté dans le style flamand du XVIIe siècle, une grande stalle du XVIe très bien décorée et d'autres accessoires de la même époque, forma un ensemble des mieux réussis.

On ne chercha pas à aménager toutes les pièces

du château dans le style rigoureux du XVIIe siècle. Rien n'est plus triste et plus monotone qu'une telle disposition que l'on retrouve dans certaines demeures anciennes.

La chambre des Herses fut transformée en un petit salon Louis XVI blanc et or.

La grande salle contiguë au donjon reçut toute une installation orientale, Japon, Perse, Annam, fruit de mes longs voyages.

Une petite et familiale salle à manger fut installée dans une des tours, garnie de faïences anciennes et décorée dans sa partie supérieure de peintures à fresques.

Le premier étage se trouva ainsi garni. Le deuxième fut aménagé en chambres à coucher et le troisième servit de laboratoires et de débarras.

Une chose essentielle manquait pour habiter confortablement. L'exemple de Versailles où des chaises percées stationnaient la nuit le long des couloirs n'était pas à imiter. L'endroit propre était difficile à trouver. Il y avait bien dans le donjon, à la hauteur du premier étage, une meurtrière inoccupée, mais l'escalier d'honneur était séparé de cet endroit par toute l'épaisseur du mur Nord du donjon. On prit le parti néanmoins d'y percer un

couloir donnant accès à la meurtrière, laquelle constituait une installation confortable. Ce ne fut pas un petit travail et l'on put se rendre compte de ce qu'est une maçonnerie construite avec du mortier bien préparé et soigneusement brassé. Il fallut travailler le mur au ciseau sur une épaisseur de quatre mètres, pour en avoir raison, le cimentage de la meulière étant aussi dur que la pierre elle-même.

Le vieil Hôtel de Carmoy comprenait deux cheminées qui furent acquises toutes deux. La plus belle est celle dont nous venons de parler. La seconde est d'époque plus ancienne, probablement du commencement du XVIIe siècle. Le retable représente une Annonciation. Elle fut installée au deuxième étage, dans une des chambres à coucher et pour que le poids ne fit pas fléchir le plancher, deux rails de chemin de fer enfoncés dans le mur du donjon eurent la mission de la supporter.

J'avais été prévenu par mon prédécesseur que le plancher de la grande salle du premier étage, au-dessus de la cuisine avait été établi sur de vieilles poutres dont la solidité n'était qu'approximative. Le fait est que ce plancher était d'une élasticité anormale. On prit donc le parti de l'étayer par un pilier

placé au centre de la cuisine, mais comme cette pièce est d'une dimension démesurée (elle occupe toute la superficie de l'ancienne tour d'entrée au donjon) et que le besoin de quelques chambres au rez-de-chaussée se faisait sentir, ce premier projet fut abandonné et la cuisine fut partagée en deux parties inégales au moyen d'un mur percé de deux grandes arcades dont le cintre fut copié exactement sur ceux du mur de refend du donjon.

L'effet produit fut des plus heureux et contribua beaucoup à donner de l'intérêt à cette pièce dont le seul ornement ancien est une cheminée de la fin du XIVe siècle, simplement ornée de quelques moulures et dont le manteau est soutenu par deux colonnes mi-engagées dans le mur.

Pendant que tous ces travaux s'effectuaient dans le grand château, il ne fallait pas songer y habiter. On était réduit à loger dans les petits appartements bâtis sur la courtine du rempart. Ce ne fut qu'au bout de six années que l'on put transporter définitivement ses pénates dans l'habitation des princes de Condé, restaurée somptueusement et confortablement aménagée.

LES DIFFÉRENTS SIÈGES DU CHATEAU DE 1030 A 1612

Il est de la dernière évidence que le château de Saint-Jean n'a pas toujours eu l'aspect ni la disposition qu'on lui voit de nos jours. Simple forteresse au XIe siècle, époque pendant laquelle la défensive s'appuyait sur l'épaisseur des murailles et la massivité des constructions, il a vu son importance s'agrandir avec la fortune des Rotrou. Puis, les moyens d'attaque et de défense s'étant modifiés, il fallut au XIIe et au XIIIe siècle mettre la forteresse primitive au niveau des progrès de l'art militaire. Enfin survint une période de destruction par les Anglais au commencement du XVe siècle, suivie d'un remaniement à la fin de ce même siècle.

Ce qui reste du château appartient donc à trois époques différentes, le XIe, le XIIe et le XVe siècle.

Une étude minutieuse des diverses parties de la construction permet seule de restituer à chacune de ces époques ce qui lui appartient.

Ce problème serait assez facile à résoudre si, comme le château féodal de Rochester, en Angleterre, celui de Nogent n'avait pas subi de nombreux sièges,

éprouvé de nombreuses destructions partielles, suivies de reconstructions qui ont amené de telles modifications de sa forme primitive et de ses états successifs qu'il faut beaucoup d'attention pour s'y reconnaître.

On sait que la forme rectangulaire est le type adopté pour les donjons du XIe siècle. Au XIIe ils devinrent polygonaux comme à Gisors, puis au XIIIe siècle circulaires comme à Coucy.

Le donjon de Rochester dont nous avons parlé précédemment, appartient donc nettement au XIe siècle. Nous avons vu que ce donjon était presque identique à celui de Saint-Jean, et comme il est dans un état de conservation parfait, il nous servira avantageusement de comparaison pour nous guider au milieu des profondes modifications que le donjon de Nogent a subies au cours des siècles, à la suite des nombreux sièges auxquels il a été exposé. L'histoire nous a conservé en effet le souvenir de dix attaques successives entre le XIVe et le XVIIe siècle, sans compter celles qu'il eut à subir du XIe au XIVe dans les luttes qu'il soutint avec les seigneurs de Bellême, sièges dont nous ne connaissons pas exactement le détail, mais qui probablement furent au nombre de cinq ou six.

Les sièges que le château de Saint-Jean a subis peuvent se diviser en deux séries.

Dans la première qui s'étend de sa fondation, en 1030, au commencement de la guerre de Cent-Ans (1337), le château eut à subir les attaques des seigneurs voisins et en particulier de Robert de Bellême.

Dans la seconde période, celle de la guerre de Cent-Ans, il fut l'objet de huit ou neuf sièges, disputés tantôt par les Anglais, tantôt par les Français.

De la première époque peu de documents nous sont restés. Nous savons seulement que sous Geoffroy IV une guerre longue et acharnée commença contre Robert de Bellême. Il est bien probable que le château de Nogent fut pris et repris plusieurs fois. Cette guerre éclata vers 1085.

Il y avait peu de temps que la construction était achevée et les assauts qu'elle avait eu à subir suffisent à expliquer en partie les tassements et les dégradations qui nécessitèrent l'adjonction de contreforts aux angles du donjon.

C'est à l'occasion de ces luttes que fut érigé le mur d'enceinte et que des modifications profondes furent apportées à l'ensemble de la forteresse.

Pendant la période qui s'étend de 1337 à 1453, les renseignements sont plus précis.

Dès le début de l'invasion anglaise, en 1338, les Anglais s'emparèrent du château de Nogent, qui était occupé par les troupes de Jeanne de Bretagne, mère d'Yolande de Flandre.

En 1363 le roi Charles V fit démolir en partie un certain nombre de forteresses pour empêcher les grandes compagnies qui ravageaient la France de s'y établir. Le château de Nogent fut du nombre.

En 1375, après avoir subi une restauration il fut emporté d'assaut par les troupes de Marie d'Espagne, dame de Bellême, comtesse d'Alençon et du Perche, sur Yolande de Flandre.

En 1388, cette dernière ayant repris les hostilités, s'empara du château de vive force et en chassa Marie d'Espagne.

En 1421, nouveau siège. Charles, régent de France envoie une armée pour reprendre le château qui avait été occupé par les Anglais.

En 1423 le duc de Bedfort à la tête d'une armée reprend le château.

En 1425, Ambroise de Loré, lieutenant du roi de France, enlève le château aux Anglais et y place une garnison sous le commandement du brave capitaine La Paillière.

En 1427 le général anglais Salisbury inquiété par les sorties fréquentes de La Paillière sur La Ferté-Bernard vient mettre le siège devant le château, abat le contrefort d'angle du Nord-Est, lance par la brèche des matières inflammables dans l'intérieur du donjon, lequel était entièrement en bois, et l'incendie. Les flammes dévorèrent même, paraît-il, la chapelle Saint-Etienne située dans l'enceinte près du donjon.

La garnison qui avait refusé de se rendre fut pendue après une résistance héroïque.

Les Anglais s'installèrent dans l'enceinte fortifiée, le donjon étant brûlé. Ils y établirent comme gouverneur Mathieu Gough qui y resta jusqu'en 1447.

Siège de 1447. — Jean, bâtard d'Orléans, reprend définitivement le château pour le compte du roi de France.

Après tous ces sièges le château était devenu la propriété de la maison d'Anjou, puis de la famille d'Armagnac.

Jean d'Armagnac ayant été décapité, par ordre du roi, sa veuve vint se retirer au château de Saint-Jean, lequel était devenu inhabitable à la suite de l'incendie du donjon. Elle demeura sans doute provisoire-

ment dans la petite maison élevée à la fin du XIVe siècle sur la courtine qui relie la tour de Brunelles à la tour de Saint-Victor de Buthon et y mourut.

Ses deux filles Marguerite et Charlotte, ne voulant pas restaurer le donjon, habitation devenue incommode par suite du changement qui s'était opéré dans les habitudes et dans les mœurs, se décidèrent à élever une maison d'habitation contre le mur Nord du donjon et au-dessus de la voûte du XIIe siècle qui servait d'entrée à la garnison.

Elles rehaussèrent les deux tours d'entrée du XIIe siècle et les ornèrent d'élégants machicoulis.

Ce fut vers 1583 que ces modifications furent apportées au château de Saint-Jean qui prit, de ce fait, l'aspect nouveau qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

Siège de 1568. — Le prince de Condé qui devint par la suite seigneur du château de Saint-Jean appartenait à la religion protestante. Au moment des guerres de religion un chef de maraude normand du nom de Rabodange, se jeta à l'improviste sur le château qui était occupé par une garnison protestante, s'en empara par surprise et pendit la garnison.

Ce siège d'ailleurs ne paraît pas avoir endommagé sérieusement le château.

Siège de 1612. — Un demi-siècle après le massacre des huguenots, qui avait illustré de Rabodange, pendant la minorité de Louis XIII, le prince de Condé se trouvait être à la tête d'un parti hostile à la Régente Marie de Médicis, parti que l'on désignait sous le nom de parti des *mécontents*.

Le roi chargea le comte d'Auvergne de réduire à l'obéissance le prince de Condé. D'Auvergne vint à Nogent avec de l'artillerie et de la cavalerie et se mit en devoir d'attaquer le château.

Un coup de canon fut tiré, dont la façade de la tour du Nord porte encore la trace et le château fit soumission. Ce fut le dernier siège.

Tous ces sièges ont altéré notablement la configuration primitive de la forteresse. Nous allons cependant tâcher de nous y reconnaître par l'examen attentif des différentes parties, voir ce qu'il fut d'abord, comment les successeurs de Geoffroy IV l'agrandirent, ce qu'ils y ajoutèrent, et comment leurs œuvres furent influencées par la construction primitive.

Voyons d'abord quel est l'état actuel non seulement du donjon mais de l'ensemble des constructions de défense féodale qui constituent le château de Saint-Jean.

LES TRANSFORMATIONS DU CHATEAU

On s'accorde à reconnaître qu'il existe dans la construction du château trois époques nettement déterminées par la forme, le style, l'emploi des matériaux. Ces renseignements fournis par la construction elle-même, sont beaucoup plus certains que ceux qui nous ont été laissés par les historiens. Le XI[e], le XII[e] et le XV[e] siècle ont ici laissé leur signature sur ces grandes murailles.

L'ensemble du château se compose du donjon, de l'enceinte fortifiée, du manoir, d'une petite habitation contiguë au rempart et connue sous le nom de Petits Appartements, enfin de fossés traversés, vis-à-vis l'entrée, par un pont en pierre.

Extérieurement, et vu de la vallée, le donjon offrait autrefois l'aspect d'une masse rectangulaire solide mais fort délabrée à sa partie supérieure. Le sommet est inégal, déchiqueté, égueulé par places, et de longues crevasses descendent de ce sommet, lézardant l'édifice.

Du côté du Sud (vallée du Ronne) la paroi semble à peu près intacte mais le haut est également fort dégradé. On sent que toute la partie supérieure du mur fait défaut.

La paroi Nord est enclavée dans les nouvelles constructions du XVe siècle, le sommet seul en est visible et on constate que l'angle Nord-Est manque absolument.

Quant à la façade de l'Est, celle qui regarde le plateau de Saint-Jean, elle est dans un état de délabrement tel que toute restauration est impossible.

Ce mauvais état s'explique tout naturellement par ce fait que ce côté du donjon étant situé en face du plateau, recevait forcément le choc de l'ennemi. C'était toujours par là que le donjon était attaqué. C'est de ce côté que les Anglais, sous la conduite de Salisbury, entrèrent de vive force en abattant tout l'angle Nord-Est, et en pratiquant ainsi l'énorme brèche qui a persisté jusqu'en 1850, époque à laquelle mon prédécesseur, des Murs, la boucha en partie au moyen d'une construction légère. Cette grande trouée s'aperçoit encore très bien dans le haut du donjon où le mur d'angle fait défaut.

Le donjon est orienté Nord et Sud ; il présente deux grands côtés, celui de l'Ouest et celui de l'Est, et deux petites façades, Nord et Sud. La grande façade de l'Ouest est la mieux conservée. Elle n'a jamais, à cause de sa position, supporté le choc de

l'ennemi. Sa masse est construite en une maçonnerie très dense de meulière compacte (vulgo, caillasse) et d'excellent mortier de chaux, sur trois mètres et demi d'épaisseur. La partie inférieure ne portait aucune ouverture. Celles qui existent aujourd'hui sont récentes, elles ont été faites pour faciliter l'accès dans le donjon à l'époque où il a été utilisé comme ferme. Ces ouvertures remontent donc à 1835, époque où Etiembre, fatigué de trouver tant de résistance à la démolition, de la part du mortier du XI[e] siècle, renonça à jeter bas cette énorme masse et loua le tout à un éleveur de porcs.

Ces ouvertures, une grande porte cochère et quatre fenêtres, ont été régularisées et bordées en pierres de taille par des Murs qui, je le crois, avait conçu au début le projet téméraire de restaurer complètement le donjon, projet qu'il dut abandonner par la suite, en raison de l'énormité de la dépense.

La pierre de taille fait défaut dans la construction primitive. Elle n'est employée que pour les ouvertures, peu nombreuses d'ailleurs, meurtrières et fenêtres dans la partie supérieure.

Les énormes contreforts qui appuient solidement les angles sont postérieurs au donjon primitif; ils ont été élevés au XII[e] siècle, en même temps que l'enceinte

fortifiée destinée à loger la garnison. Ils sont probablement l'œuvre de Rotrou III dit le Grand et de Rotrou IV. Deux autres petits contreforts appliqués sur cette façade ne sont presque qu'un chaînage en saillie et ne jouent pas le rôle puissant des contreforts d'angle. La maçonnerie de meulière porte en beaucoup d'endroits, vers la base principalement, la disposition en feuilles de fougère (ou en arêtes de poisson) caractéristique des constructions du XIe siècle, mais bien des parties ébréchées ont été rebouchées à des époques postérieures, sans que les auteurs de ces réparations aient pris soin de respecter le style du XIe.

En mettant de côté les ouvertures inférieures, portail et fenêtres, nous n'apercevons dans toute cette masse que cinq ouvertures. Deux meurtrières et trois fenêtres.

Les deux meurtrières sont situées sur le côté gauche en regardant la façade Ouest, presque l'une au-dessus de l'autre, l'une au premier étage, l'autre au second. Celle du premier est tellement voisine du contrefort qu'elle est presque sans usage, et ce détail montre clairement que le contrefort a été élevé postérieurement. C'est un des meilleurs arguments pour étayer l'opinion qui veut que le donjon

primitif ait été bâti uniquement en meulière et que les contreforts n'aient été ajoutés que plus tard. Il est évident que si le contrefort eut existé au moment où la meurtrière a été percée, on eût placé celle-ci autrement.

La présence de ces deux meurtrières sur cette façade qui, par sa position, échappait aux coups de l'ennemi, est encore instructive à d'autres égards. Elles nous apprennent qu'au moment de leur construction, ce côté pouvait être attaqué par l'ennemi. Il n'y avait donc pas alors d'enceinte protégeant le donjon. Il était absolument isolé, l'ennemi pouvait tourner autour, l'attaquer par l'Ouest aussi bien que par le Nord et l'Est. Il se défendait par sa masse même.

Ces meurtrières sont certainement contemporaines de la construction primitive. Leur voûte offre au point de vue architectural un grand intérêt. Elle n'est pas cintrée, elle est formée comme dans l'art Egyptien de retraits successifs. Deux petits bancs de pierre accompagnent la base. Ce sont les seules meurtrières qu'on retrouve actuellement dans le donjon. Les autres ont été transformées par la suite en grandes ouvertures.

Nous n'avons pas de données précises sur l'état

des ouvertures du donjon au XI[e] siècle. Leur nombre, leur position, leur forme, nous sont inconnus ; tout au plus avons-nous quelque motif de penser que les deux meurtrières que nous avons signalées sur la façade Ouest sont de cette époque ; nous en avons exposé les raisons.

Le XII[e] siècle a laissé au contraire un certain nombre d'ouvertures encore visibles.

Sur chacune des grandes façades Ouest et Est trois fenêtres géminées existaient au deuxième étage, et devaient former un assez bel ensemble.

Celle du milieu se trouvait entre les deux petits contreforts. Elle est conservée sur la façade Ouest ; les deux autres sont placées symétriquement entre les grands contreforts et les petits, la colonnette d'angle de la fenêtre touchant le petit contrefort. Ces deux fenêtres sont conservées sur la façade Est. Elles n'existent plus sur le côté de l'Ouest mais, intérieurement, on retrouve une colonnette romane enclavée dans la muraille. Elle montre qu'il y avait là une fenêtre.

Le troisième étage a été tellement remanié qu'on ne peut se livrer qu'à des conjectures, cependant, sur la façade Ouest, il existe encore une fenêtre dont la forme semble indiquer le commencement du

XII[e] siècle ou même la fin du XI[e]. Elle est placée entre le grand contrefort Sud-Ouest et le petit.

Il est possible que la disposition des fenêtres au troisième étage fut la même qu'au deuxième, et que cette disposition ait existé dans le donjon primitif.

Les deux grandes fenêtres Ouest sont situées l'une au premier, l'autre au second. La première appartient à la fin du XII[e] ou au commencement du XIII[e]. Elle est formée de deux fenêtres légèrement ogivales, accolées et réunies sous une arcade à plein-cintre.

La fenêtre du second étage paraît plus ancienne, elle se compose d'une baie en plein-cintre, avec un meneau central venant buter sur un palatre droit. Des traces de barreaux de fer existent sur ces deux fenêtres.

Enfin au troisième étage, on remarque une fenêtre étroite à baie unique, à plein-cintre, qui offre le caractère des ouvertures du XI[e] siècle. Elle est en partie bouchée au moyen de pierres sèches. On retrouve au même étage, sur la façade Est, trois fenêtres analogues. Ce sont évidemment les fenêtres primitives du donjon. A en juger par leur écartement, chacune des grandes façades devait avoir quatre de ces fenêtres ; il n'y en a pas trace sur les faces Nord et Sud. Ces trois fenêtres de la façade Est

ont été également bouchées avec des pierres sèches à une époque qu'il est difficile de déterminer, mais antérieurement assurément à 1427, car, à partir de l'incendie du donjon et de la chute des planchers, l'accès du troisième étage était devenu impossible à moins d'élever des échafaudages compliqués. Peut-être est-ce au moment de ce siège que La Paillière fit obstruer ces fenêtres de la sorte pour empêcher les Anglais d'envoyer des projectiles enflammés par ces ouvertures. Comme la fenêtre qui reste sur l'Ouest est également bouchée, il faudrait supposer que l'ennemi s'était déjà emparé de l'enceinte du château, lorsque cette précaution contre l'incendie fut prise.

On ne voit pas, après l'incendie, qui aurait eu intérêt à obstruer ainsi ces ouvertures, ni par quel moyen on eut pu le faire.

Quelques auteurs ont avancé que l'incendie de 1427 fut dû, non aux Anglais, mais bien à la garnison qui, voyant l'impossibilité de tenir dans le donjon, aurait voulu au moins ne pas laisser aux Anglais la possibilité de l'occuper.

Selon d'autres, le feu aurait été mis par l'assiégeant.

Deux faits appuyent cette dernière manière de voir. D'abord l'existence d'une brèche considé-

rable. Il est certain que La Paillière qui occupait la place n'aurait nullement eu besoin, pour l'incendier, d'abattre tout un angle du donjon, mais de plus, la découverte en 1895, dans l'angle Nord-Est du donjon, de trois squelettes de soldats qui évidemment s'étaient cachés dans les soubassements, avec l'espoir de s'enfuir à la faveur de la nuit, indique clairement que la garnison n'avait pas le projet d'incendier elle-même l'édifice.

Cet incendie de 1427 a laissé de nombreuses traces. Dans beaucoup d'endroits et notamment sur les voûtes des fenêtres et meurtrières, la pierre a pris une coloration rosée due à la réduction par la chaleur des traces d'oxyde de fer contenues dans le calcaire.

Outre les fenêtres anciennes que nous venons de décrire, et qui ont conservé leur cachet d'époque, il existe au donjon d'autres ouvertures plus récentes.

Etiembre avait fait pratiquer dans la partie inférieure de la façade Ouest une brèche assez large pour que l'on put y passer avec une charrette. Des Murs fit plus tard régulariser cette brèche, et, à l'aide d'une voûte en pierres de taille la transforma en porte-cochère. Il est à regretter qu'il n'ait pas donné à cette porte les dimensions du porche

du XIIe siècle qu'il avait sous les yeux et qu'il n'ait pas copié le cintre de ce même porche qui pouvait lui servir de bon modèle.

Cette grande baie était sans fermeture. J'y ai fait transporter le portail qui servait de clôture au château à la tête du pont, lorsque je l'ai remplacé par une porte monumentale dans le style du XVe siècle.

Ce vieux portail massif, en bois de chêne brut et sans aucun caractère, devait dater de la fin du XVIIIe siècle ou du commencement du XIXe siècle. Il avait en tout l'aspect d'une porte de ferme.

Destiné à clore une ouverture ogivale, il était rectangulaire et, pour l'adapter, on n'avait pas reculé devant une opération des plus barbares, qui consista à pratiquer dans la belle ogive du XIIIe siècle deux énormes échancrures pour loger les angles supérieurs de la porte.

Cette porte avait été percée, à une époque indéterminée, de quatre ouvertures à hauteur de l'œil, destinées certainement à permettre de tirer des coups de fusil, car ces ouvertures, du diamètre d'une pièce de cinq francs, circulaires en bas, sont pointues à la partie supérieure afin de laisser voir la mire du fusil. Des planchettes de bois furent clouées plus

tard sur ces ouvertures, sans doute à l'époque de des Murs. Les dimensions et la forme de ces trous me font penser qu'ils ont été pratiqués à la fin de l'Empire, au moment de la première invasion Prussienne, mais ceci n'est qu'une simple présomption. Ce qui achevait de donner à cette grande porte un aspect de clôture de ferme c'était la présence de restes de carcasses d'oiseaux de nuit jadis cloués en haut de la porte, en compagnie de deux pattes de loup.

De chaque côté de la grande ouverture que nous venons de décrire, sur la face Ouest du donjon, se trouvent deux fenêtres qui sont dues à des Murs. Extérieurement, elles étaient destinées à imiter les fenêtres du XII[e] siècle que l'on voit sur les façades Ouest, Sud et Est, mais elles n'ont jamais été achevées.

La raison d'être de ces deux ouvertures qui ont dû être difficiles à percer dans un mur de 3[m] 50[c] d'épaisseur, d'une solidité parfaite, reste énigmatique. Elle se rattache sans doute aux projets de restauration et d'aménagement intérieur du donjon qu'eut des Murs au début et auxquels il ne tarda pas de renoncer. Ce qui nous confirme cette hypothèse, c'est l'existence d'un plan du donjon qui fut dressé

par lui et dans lequel cette partie du donjon est marquée sous la désignation : *Salle de billard.*

Deux fenêtres semblables ont été percées au bas de la façade Sud. Elles sont du même style et également inachevées.

Toutes ces ouvertures sans raison d'être ne sont pas pour consolider ce vieil édifice dont les parties inférieures supportent un poids énorme.

Au bas de la façade Est qui est si délabrée, de semblables ouvertures ont été pratiquées dans le même but. Elles ont eu pour résultat de déterminer une inclinaison fâcheuse du grand pan de mur contigu à la brèche des Anglais, inclinaison aujourd'hui considérable et progressive que j'ai tenté en vain d'arrêter par des chaînages.

Il est évident que dans l'avenir cette partie du donjon comprise entre le corps de cheminée de la façade Est et la brèche des Anglais tombera dans les fossés, non sans grand fracas et dommage pour le bâtiment voisin, car la restauration faite par des Murs, en placage assez mince, dans le but de boucher la brèche des Anglais s'appuie précisément sur ce mur. J'ai dû boucher avec de fortes maçonneries ces ouvertures dont les pierres de taille s'écrasaient sous la charge des étages supérieurs, mais le mou-

vement a continué. Le seul moyen, je crois, d'arrêter cette chute lente (deux millimètres environ par an) serait de démolir au troisième étage le pan de mur ci-dessus, dont la masse non soutenue paraît entraîner le reste, démolition qui ne compromettrait pas beaucoup l'aspect général du donjon, déjà fort ébréché de ce côté par le siège de 1427.

Au premier étage et au second, sur les deux façades Est et Sud, existent des ouvertures cintrées très élevées et qui ont le caractère des ouvertures de l'époque Louis XIII.

On sait d'ailleurs que vers 1682 des aménagements avaient été faits dans le vieux donjon, sans doute pour y loger des prisonniers, car les chroniqueurs rapportent qu'un prisonnier, détenu au château de Saint-Jean ayant voulu se marier, la cérémonie fut faite dans la chapelle Saint-Étienne (encore existante, dit le chroniqueur) ; d'autres auteurs affirment qu'au moment de l'incendie du donjon par les Anglais, la chapelle Saint-Étienne fut également incendiée. Avait-elle été restaurée postérieurement ? Rien dans l'état actuel des lieux ne peut trancher ces affirmations contradictoires. Cependant une fenêtre ogivale, ouverte à l'Est dans le mur du donjon, dans la courtine qui réunit ce dernier à la tour de Mont-

doucet, et qui sans aucun doute était une des fenêtres de la chapelle Saint-Étienne n'a pas du tout le caractère des ouvertures du XVIIe siècle.

Ces grandes fenêtres sont certainement postérieures au XVe siècle. On peut encore en expliquer l'existence en supposant qu'à l'époque où la maison d'Enghien a occupé le château, il y a eu des tentatives de restauration et d'aménagement du donjon.

De même que la mise en état de cette vieille carcasse a tenté des Murs, de même il est possible qu'elle ait tenté les princes de Condé au XVIIe siècle.

Les deux grandes baies ouvertes à cette époque dans la façade Sud étaient en très mauvais état. Les pierres de taille qui les bordaient étaient tombées et extérieurement les fenêtres ressemblaient à d'énormes brèches irrégulières du plus vilain aspect.

Je les ai fait boucher en maçonnerie à feuilles de fougère, ayant remarqué qu'une grande lézarde partie de la languette de la cheminée avait de la tendance à s'élargir.

Tous ces travaux de maçonnerie que j'ai faits ont eu pour résultat de consolider beaucoup le donjon, et surtout de lui redonner l'aspect ancien qu'il avait perdu à la suite de tous ces percements, qui avaient transformé la façade Est surtout, en une écumoire.

Ces sortes de constructions valent par leur massivité et n'étaient jadis pourvues que de rares ouvertures.

Bien que le donjon ne soit plus, comme d'ailleurs presque tous ses congénères, qu'une enceinte à ciel ouvert, il est facile de reconstituer son aménagement intérieur.

Un mur de refend, d'un mètre d'épaisseur, le divisait en deux parties inégales : une grande au Nord, une plus petite au Sud. Cette séparation a disparu en partie, mais les arrachements de la muraille que l'on distingue encore nettement montrent que le mur de refend s'élevait jusqu'au second étage au moins. Actuellement il ne s'élève plus qu'au premier étage, et, au rez-de-chaussée, il est percé de deux grandes baies en plein cintre datant vraisemblablement du XIe siècle, qui ne paraissent pas avoir été remaniées et font communiquer le grand côté et le petit. Ces deux arcades étaient naturellement dans le sous-sol. Il devait y avoir d'autres ouvertures dans la partie du mur qui a disparu.

La disposition intérieure comportait un rez-de-chaussée et trois étages qui se trouvent encore très nettement indiqués par des retraits successifs de la muraille. Le mur du rez-de-chaussée a une épaisseur

de 3 m 50 c ; au premier il n'a plus que trois mètres. Les cinquante centimètres sont employés à former une petite terrasse destinée à supporter les poutres des planchers. Celles-ci ne sont pas en effet fixées dans le mur ; elles reposaient sur le retrait du mur, disposition qui leur donnait beaucoup de solidité et empêchait les extrémités des poutres d'être attaquées par l'humidité.

Les poutres devaient être énormes pour ne pas fléchir dans une telle longueur et supporter le poids d'un hourdis en terre glaise d'environ 40 à 50 centimètres d'épaisseur.

A chaque étage la même disposition se retrouve, de sorte que le mur diminue d'épaisseur d'étage en étage et n'a plus qu'un mètre cinquante environ à son couronnement.

Cette disposition ne se retrouve pas à Rochester où le mur du donjon conserve jusqu'en haut son épaisseur de trois mètres.

De grandes inégalités s'observent d'ailleurs sur les différentes façades de Saint-Jean au point de vue de l'épaisseur. Elles tiennent aux nombreux remaniements que l'édifice a subis.

L'angle Sud-Ouest ne porte à chaque étage que de très étroites terrasses, aussi a-t-il conservé presque ses

trois mètres jusqu'au sommet, ce qui a permis d'y établir une assez large plate-forme lors de la restauration que j'ai faite au haut du donjon en 1904. Dans toute la longueur de la grande façade Ouest, la largeur du haut du mur ne dépasse guère un mètre trente-cinq centimètres, mais dans l'angle Nord-Ouest, sur la face Nord, nous retrouvons une largeur de deux mètres, et, à l'étage au-dessous, une terrasse d'un mètre quarante qui, si le mur s'est élevé au début jusqu'en haut, a dû donner à la partie supérieure du mur presque l'épaisseur de la base.

Quant à la face Est, autant que l'on en peut juger, le mur jusqu'au haut du second étage reste à peu près épais de deux mètres, et n'a plus qu'un mètre trente en haut.

Ces irrégularités sont difficiles à expliquer.

Faut-il admettre qu'au XI[e] siècle, comme à Rochester, le donjon montait jusqu'en haut avec une épaisseur de trois mètres dans son état primitif, et que, démoli en partie et relevé plusieurs fois, demantelé de nouveau, il n'est resté de son premier état que les angles Sud-Ouest et Nord-Ouest, les autres parties ayant été reconstruites plus légèrement. La chose peut se soutenir assurément et est même vraisemblable, car il n'y aurait eu aucune

raison pour donner exceptionnellement aux deux angles ci-dessus une épaisseur différente des autres parties. N'oublions pas que ces angles sont situés à l'opposé du plateau, qu'ils ne supportaient pas le choc de l'ennemi, et que par conséquent rien n'obligeait à leur donner une épaisseur exceptionnelle. Enfin l'exemple de Rochester est là qui appuie cette hypothèse, à laquelle je me rallie pour ma part.

On peut supposer encore que construit avec une grande épaisseur à sa base où la résistance était plus nécessaire, on avait jugé inutile de donner la même solidité aux parties supérieures qui se défendaient mieux en raison de leur élévation, mais cette hypothèse concorde mal avec l'existence des deux parties épaisses que nous avons signalées dans les régions supérieures Nord-Ouest et Sud-Ouest.

Je serais donc très porté à admettre que le donjon, à l'époque où il fut édifié par les Rotrou, avait, à son faîte, à peu près la même épaisseur qu'à sa base, en défalquant toutefois les ressauts destinés à soutenir les poutres des planchers à chaque étage. Le mur devait donc avoir trois mètres cinquante au pied et deux mètres cinquante en haut. Toutes les parties qui ont moins de deux mètres cinquante sont des parties remaniées et reconstruites après les

destructions partielles que le monument a subies.

Dans cette hypothèse, il ne resterait du donjon initial que le rez-de-chaussée, le premier étage, le second, et les deux parties angulaires Sud-Ouest et Nord-Ouest du troisième étage, ainsi qu'une partie de la façade Nord, dont nous n'avons pas encore parlé. Encore, ce qui reste de cette façade, c'est-à-dire la portion s'étendant de la brèche des Anglais à l'angle Nord-Ouest, a-t-elle été évidée par des Murs, dans le but de pratiquer un escalier de service pour accéder aux étages supérieurs du bâtiment des d'Armagnac.

Ce qui appuye fortement l'hypothèse que, semblable au donjon de Rochester, le donjon primitif des Rotrou avait 3 m 50 c à la base comme épaisseur des murs et trois mètres encore au sommet, c'est que toute la paroi Nord enclavée plus tard dans les constructions des d'Armagnac a conservé cette épaisseur jusqu'au niveau du troisième étage, et à partir de ce niveau, l'épaisseur est d'environ deux mètres à la partie supérieure.

Trois très larges cheminées se voient encore à l'intérieur du donjon. Deux au premier étage sur les façades Ouest et Sud, une au deuxième étage sur la façade Est. Il n'en existe aucune trace sur le côté Nord.

La présence de deux cheminées au premier étage montre qu'il y avait là deux pièces séparées par le mur de refend. La première du côté du Nord était probablement une salle de réception. C'était la première pièce dans laquelle on pénétrait en entrant dans le donjon par la tour d'entrée dont nous avons parlé.

Peut-être ces deux pièces pouvaient-elles communiquer ensemble comme à Rochester, où deux grandes baies en plein cintre appuyées de chaque côté sur des colonnes donnaient de larges issues, probablement fermées en temps ordinaire par des tentures. Cette disposition est pleine de magnificence. On peut supposer aussi que ces pièces étaient indépendantes.

Le mur de refend a l'air de cesser au deuxième étage, où l'on n'observe qu'une cheminée, mais il est peu vraisemblable qu'il n'y eut qu'une seule pièce à cet étage, et d'ailleurs une petite hotte surajoutée au corps de cheminée à cet étage semble indiquer l'existence d'une petite cheminée.

Aucune cheminée ne s'observe au troisième étage.

Ces cheminées sont fort larges. Elles ne présentent pas de pieds-droits. La hotte reposait sur une poutre transversale supportée par deux corbeaux dont

quelques-uns sont encore en place. On n'y distingue pas de sculptures. Il est vrai qu'exposée depuis plus de quatre cents ans aux intempéries, l'extrémité de ces pierres a pu être rongée par le temps. La construction de ces cheminées est très soignée. Le corps est formé de pierres de taille superposées et cintrées ; sa position au milieu de ce mur épais éloignait tout danger d'incendie. Des cheminées d'une telle ouverture devaient tirer fort mal, et ne marcher qu'à la condition que portes et fenêtres fermassent très incomplètement. Aussi portait-on des fourrures dans les appartements.

Ces corps de cheminée qui évidaient la muraille étaient le point faible du donjon. C'est par là que se sont établies, du côté de l'Est surtout, les grandes lézardes qui ont compromis la solidité de la construction.

Sur les parois intérieures du donjon on remarque quelques ouvertures qui ne communiquent pas avec le dehors.

Au premier étage, du côté Ouest, une porte assez grande est l'entrée d'un couloir de quelques mètres qui chemine dans l'épaisseur du mur, c'était probablement une resserre.

Au même étage, sur le côté Sud et presque

à l'angle Sud-Est, une autre porte dont le linteau est d'une coupe intéressante, conduit à une petite pièce qui servait de cabinet d'aisances. Une pierre ronde percée d'un trou fait saillie sur la face Est du contrefort Sud-Est et est bien conservée. Elle était autrefois masquée par un hourd en bois dont les poutres sont encore visibles dans le mur. Les matières tombaient sur le contrefort et y ont laissé une trace que quatre siècles de pluie ont été impuissants à effacer.

Un autre couloir analogue existe vers le milieu de la façade Est, au deuxième étage, il conduit également à une lunette dissimulée dans le mur ; à côté de la lunette se trouve un urinoir disposé exactement comme celui du cachot de l'angle Sud-Est dont nous avons parlé.

Les contreforts actuellement existants sont au nombre de sept, trois grands aux angles et quatre petits, deux grands sur la façade Ouest, un au Sud, l'autre au Nord, et le troisième à l'angle Est.

Primitivement il y avait certainement un quatrième contrefort d'angle au Nord-Est. C'est celui qui étant placé directement en face du plateau de Saint-Jean, était le plus exposé aux attaques de l'ennemi et c'est celui-là que les Anglais ont démoli en 1427.

Ces contreforts ne sont pas contemporains du donjon primitif. J'en ai donné quelques raisons plus haut sur lesquelles je ne reviens pas. Ils paraissent avoir été construits en même temps que l'enceinte au XIIe siècle, ils sont en pierre de taille, construits avec beaucoup de soin et de goût architectural. Ils rappellent tout-à-fait les contreforts des grandes églises romanes. Leur épaisseur à la base est de deux mètres et elle diminue d'échelons en échelons de façon à mourir au bas du crénelage.

L'édifice ainsi flanqué de ces masses énormes se présentait avec une allure vraiment majestueuse.

L'addition de ces contreforts au donjon primitif nous montre que ce dernier avait subi déjà au XIIe siècle des dégradations provenant soit de tassements, soit de faits de guerre et que sa solidité était compromise.

Il avait sans doute été érigé un peu à la hâte et la construction si épaisse en meulière avait de la tendance au tassement et aux déformations ; c'est ainsi que la grande façade de l'Ouest est sensiblement bombée au milieu. Nous ne nous en sommes aperçu que lors de la réfection du crénelage, et cette irrégularité n'a pas laissé que de nous gêner. Evidemment elle n'a pas été construite ainsi intention-

nellement. C'est cependant la partie la mieux conservée.

Les grands contreforts emboîtent les angles du donjon, les maintenant de chaque côté sur une étendue de 12^{m} à la base et de 2^{m} 18^{c} au sommet.

Chose assez singulière, ils ne sont semblables ni dans leur forme ni dans leurs dimensions.

Le contrefort du Sud-Ouest est beaucoup plus massif et moins élégant que celui du Nord-Ouest. Ils n'ont peut-être pas été construits par le même architecte, ni à la même époque exactement, ce qui expliquerait ces dissemblances, les architectes ayant beaucoup de peine à copier quelque chose avec exactitude et ayant toujours de la tendance à apporter dans une restauration quelque chose de leur invention.

Le contrefort du Nord-Ouest dont une partie seule est visible (celle de la grande façade, le côté du Nord étant masqué et peut-être même ayant été démoli pour la construction de l'escalier du bâtiment du XVe siècle) est d'une fort belle structure, il est divisé en deux masses dont les retraits successifs en échelons montent parallèlement jusqu'au sommet. Le massif de droite plus saillant est relié à celui de gauche par une belle rainure qui rappelle celles que

l'on voit aux angles du donjon de Rochester. Il y a dans cette disposition qui n'a aucune raison d'être en dehors de la question décorative, puisqu'elle compliquait plutôt le travail sans avoir un but utile, une ressemblance certaine avec les rainures d'angle de Rochester.

Les deux contreforts Sud-Ouest et Sud-Est sont semblables. Chacune de leurs deux faces est formée d'un seul massif, et à la jonction de ces deux massifs, on observe le même genre de rainure que sur la face du contrefort Nord-Ouest.

La face Est du contrefort Sud-Est porte en saillie la pierre ronde percée d'un trou central qui servait de lunette d'aisance et dont nous avons parlé plus haut.

Sur les deux faces du contrefort Sud-Ouest on remarque à la hauteur du deuxième étage deux fentes étroites, peu visibles, qui sont les jours du cachot du XII[e] siècle inclus dans l'épaisseur du contrefort, et sur la tranche de la façade Sud, au même niveau une pierre légèrement saillante indique le débouché de l'urinoir de ce même cachot.

Quant au quatrième contrefort, celui du Nord-Est, il n'en existe plus aucune trace pas même à la base. Le mur du donjon cesse presque immédiatement

après le petit contrefort de la façade Est. L'angle entier jusqu'au contrefort a disparu et les pierres ont probablement été utilisées dans la construction de la maison d'habitation que les dames d'Armagnac élevèrent soixante-quinze ans après la catastrophe de 1427.

Quant aux petits contreforts qui divisent les façades, ils n'offrent rien de particulier. Il en existe deux sur la façade Ouest, un sur le côté Sud et deux à l'Est. Ils offrent un léger ressaut vers leur milieu.

Il n'existait primitivement au rez-de-chaussée aucune ouverture. Le mur était massif et ses trois mètres et demi d'épaisseur constituaient une solide défense à une époque où le canon et les explosifs étaient inconnus.

Au premier étage se trouvait, sur la façade Nord, la porte d'entrée du donjon. On distingue encore dans la partie ancienne de la muraille un reste de cintre enclavé dans une maçonnerie moins ancienne, qui selon toute probabilité devait être l'unique entrée de la forteresse. On y accédait par l'intérieur de la tour carrée qui flanquait la façade Nord et dont il reste un pan de mur dans la pièce qui sert aujourd'hui de grande cuisine.

Cette disposition commune probablement à tous les donjons du XIe siècle se retrouve parfaitement conservée à Rochester.

La présence de cette portion de mur de plus de 3 mètres, épaisseur qu'on ne retrouve nulle part dans les bâtiments du XVe siècle, est l'indice certain de l'existence d'une tour d'entrée.

La plus grande partie a disparu dans les remaniements des d'Armagnac ; mais s'il fallait encore une preuve de son existence, on la trouverait dans la position du pont et de l'entrée de l'enceinte fortifiée construite un siècle après le donjon.

En effet, il eut été naturel à cette époque de placer l'entrée et le pont contre le donjon, tandis qu'au contraire nous voyons l'entrée reportée sensiblement au Nord. Sa position nous donne même les dimensions de la façade de cette tour annexe.

Les nécessités de la défense exigeaient que le pont et l'entrée fussent défendus par le donjon.

L'entrée de l'enceinte a dû être rapprochée par conséquent aussi près du donjon que la présence de la tour l'a permis, et elle s'en trouve éloignée précisément de l'espace qu'occupait auprès du donjon cette tour d'entrée. Si le mur Est de cette tour n'existait plus nous serions néanmoins ren-

seignés sur l'espace qu'elle occupait par le vide laissé entre l'entrée de l'enceinte et le donjon.

Telle est la cause pour laquelle à Saint-Jean le pont et l'entrée de l'enceinte fortifiée se présentent de biais avec la face Nord du donjon, alors qu'il eut été naturel qu'ils fussent parallèles à cette face.

On m'objectera peut-être que l'on ne trouve pas trace de cette tour contre la partie supérieure du donjon, d'abord il faut remarquer que ces tours d'entrée ne s'élevaient jamais à la hauteur du donjon. Elles n'étaient destinées en somme qu'à rendre l'accès de la porte plus difficile.

Il ne suffisait pas pour entrer, d'enfoncer la porte du donjon, il fallait que l'ennemi forçât d'abord la porte de la tour d'entrée à laquelle on accédait par une rampe assez raide, rendant la montée difficile. Cette première porte était surmontée de machicoulis, et la rampe elle-même était défendue par d'autres machicoulis et des meurtrières qui prenaient l'ennemi de flanc.

La porte une fois forcée on se trouvait dans une tour renfermant l'escalier étroit et raide dans lequel l'assiégé pouvait avantageusement tenir tête à l'ennemi. Au haut de cet escalier on rencontrait alors la porte d'entrée du donjon.

A Rochester, la tour d'entrée ne s'élève que jusqu'au deuxième étage. Elle est à ce niveau terminée par une terrasse crénelée. Il en était vraisemblablement de même à Saint-Jean où (il est bon de le rappeler) le mur de refend du donjon (à l'intérieur) s'élève également au second.

Des idées fort inexactes semblent avoir été émises à diverses reprises au sujet de l'état primitif du château de Saint-Jean, et comme ceux qui écrivent l'histoire se bornent le plus souvent à copier ce qui a été raconté par leurs devanciers, sans se donner la peine de regarder par eux-mêmes, et de vérifier les faits, il en résulte qu'avec le temps non seulement l'histoire ne s'améliore pas, mais l'erreur grossit, fortifiée par de nouvelles adjonctions fantaisistes.

Les éphémérides de des Murs en sont un exemple bien remarquable, si l'on se reporte à la description qu'il a donnée de ce château qu'il a habité si longtemps. La chose est même surprenante de la part d'un homme auquel les qualités d'observation ne faisaient pas défaut, ainsi qu'il l'a montré dans ses travaux d'ornithologie.

Trois choses m'ont frappé dans cette description au moins incomplète et ces trois choses sont essentielles.

La première est l'omission de l'existence d'un puits profond de cinquante mètres, *à côté* du donjon actuel, puits qu'il ne faut pas confondre avec un autre existant dans le mur de séparation de la terrasse et du jardin inférieur, puits que des Murs mentionne.

La deuxième est l'existence tout-à-fait hypothétique d'une demeure d'habitation seigneuriale qui aurait existé contre le donjon avant les constructions attribuées aux d'Armagnac à la fin du XVe siècle.

La troisième est l'attribution aux d'Armagnac de l'érection des deux tours d'entrée qui flanquent la porte principale.

Nous allons examiner si ces trois assertions sont conformes aux faits matériels existant encore aujourd'hui, car mieux que les récits des chroniqueurs les pierres ont un langage beaucoup plus certain et parlent à leur manière avec une telle autorité et certitude que nul document écrit ne résiste à leur témoignage.

1° Le puits du donjon.

Le plus pressant besoin d'une garnison assiégée dans une forteresse est certainement celui d'avoir de l'eau à sa disposition. Les vivres peuvent à la rigueur s'accumuler et se conserver pendant un

temps fort long ; il n'en est pas de même de l'eau dont la consommation est considérable, dont l'approvisionnement dans des citernes est limité comme quantité, subordonné à des pluies incertaines, et exposé à la corruption.

Aussi existe-t-il au château de Saint-Jean deux puits. Celui mentionné par des Murs, entre les deux jardins, et un autre puits dans le donjon. Ces deux puits atteignent une nappe d'eau qui se trouve au niveau de la rivière d'Huisne, ils ont l'un et l'autre environ cinquante mètres de profondeur, ce qui correspond à peu près à la différence de hauteur qui existe entre la rivière et la terrasse sur laquelle s'élève le donjon.

De celui du jardin, nous ne dirons rien ; il est probablement postérieur à l'autre et a dû être construit à l'époque où l'importance de la seigneurie de Nogent prenant de l'accroissement il devint nécessaire d'établir autour du donjon une enceinte fortifiée destinée à loger et à protéger une garnison plus nombreuse qu'au début.

Quant au puits du donjon je l'ai exploré jusqu'au fond, ainsi que nous le verrons plus loin.

Mais un fait saillant et tout-à-fait inexplicable pour celui qui ne connaît pas l'agencement presque général

des donjons du XIe siècle, fait qui aurait dû donner à réfléchir à ceux qui ont écrit sur le château, c'est que ce puits n'est pas situé dans le donjon même. Il a été creusé à côté de la masse rectangulaire du donjon, du côté Nord, à 3 m 65 c du mur du donjon.

On ne peut pas admettre qu'en temps de siège les soldats de la garnison allassent puiser de l'eau en dehors du donjon. Cela suppose des ouvertures de portes dangereuses et fréquentes, et des allées et venues tout-à-fait incompatibles avec l'état de siège.

La conclusion qui s'impose, logique, en présence de ce fait matériel certain, est qu'il y avait en dehors du donjon quelque chose dans lequel ce puits était renfermé, étant ainsi à l'abri de l'ennemi et à la disposition constante de la garnison.

C'est ici où l'étude comparée des autres donjons va nous être fort utile pour trouver l'explication de cette disposition si intéressante et jeter de la lumière sur un fait au premier abord inexplicable.

Il reste assez de parties de donjon du XIe siècle bien conservées pour que l'on puisse s'assurer que toujours (s'il y a des exceptions elles sont bien rares), le donjon était flanqué sur une de ses faces d'une fortification rectangulaire s'élevant à peu près à mi-hauteur du mur du donjon. Cette partie de

défense avait un mur très épais et formait l'entrée du donjon. La porte de cette tour carrée était ouverte tantôt sur l'une tantôt sur l'autre de ses faces et souvent l'on y accédait par une rampe.

Dans cette tour carrée se trouvait l'escalier qui montait au premier étage où était l'unique porte d'entrée du donjon, dont le rez-de-chaussée n'étant percé d'aucune ouverture, servait de magasin pour les approvisionnements et les munitions.

Le donjon du château de Rochester est fort intéressant à consulter à cet égard, car il possède encore intacte la tour carrée d'accès au donjon ainsi que la rampe inclinée qui conduisait au premier étage.

Cette disposition existait-elle au donjon de Saint-Jean ? On peut répondre affirmativement et trois faits sont encore là pour démontrer qu'il en était bien ainsi.

Le premier est la présence du puits en dehors du donjon même et précisément dans cette partie où l'on peut supposer qu'il existait une tour d'entrée.

Le second est l'existence sur ce même côté Nord, au premier étage, dans l'intérieur du donjon, d'un reste de cintre qui indique manifestement l'ancienne entrée des appartements du donjon. Les proportions et la forme du cintre indiquent qu'il s'agissait d'une

porte et non pas d'une fenêtre. D'ailleurs nulle part, sur cette façade, on ne constate de traces de fenêtres.

Le troisième fait est encore plus catégorique, c'est l'existence d'un morceau même de cette tour d'entrée encore très visible au milieu des remaniements que l'érection du bâtiment qui surmonte le porche a fait subir à cette partie du château.

Lorsqu'on entre dans la pièce du rez-de-chaussée qui sert aujourd'hui de cuisine et *où se trouve le puits du donjon*, il est impossible de n'être pas frappé de l'épaisseur extraordinaire du mur dans lequel a été percée l'unique fenêtre qui donne du jour à cette grande pièce.

L'épaisseur de ce mur, contigu à celui du donjon, et lui faisant suite, est de trois mètres cinquante.

Nulle part dans les constructions élevées postérieurement à cette époque, et surtout par les d'Armagnac, on ne retrouve un mur de cette épaisseur.

Ce précieux morceau représente presque intact le petit côté de la tour d'entrée regardant le plateau et faisant face à l'ennemi. Ce pan de mur n'existe plus qu'au rez-de-chaussée, car à partir du premier étage, on a dû pour conserver le parallélisme des pièces aménagées postérieurement au XVe siècle établir

des soufflages en bois donnant l'illusion d'un mur très épais. L'angle Nord-Ouest de la tour carrée dût être démoli lors de la construction du porche, au XIIe siècle, pendant que l'angle Nord-Est était enclavé dans la tour d'entrée, et le côté Ouest (petit côté) fut démoli systématiquement par les d'Armagnac jusqu'au sol, pour l'édification du grand escalier donnant accès à leur bâtiment d'habitation. Ce vestige important nous donne donc la certitude qu'il existait sur le côté Nord du donjon une tour carrée très épaisse qui donnait accès au donjon et par laquelle on devait pénétrer d'abord avant d'arriver au moyen d'un escalier à la porte d'entrée du premier étage.

Les dimensions de cette tour nous sont données à la fois par la portion de mur qui subsiste et par la position du puits. Elle occupait l'emplacement actuel de la grande cuisine.

On peut se demander pourquoi le puits ne se trouvait pas dans le grand donjon lui-même. La réponse à cette question est facile. Si le puits avait été dans le grand donjon, l'accès en eut été difficile. Il aurait fallu commencer par monter au premier étage puis descendre dans les sous-sols du donjon pour puiser de l'eau, au lieu que, se trouvant dans la

tour d'entrée au pied même de l'escalier qui menait au premier, il était d'un accès facile.

Ceci nous donne à penser qu'il n'y avait primitivement que ce seul puits qui servait à la fois à la garnison, à la domesticité et aux châtelains et que le puits du jardin n'a été creusé que plus tard, lors de la construction de l'enceinte et de l'établissement des baraquements.

On voit toutes les conséquences que l'on peut tirer rigoureusement de la position de ce puits qui, avec la partie de maçonnerie qui reste, nous permet d'établir solidement l'opinion que nous soutenions, de l'existence d'une tour carrée antérieure à la construction de l'enceinte, tour servant d'entrée au donjon.

Jusqu'à quelle hauteur s'élevait-elle ? Il est impossible de le dire exactement car toute cette paroi Nord du donjon a été recouverte par les constructions de la fin du XVe siècle, de telle sorte que les traces d'arrachement de la tour avec le donjon ne sont plus visibles.

Elle devait s'élever sans doute jusqu'au niveau du second étage et il est fort probable qu'elle n'allait pas plus haut. Son sommet formait terrasse, était garni de créneaux et le dessus de la porte d'entrée était surmonté d'un moucharabi de défense.

Où se trouvait située la porte par laquelle on pénétrait dans la tour d'entrée ? On ne peut faire que des hypothèses à ce sujet, mais très vraisemblables. Elle n'était certainement pas du côté Est faisant face au plateau, car il en serait resté des traces, et de plus une entrée située de la sorte, en face du seul endroit par lequel l'ennemi pouvait attaquer, eut été mal disposée au point de vue de la défense.

Il n'est pas probable qu'elle se trouvât sur la face Ouest, car c'est précisément de ce côté qu'est creusé le puits.

La porte de la tour d'entrée se trouvait donc, selon toute probabilité, sur la façade Nord.

Cette position obligeait l'ennemi qui voulait forcer la porte à se défiler de côté tout le long de la tour et à se présenter de flanc, position très défavorable pour attaquer.

Le fossé s'étendait tout du long de cette façade Nord, et par conséquent devant la porte.

Comment accédait-on à cette porte ? Il est évident que la configuration des lieux s'est beaucoup modifiée depuis cette époque primitive.

Le pont actuel n'existait pas. Sa construction ne remonte qu'au XVe siècle pour la seconde arche, la

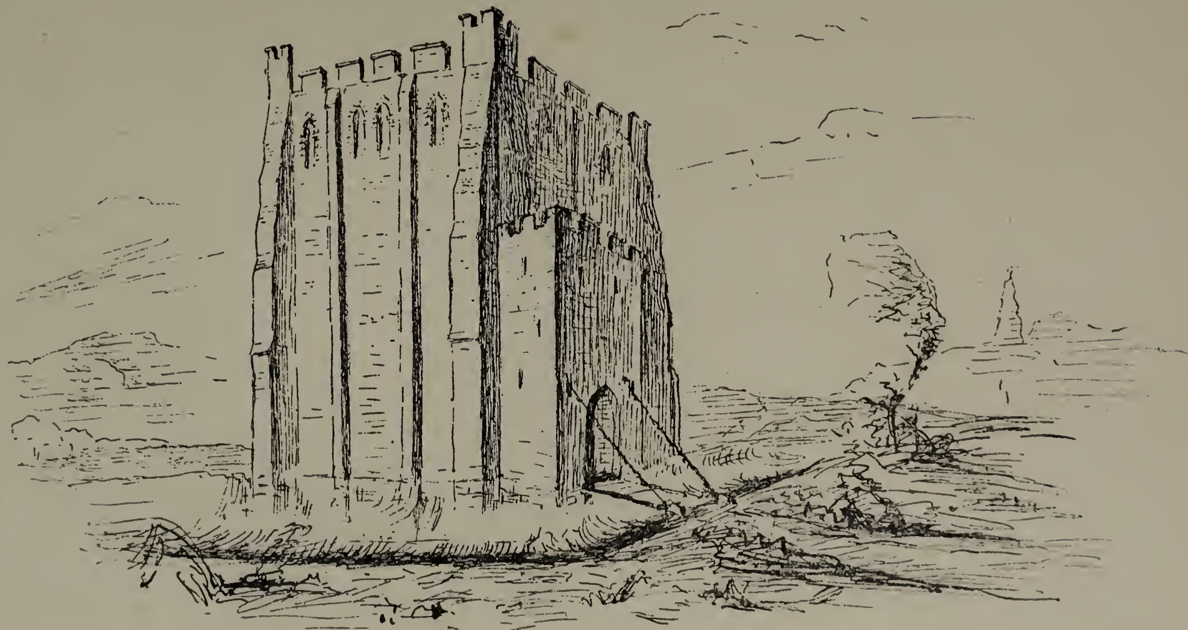


Fig. 6. — LE DONJON DE SAINT-JEAN A LA FIN DU XIe SIÈCLE

plus rapprochée du château, mais la pile du milieu ainsi que la première arche doivent dater de la construction de l'enceinte, c'est-à-dire de la fin du XII[e] siècle. Cette pile servait d'appui au pont-levis qui a existé depuis le XIII[e] siècle jusqu'à la fin du XV[e]. Supposer un pont-levis plus long, ayant la longueur du fossé actuel, serait absurde et impraticable.

Au XI[e] siècle le terrain n'était pas disposé comme il l'est aujourd'hui ; le fossé au pied du donjon, du côté Est, existait déjà, mais au lieu de se continuer vers le Nord comme maintenant, il faisait un coude brusque vers l'Ouest, passait devant la tour d'entrée et pour le franchir, en face de la porte, il existait un pont-levis.

Ce n'est pas là une simple hypothèse, car, ayant eu l'occasion, le 29 décembre 1888, de faire pratiquer une fouille sous le porche, devant l'endroit où précisément je suppose que se trouvait la porte de la tour carrée, nous avons rencontré d'abord un premier remblai qui semblait provenir des démolitions du donjon, remblai formé de pierres calcinées, de gravas, de parcelles de charbon, etc. et qui paraît avoir été fait au XV[e] siècle. Son épaisseur n'était que de 40 à 50 centimètres.

Au-dessous se trouve un second remblai très différent, plus tassé et manifestement plus ancien, dans lequel nous avons trouvé des morceaux de poterie provenant de vases brisés. Cette poterie est formée d'une terre blanchâtre, mince, sonore, sur laquelle sont tracées des lignes sinueuses en ocre rouge. Ce genre de décor et de fabrication est spécial au XIIe siècle. Nous trouvâmes aussi un fragment de manche de couteau en os, qui paraît appartenir à la même époque.

Cette fouille a été poussée jusqu'à 1^{m} 50^{c} de profondeur sans que l'on ait trouvé le fond du remblai. Ce détail indique bien que là où est le porche actuellement il y avait primitivement un fossé assez profond qui se trouvait devant la tour carrée, fossé que l'on traversait au moyen d'un pont-levis. Il fut comblé au moment du grand remaniement occasionné par la construction de l'enceinte. Le nouveau fossé, au lieu de tourner à angle droit pour passer devant la tour, fut prolongé en droite ligne devant la nouvelle entrée et les deux tours qui la flanquaient, et suivit extérieurement le mur d'enceinte dans la partie Nord.

De la sorte, l'entrée de la tour carrée se trouvant enfermée dans l'enceinte fortifiée n'avait plus besoin

d'une protection spéciale, celle-ci se trouvant très suffisante par l'établissement des deux tours qui gardaient la porte conjointement avec les herses et le nouveau pont-levis.

2° Avant d'assister à ce remaniement, et de voir comment il s'est opéré, abordons la seconde des questions que nous nous sommes posées et examinons sur quoi repose l'opinion émise par des Murs de l'existence d'une demeure d'habitation féodale et seigneuriale, ayant existé avant la construction des d'Armagnac contre le donjon et au-dessus du grand porche.

Il faudrait donc admettre que les seigneurs n'habitaient pas le donjon, mais bien une maison accolée au donjon.

Or, rien ne subsiste d'un tel état de choses, et même on voit, d'après ce que nous venons d'exposer, que la présence certaine d'une tour d'entrée au donjon rend la supposition de des Murs impossible.

Les seigneurs du XIe siècle habitaient parfaitement les donjons, ils s'y trouvaient plus en sûreté, eux et leurs gens que n'importe où. Il subsiste encore assez de donjons non tout-à-fait ruinés pour montrer qu'il y avait dans leur intérieur des appartements somptueux et certainement destinés à l'habitation

seigneuriale. Ils se trouvaient dans les étages supérieurs.

Au donjon de Rochester, de superbes colonnes d'angle, surmontées de cintres d'un beau style, indiquent nettement les appartements seigneuriaux.

A Saint-Jean on remarque encore sur la face Est, tout-à-fait en haut du donjon, quatre fenêtres assez rapprochées, dont la forme rappelle des fenêtres du type roman, semblables à celles qu'on voit à Saint-Front, de Périgueux. Elles servaient certainement à éclairer des pièces habitées. Il devait y en avoir de semblables sur la façade Ouest qui regarde la vallée de l'Huisne, mais il n'en reste qu'une intacte de ce côté.

Rien ne nous fait donc supposer que les seigneurs eussent besoin d'habiter en dehors du donjon.

Il y a eu en effet aux XIIe et XIIIe siècles des donjons comme ceux du Château Gaillard, de Gisors, de Loches, etc., qui n'étaient que des retraites en cas de danger pressant, ou des lieux de dépôt pour les objets précieux. Ces donjons là étaient toujours fort petits, précisément parce qu'ils n'étaient pas destinés à servir de logement permanent.

Ce n'est pas le cas pour les grands donjons du XIe, comme ceux de Nogent, de Rochester, de Domfront,

etc. Ils étaient très spacieux précisément parce qu'ils servaient à la fois de défense et d'habitation.

A Nogent chaque étage du donjon est muni d'immenses cheminées, luxe inutile pour une forteresse non habitée. Il y a même à chaque étage plusieurs cheminées ce qui nous donne approximativement la disposition des pièces.

A Rochester où la conservation de l'intérieur est meilleure, parce que le bois était moins employé dans la construction, le second étage est remarquable par sa belle décoration. On voit qu'il y avait là deux belles salles communiquant par une large baie munie de chaque côté de colonnes encore en place.

Il n'est donc pas douteux que les donjons du XIe siècle, tout au moins ceux dont je viens de parler et dont les dimensions étaient grandes (24^{m} de long sur 14^{m} et 30^{m} d'élévation en moyenne) ne fussent à la fois une forteresse et une habitation. Habitation peu commode et sans doute inconfortable que plus tard, quand les mœurs se furent adoucies, l'on s'empressa de déserter pour des logis où les nécessités de la défense n'exigeaient pas des fenêtres étroites et des murailles extra-épaisses.

Les cheminées du donjon de Saint-Jean n'étaient pas

des cheminées de parade. Elles étaient construites avec beaucoup de soin, en pierres de taille, noyées dans une maçonnerie épaisse. C'étaient de ces cheminées que l'on pouvait ramoner, lorsqu'elles en avaient besoin, par le procédé primitif qui consiste à y mettre le feu.

Les coffres de ces cheminées étaient assez grands pour que des Murs ait cru pouvoir les diviser en trois et leur faire desservir trois foyers situés à chaque étage, l'un au-dessus de l'autre, modification qui ne fut pas heureuse au point de vue du tirage et encore moins au point de vue du ramonage et de l'entretien intérieur. D'ailleurs les dispositions les plus bizarres furent adoptées dans cette restauration. C'est ainsi qu'il y a telle cheminée que l'on ne peut ramoner qu'en ouvrant le mur dans le fond d'un placard.

Autant que l'on en peut juger par ce qui en reste, le manteau des cheminées du donjon était fort simple. Deux corbeaux en pierre, très peu sculptés, faisant saillie dans le mur, soutenaient un linteau en bois surmonté d'un coffre en bois qui montait jusqu'au plafond. Il n'y avait pas de pieds-droits, de sorte que l'on pouvait s'asseoir à droite et à gauche directement sous le manteau. D'ailleurs cette disposition s'est conservée jusqu'au XVIe siècle.

Beaucoup de cheminées de la Renaissance étaient dépourvues de pieds-droits.

Ce n'était cependant pas une disposition constante, car dès le XIVe siècle on trouve quelquefois des pieds-droits, mais ils sont toujours peu saillants et réduits à l'état de demi-colonnes adossées au mur, laissant par conséquent au manteau presque toute sa saillie. Ce n'est guère qu'au XVIe et au commencement du XVIIe que l'ordonnance de la cheminée s'est modifiée. Les pieds-droits se sont avancés jusqu'au bord du linteau, le coffre s'est redressé, d'incliné qu'il était, il s'est orné de sculptures formant tableau, tandis que le linteau et les pieds-droits faisaient encadrement à l'âtre. C'est sous Louis XIII que ces changements ont eu lieu, et l'on n'en saurait citer un meilleur exemple que la cheminée de la grande salle de Saint-Jean.

Je pense donc pour ces motifs que l'on doit abandonner tout-à-fait l'hypothèse émise par des Murs d'une habitation seigneuriale accolée au donjon dès le XIe ou le XIIe siècle. Cette supposition est certainement une erreur absolue. Ce qui a pu lui donner naissance, c'est le vestige du mur attenant au donjon, mais nous avons vu qu'il faut interpréter autrement ce précieux débris et qu'il reste comme

témoin de l'existence d'une tour d'accès au donjon proprement dit.

Tout démontre que le donjon était habitable et habité et qu'il n'y avait au XIe siècle aucune autre construction.

3o La troisième question que nous nous sommes posée va se trouver résolue avec l'examen que nous allons faire des modifications que fit subir au château primitif la nécessité de construire une vaste enceinte pour y abriter une nombreuse garnison.

La puissance des Rotrou s'était accrue. Les guerres que les seigneurs de Nogent eurent à soutenir contre les villes voisines, Bellême, Alençon, Le Mans, etc. et plus tard contre les Anglais, les obligèrent à entretenir constamment une petite armée.

Enfin l'art militaire avait fait des progrès, les fortifications s'étaient perfectionnées, les donjons isolés ne suffisaient plus à la défense.

La motte sur laquelle le donjon de Saint-Jean avait été élevé au début, n'était pas sur le bord même du promontoire qui s'avance entre les deux vallées de l'Huisne et du Ronne. Il restait entre cette motte et le talus très raide qui descend à l'Ouest dans la vallée un petit plateau d'une longueur de 85 mètres, abrité par la masse du grand donjon, qui fut avec

raison jugé très propre à établir une espèce de camp retranché dans d'excellentes conditions de protection. Il s'agissait d'entourer ce plateau d'un mur de défense et d'accéder dans cette enceinte par une issue bien protégée.

La disposition des lieux ne permettait pas de conduire l'enceinte au-delà du donjon du côté du Nord-Est. En l'enfermant de ce côté on se serait privé du fossé naturel et du talus très raide de la motte, que l'on dut considérer à juste titre comme une bonne défense.

D'ailleurs la masse énorme du donjon se défendait d'elle-même de ce côté et opposait à l'assaillant une résistance plus sérieuse qu'un mur d'enceinte.

Telles sont les raisons pour lesquelles le donjon de Saint-Jean ne fut pas, comme celui de Gisors par exemple, situé au milieu de l'enceinte, mais fit partie de cette dernière.

Il est très facile de voir, en examinant la maçonnerie, au point de jonction de la façade Sud, que le mur d'enceinte fut juxtaposé au vieux donjon. Il lui est donc incontestablement postérieur.

On ne retrouve non plus, nulle part dans la construction de cette muraille, sauf sur un point restauré postérieurement, la disposition des pierres

en arète de poisson *l'opus spicatum* carastéristique des bâtisses du XIe siècle et qui se retrouve en beaucoup d'endroits du donjon.

De plus, la forme très caractéristique des portes ogivales qui donnent accès à l'intérieur des quatre tours qui flanquent la courtine d'enceinte, ne permet pas d'admettre que l'enceinte ait été construite avant la fin du XIIe siècle ou le commencement du XIIIe. Ces portes ogivales n'offrent aucune trace de remaniement postérieur à leur construction.

Toutes ces raisons suffisent pour admettre comme certain que le donjon élevé vers 1030 était isolé sur sa motte et que l'enceinte fortifiée ne fut construite qu'environ cent ou cent cinquante ans plus tard.

Le point de cette fortification qui mérite le plus de retenir notre attention c'est l'entrée de cette enceinte.

La première réflexion qui vient à l'esprit est de se demander pourquoi elle n'a pas été placée à côté même du donjon, où elle eût été certainement plus facilement défendue qu'à une distance de neuf mètres.

Si on ne l'a pas placée ainsi, c'est qu'il y avait un obstacle qui s'y opposait et cet obstacle est précisément la présence de la tour d'entrée qui flanquait le côté Nord du grand donjon.

On a donc dû reporter l'entrée de l'enceinte vers l'extrémité de cette tour.

La position de l'entrée de l'enceinte fortifiée vient donc corroborer encore ce que nous avons dit au sujet de l'existence d'une tour carrée d'entrée.

Il est fort probable que l'entrée actuelle date de deux époques assez distinctes. Ce qui me le fait supposer c'est que la porte qui se trouve entre les deux tours est ogivale et tout-à-fait dans le style du XIII[e] siècle, tandis que le porche qui lui fait suite est manifestement roman. Son plein-cintre légèrement dépassé accuse le XII[e] siècle. De plus il existe entre ces deux constructions un défaut de parallélisme, l'axe du porche ne coïncidant pas avec celui du portail ogival.

On aura sans doute au XII[e] siècle comblé le fossé qui séparait le plateau de Saint-Jean de la porte de la tour carrée d'entrée et construit sur l'emplacement du fossé, l'entrée de l'enceinte en appuyant la voûte du porche sur la tour carrée d'entrée elle-même.

Ce porche, d'une longueur de 13 mètres, était bordé du côté du Nord par une salle des gardes très spacieuse et du côté du Sud par la tour carrée.

Au-dessus de la salle des gardes s'élevait une

terrasse dont la plus grande partie existe encore, terrasse d'où l'on pouvait défendre la porte de l'enceinte, et qui elle-même était défendue par le sommet crénelé de la tour carrée contre laquelle elle était appuyée.

Il est vraisemblable, en raison de son style qui accuse nettement le XII[e] siècle que ce fut par cette partie que fut commencée la construction de l'enceinte, (probablement vers la fin du XII[e]), et que le reste fut terminé dans le cours du XIII[e] siècle ainsi que le démontre la forme ogivale des portes des autres tours.

Comment ce porche du XII[e] siècle s'ouvrait-il au dehors, nous ne le savons pas. Il n'est pas certain qu'au moment où l'enceinte fut construite, les deux tours d'entrée existassent. Peut-être n'ont-elles été construites qu'un peu plus tard. Ce ne fut qu'au XIII[e] siècle que ces tours furent élevées avec la porte ogivale et qu'un remaniement de la porte de l'enceinte eut lieu, modification qui donna à l'entrée l'aspect sous lequel elle se présente aujourd'hui pour sa partie inférieure.

Ceci nous amène à examiner la troisième question que nous nous sommes posée au sujet de l'assertion de des Murs que les deux tours d'entrée avaient été

construites par les d'Armagnac à la fin du XV[e] siècle.

Il y a quelque chose de vrai dans cette assertion, mais elle n'est exacte que pour moitié, c'est-à-dire pour la partie supérieure des tours.

En effet un examen même superficiel de cette façade nous montre que les matériaux de construction de ces deux tours sont tout-à-fait différents en bas et en haut.

Toute la moitié inférieure des tours est bâtie en un calcaire gris, très dur et percé de trous, analogue comme aspect au calcaire grossier des environs de Paris, tandis que dans la partie supérieure, au contraire, on s'est servi d'un calcaire à grain fin, jaunâtre, parsemé çà et là de noyaux siliceux très durs, épars dans la masse.

Dans les restaurations que j'ai faites au château de Saint-Jean, je me suis attaché à employer exactement les mêmes matériaux dont on s'était servi antérieurement et j'ai dû à ce sujet faire des recherches dans toute la contrée, examiner les diverses carrières encore ouvertes pour reconnaître la provenance des matériaux de construction.

Je ne parle pas ici de la pierre meulière qui a été prise évidemment sur le plateau de Saint-Jean où

elle abonde, mais de la pierre de taille employée à la confection des contreforts du donjon, des tours d'entrée, etc.

La pierre de la partie inférieure des tours d'entrée, pierre que les ouvriers désignent sous le nom de grison, provient très vraisemblablement du côteau qui domine la route de Souancé, entre la Chevêcherie et le moulin à papier. C'est un calcaire appartenant à l'étage turonien qui surmonte les sables Cénomaniens, calcaire très dur et excellent pour la construction, mais qui, en raison de son grain grossier et inégal, se prêterait mal à la mouluration et à l'ornementation.

Quant à la pierre de taille qui a servi aux grands contreforts du donjon, elle offre la plus grande ressemblance avec la pierre que l'on retire des carrières de Masle, au lieu dit la Carrie.

C'est donc de ces carrières que j'ai fait venir les pierres qui m'ont servi à reconstituer le crénelage du donjon ; aussi les espérances qu'avaient manifestées quelques critiques grincheux de voir s'effriter ces créneaux avant une vingtaine d'années sont-elles pure illusion. Les créneaux qu'ils supposaient en pierre de Nogent sont en bon calcaire de Masle et survivront à leurs critiques arriérées et même à leur postérité.

Le calcaire de Masle, d'un joli gris, est à grain fin et se prêterait bien à l'ornementation si l'on n'y trouvait des rognons de silice éparpillés dans la masse. La partie calcaire est imprégnée d'une petite proportion de silice qui rend la pierre très dure. De plus elle n'est pas gélive.

Il eut été à désirer que des Murs eut pris les mêmes précautions quand il a réédifié toute la partie de machicoulis et de créneaux qui fait suite aux deux tours d'entrée. Sa reconstitution a été très fidèle mais malheureusement exécutée avec la mauvaise pierre marneuse de Nogent provenant de la carrière des Gauchetières.

La pierre de taille dont les d'Armagnac se sont servis pour surélever les deux tours d'entrée se rapproche comme contexture de la pierre de Masle, mais en diffère par un caractère très net, celui de la couleur. Elle est d'une teinte jaunâtre assez jolie, et présente un caractère intéressant que l'on observe aussi, mais à un degré moindre, dans la pierre de Masle, elle conserve sa couleur et ne noircit pas à l'air.

Je ne vois guère en fait de carrières ayant pu donner cette pierre, aux environs de Nogent, que les carrières de Sainte-Gauburge ou de la Rouge.

L'église et la plupart des maisons de Sainte-Gauburge sont bâties avec ce calcaire, et aussi à Nogent la tour de Saint-Hilaire.

Après cette digression nécessaire sur les matériaux qui entrèrent dans la construction du château, il faut revenir à notre sujet, c'est-à-dire à l'érection des deux tours qui flanquent au Nord et au Sud la porte d'entrée de l'enceinte fortifiée de Saint-Jean.

Nous avons vu que la construction de ces tours accuse deux époques différentes et si nous ne sommes guère renseignés sur ce qu'était le portail d'entrée de l'enceinte au XIIe siècle, nous pouvons nous faire l'idée très nette de ce qu'était cette partie du château depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVe.

En regardant attentivement, du pont, l'entrée du château, on voit de suite que la partie des tours construite en grison s'élève environ aux deux tiers des tours et cesse à cet endroit, pour faire place au calcaire jaune de Sainte-Gauburge. Or, dans la partie des tours contiguë à la façade du milieu, on remarque, au niveau où cesse le grison, la trace de deux corbeaux [1] encore très visibles dont la présence

(1) On appelle *corbeau* en architecture toute pierre qui fait saillie hors d'un mur, qu'elle supporte ou non quelque chose.

à cet endroit ne peut s'expliquer autrement qu'en admettant qu'ils indiquaient le sommet de la tour et qu'ils sont le vestige encore palpable d'un cordon qui régnait au-dessous d'un crénelage qui a disparu.

Si on regarde un peu plus bas, on voit au niveau du premier étage, et à côté de ce qui était la chambre des herses, deux autres corbeaux de forme différente. Ils sont aplatis à leur extrémité comme pour servir d'appui à quelque chose.

Ces deux corbeaux ne sont autre chose que les deux saillies sur lesquelles venaient s'appuyer les montants du pont-levis lorsqu'il était relevé au moyen de chaînes dont le mécanisme était logé dans la chambre des herses.

La hauteur de ces corbeaux correspond exactement à la distance du pied de la porte, entre les tours, à la pile du milieu du pont.

Enfin, en portant nos regards encore plus bas, nous trouvons la porte principale ou plutôt l'unique porte dont l'ogive sans aucune moulure atteste par les éléments de sa construction la forme caractéristique des ogives du XIIIe siècle.

Nous pouvons donc établir avec certitude que du XIIIe au XVIe siècle l'aspect de l'entrée du château

était à peu près l'aspect actuel sauf les modifications suivantes :

Les deux tours étaient moins élevées d'un tiers. Elles étaient sans autres ouvertures que d'étroites meurtrières. Elles étaient couronnées d'un crénelage. Entre elles, la petite façade du milieu ne s'élevait que peu au-dessus du premier étage, et là était sans doute un moucharabi destiné à protéger la porte, moucharabi surmonté d'un crénelage également.

Le pont-levis en bas avec ses deux chaînes.

Au-dessus de cet ensemble, à gauche, on devait apercevoir le sommet crénelé de la tour carrée d'entrée, que dominait de la hauteur de ses trente mètres le grand donjon. Tel était l'aspect de la façade. Cet état de choses persista vraisemblablement jusqu'au grand siège de 1427.

Il faut croire que la porte et les remparts avaient été défendus vigoureusement et n'avaient pu être forcés pour que les Anglais se soient attaqués au donjon du côté du plateau. S'ils avaient réussi à s'emparer de l'enceinte ils eussent eu plus de facilité pour éventrer le donjon du côté Ouest où il n'y avait pas de fossés. C'est sans doute pendant ce siège que l'ennemi tenta de pénétrer par la meur-



Fig. 7. — LE CHATEAU DE SAINT-JEAN A LA FIN DU XIIe SIÈCLE

porter d'énormes planchers et les lourdes pièces de bois d'une toiture.

En second lieu tout l'angle Nord-Est était détruit. On ne pouvait songer à restaurer le donjon sans reconstruire d'abord cet angle dont l'épaisseur de maçonnerie atteignait près de trois mètres sur trente mètres de haut, et ensuite à le flanquer d'un contre-fort de soutien en pierres de taille, de trois mètres d'épaisseur à la base.

La dépense d'un tel travail eut été considérable, et il est probable que ce motif surtout fit rejeter ce projet.

Enfin il faut dire qu'à la veille de la Renaissance, les mœurs seigneuriales s'étaient adoucies, le luxe s'était introduit dans les intérieurs. On recherchait des salles mieux éclairées, plus commodes d'aménagement, toutes choses qui s'accordaient mal avec la sévérité des donjons aux pièces immenses, difficiles à chauffer, à ce point qu'on ne les habitait que couvert de fourrures, pièces éclairées seulement par d'étroites et rares ouvertures.

Toutes ces considérations durent agir sur l'esprit des dames d'Armagnac, et les décider à abandonner le donjon à son état de ruine et à construire à côté une habitation plus conforme aux goûts de l'époque.

Elles résolurent donc d'élever un bâtiment sur le porche même, derrière les deux tours, mais comme le porche avait dû être établi obliquement à la façade Nord du donjon pour ménager la tour carrée d'entrée, il restait entre la nouvelle construction élevée sur le porche et le donjon un espace triangulaire, espace qui fut compris dans les nouvelles constructions et aménagé en vastes pièces d'habitation.

Ce fut certainement à cette époque que la tour carrée fut démolie dans sa partie supérieure, évidée dans la portion Ouest de sa base et les matériaux servirent sans doute en partie à l'édification du nouveau bâtiment.

Pour donner de l'élévation au bâtiment élevé sur le porche du XIIe siècle, on fut obligé de relever aussi les deux tours d'entrée dont les créneaux disparurent pour faire place, cinq mètres plus haut, aux élégants machicoulis qui les couronnent.

Afin d'accéder au nouveau bâtiment, un escalier fut construit contre le contrefort Nord-Ouest du donjon, sur l'emplacement de l'angle Nord-Ouest de la tour carrée. L'ancien escalier de cette tour qui donnait accès au premier étage du donjon fut détruit et fit place à une très grande pièce, aujour-

d'hui la cuisine, dont la superficie nous donne exactement les dimensions de l'intérieur de la tour carrée, et dans laquelle se trouve le puits du donjon.

Il est difficile aujourd'hui de se rendre compte de la disposition de l'intérieur des bâtiments à cette époque, car des remaniements complets ont eu lieu dans la première moitié du XIX[e] siècle par Mahin et des Murs, toutefois si l'on en juge par certains vestiges de fenêtres restés noyés dans la maçonnerie de la façade qui domine la rue Saint-Laurent, il est probable qu'il y avait au premier un étage très élevé surmonté d'un second étage assez bas de plafond.

Le pont-levis jugé inutile fut supprimé. A sa place une seconde arche de pont donna libre accès à la grande porte du château qui gardait toujours ses deux herses comme défense en cas d'attaque.

Ce nouvel état donna au château la physionomie définitive qu'il a conservée jusqu'à ce jour ; car, depuis la fin du XV[e] siècle, il n'eut à subir aucun changement extérieur, si ce n'est l'ouverture de fenêtres dans les deux tours d'entrée pour les rendre habitables. Cette transformation qui ne nuit pas beaucoup à l'aspect général a été faite d'ailleurs avec goût par des Murs.

Il n'existe sans doute aucun château féodal aussi



Fig. 8. — LE CHATEAU DE SAINT-JEAN A LA FIN DU XVe SIÈCLE

(État actuel).

bien conservé que celui de Saint-Jean. On sait que dans le cours du XVII[e] siècle Richelieu fit démanteler la plupart des châteaux forts. Celui de Saint-Jean échappa à cette proscription. Fût-ce parce qu'il appartenait à Sully, dont le prestige existait encore malgré sa disgrâce. Cette explication est plausible. D'ailleurs, au point de vue militaire, depuis les progrès accomplis par l'artillerie, cette forteresse n'avait qu'une importance très secondaire.

L'ENCEINTE

L'enceinte se compose d'un mur circulaire se rattachant au contrefort Sud-Ouest du donjon d'un côté, et de l'autre à la tour Nord qui garde la porte d'entrée. Sur les côtés Sud-Est et Nord, ce mur d'enceinte est flanqué de quatre tours de défense, deux à l'Est et deux au Nord.

Sur le côté Ouest il n'existe aucune tour parce qu'autrefois le glacis, presque à pic, qui descend dans la vallée, venait s'appuyer sur le pied du mur d'enceinte. Il était impossible à l'ennemi, en cas d'attaque, d'accéder de ce côté, et, en tout cas, la défense eut été très facile.

Outre ces quatre tours de l'enceinte et les deux

tours de l'entrée, une très grosse tour découronnée comme les autres est accolée à la façade Est du donjon.

Ces tours portent le nom des quatre seigneuries dépendant du château, qui devaient à tour de rôle fournir des soldats pour la garnison. Ce sont à droite de la porte d'entrée, la tour de Brunelles, puis la tour de Saint-Victor-de-Buthon. Du côté de l'Est, en partant du pont, la grosse tour ou tour de la Chaise, la tour de Montdoucet, et enfin la tour de Saint-Georges.

Le mur d'enceinte a en moyenne une épaisseur de 2 mètres et une hauteur de 5 mètres. Son sommet était crénelé. Il reste encore dans la partie Sud-Est deux créneaux intacts, cachés par du lierre.

Derrière le crénelage un chemin de ronde permettait de circuler sur le haut du mur et de le parcourir entièrement, ce chemin traverse les tours et devait aboutir d'une part à la terrasse de défense qui surmonte la salle des gardes, et de l'autre à l'angle Sud-Ouest du donjon.

Ce mur est construit en meulière. L'appareil en feuilles de fougère ne se rencontre que sur quelques points très rares. Ils sont dus probablement à des restaurations postérieures.

Entre le donjon et la tour de Montdoucet on remarque dans le mur d'enceinte une fenêtre ogivale. Comme il est inadmissible que l'on ait, au XIIe siècle, pratiqué une ouverture dans une courtine, surtout dans la partie tournée vers le plateau et exposée par conséquent aux coups de l'ennemi, il faut en conclure que cette fenêtre est postérieure au XVe siècle.

La meilleure explication que l'on puisse donner de ce fait est la suivante : Lorsque les d'Armagnac ont opéré des modifications importantes au château, à la fin du XVe siècle, il est probable qu'ils ont restauré, ou même peut-être reconstruit la chapelle Saint-Étienne, laquelle se trouvait placée précisément entre le donjon et la tour de Montdoucet. Nous avons vu en effet que, sous Louis XIII, le mariage d'un prisonnier avait eu lieu dans cette chapelle. Or, d'après les chroniqueurs, elle avait été incendiée en même temps que le donjon.

On peut donc supposer, sans blesser la vraisemblance, que la fenêtre ogivale dont nous parlons est une fenêtre latérale de cette chapelle évidemment fort petite, et dont un des côtés devait être appliqué au mur d'enceinte. Il ne serait pas impossible qu'il ait été élevé à cette époque un double mur dans cette partie du rempart. Certains arrachements qui

existent sur la tour de la Chaise, contre le donjon, peuvent seuls s'expliquer ainsi. Dans ce cas la fenêtre ogivale n'aurait pas été visible du dehors et ne le serait devenue qu'après la disparition de ce mur.

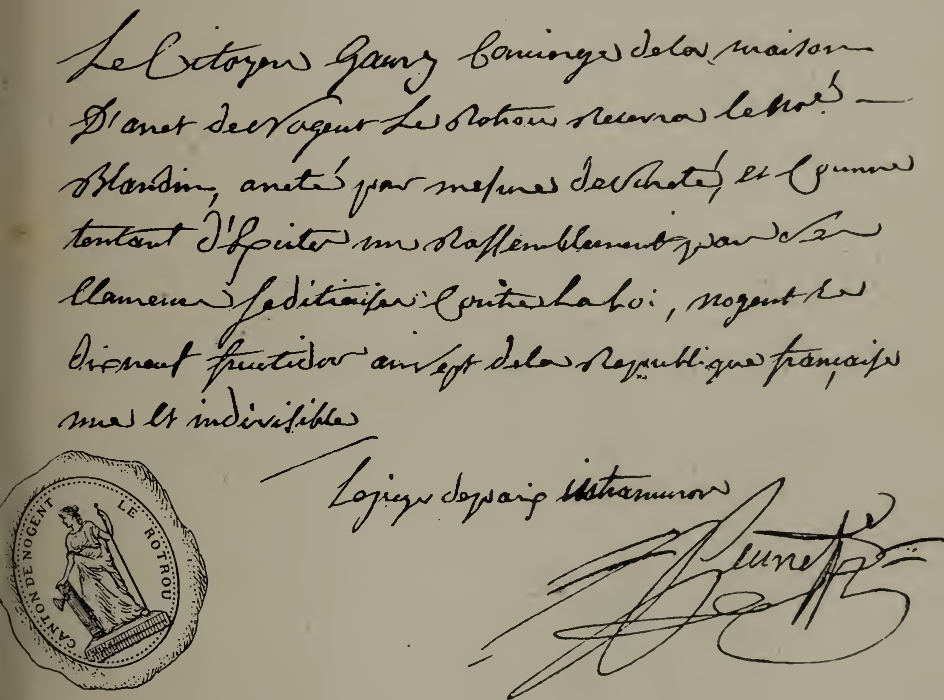
D'autres ouvertures se remarquent encore dans le mur d'enceinte, du côté Ouest, où l'ennemi ne pouvait accéder. Il existe là les restes d'une poterne très étroite et, dans la partie supérieure du mur, on observe la trace d'une fenêtre à meneaux.

Ce mur d'enceinte est en assez mauvais état, deux contreforts extérieurs ont déjà dû être élevés pour le soutenir. Des Murs, pour régulariser le sentier circulaire qui coupe le glacis et le transformer en promenade, a pris de la terre dans le haut du glacis et déchaussé ainsi les fondations qui sont aujourd'hui tout-à-fait à nu. Il avait eu de plus la fâcheuse idée de laisser pulluler dans le talus des lapins de garenne qui ont pratiqué sous la muraille des affouillements importants.

Le crénelage s'est écroulé, il n'en reste que des débris. Le haut du mur très dégradé ne permet plus la circulation sur le chemin de ronde.

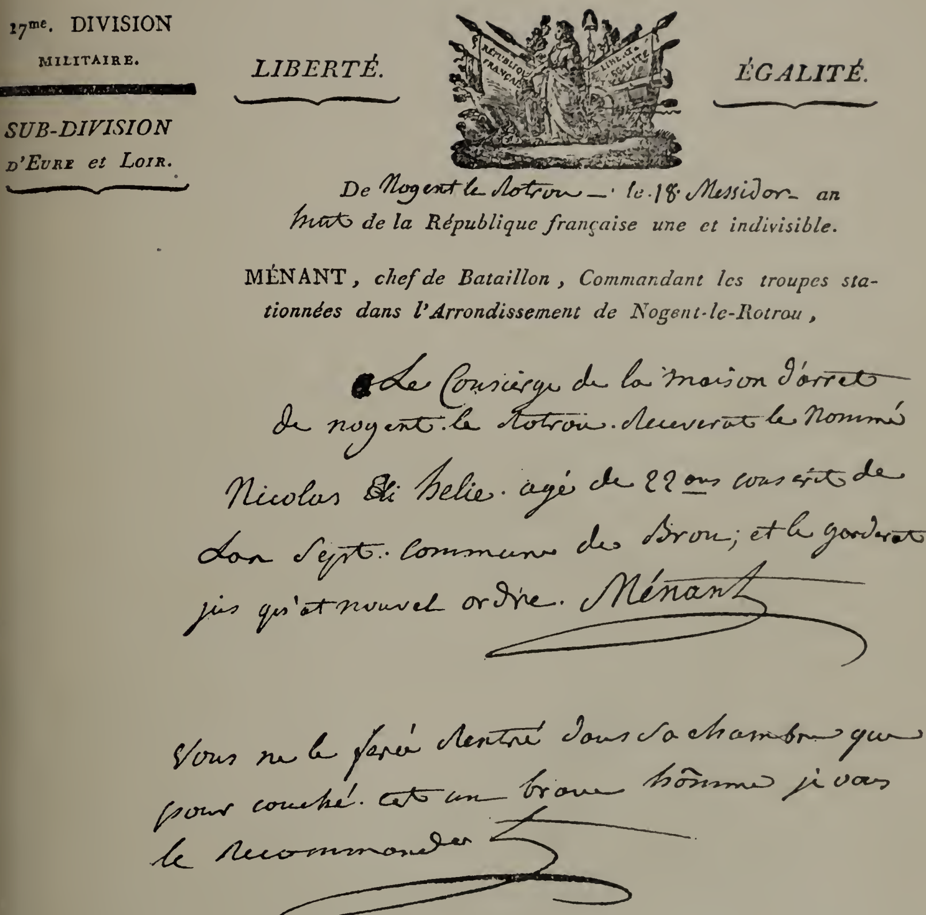
LA TOUR DE BRUNELLES

Cette tour emprunte son nom à la seigneurie de


Le Citoyen Gaury Concierge de la maison
d'arrêt de Nogent Le Rotrou recevra le nommé —
Blandin, arrêté par mesure de sûreté, et comme
tentant d'exciter un rassemblement par ses
clameurs séditieuses contre la loi, Nogent le
vingt fructidor an sept de la République française
une et indivisible

Le juge de paix intra muros

Fig. 9. — FAC-SIMILE DU LIVRE D'ÉCROU DE LA PRISON DE SAINT-JEAN



17me. DIVISION
MILITAIRE.

SUB-DIVISION
d'Eure et Loir.

LIBERTÉ. *ÉGALITÉ.*

De Nogent le Rotrou — le 18 Messidor an huit de la République française une et indivisible.

MÉNANT, *chef de Bataillon, Commandant les troupes stationnées dans l'Arrondissement de Nogent-le-Rotrou,*

Le Concierge de la maison d'arret de nogent le Rotrou recevera le nommé Nicolas Eli Belie agé de 22 ans conscrit de Son Sept. commune des Brou; et le gardera jus qu'a nouvel ordre. Ménant

Vous ne le ferez rentrer dans sa chambre que pour couché. c'est un brave homme je vous le recommande

Fig. 10. — FAC-SIMILE DU LIVRE D'ÉCROU DE LA PRISON DE SAINT-JEAN

Brunelles. Elle est la première à droite lorsqu'on regarde la porte d'entrée du château.

C'est de toutes les tours du château celle qui a le plus souffert. Toute la partie supérieure a disparu. La porte ogivale qui donnait accès à la tour n'existe plus. La base seule, jusqu'au niveau des jardins supérieurs, est intacte. Elle paraît être remplie de terre ou de décombres. Aucune fouille n'y a été pratiquée.

Cette tour passe pour avoir servi spécialement de prison pendant la Révolution de 1793. Il est certain qu'à cette époque le château de Saint-Jean a servi de prison, mais aucune pièce officielle ne parle spécialement de la tour de Brunelles.

Un des registres d'écrou porte la suscription suivante : *Registre d'écrou de la prison de Saint-Jean du 16 fructidor an VI au 16 thermidor an VIII.*

Nous donnons plus loin des fac-simile de plusieurs pièces relatives à des emprisonnements. Les délits les plus communs sont des désertions, des faits de chouannerie qui avaient eu lieu en l'an III et l'an IV, des coups et injures, des propos séditieux, de nombreux vols et maraudages, etc., etc.

Le gardien de la prison était un nommé Gaury qui lui-même fut emprisonné pour avoir laissé

évader trois prisonniers. Il fut remplacé par Barbier, puis gracié et remis à son ancien poste.

Les cachots étaient nombreux ; presque toutes les pièces du bas des tours, munies d'épaisses portes, pouvaient en servir ; mais l'emprisonnement ne paraît pas avoir été très rigoureux, si l'on en juge par la pièce où le commandant Ménant recommande au gardien un prisonnier nommé Elie, comme un bon garçon qu'il faut laisser promener.

Au moment de la vente du château, en 1836, le notaire fit reproduire au haut des affiches une ancienne estampe représentant le château. Cette gravure fort fantaisiste d'ailleurs puisqu'on y voit figurer un palmier, en souvenir sans doute des voyages des Rotrou en Terre-Sainte, nous donne sur la tour de Brunelles un détail assez intéressant. Elle est représentée couverte d'un toit pointu assez élevé sous lequel on remarque un hourd en bois bien conservé. Elle ne portait donc pas de machicoulis comme les tours d'entrée, et avait conservé son appareil de défense du XIII[e] siècle. Il est difficile de savoir à quelle date cette estampe fut faite. Elle ne porte aucune date ni aucune signature ; l'auteur aura trouvé son œuvre tellement mauvaise qu'il n'a pas jugé à propos de livrer son nom à la postérité.

A en juger par la facture et le style, cette vue a dû être exécutée vers le milieu du XVIIIe siècle.

La destruction du hourd, de la toiture et de la partie supérieure de la tour est vraisemblablement l'œuvre d'Étiembre.

Dans la visite qui fut faite au moment de la vente du château par Étiembre à Madame Reiset, il est signalé que la tour de Brunelles, parmi les différentes pièces dont elle se compose, *comporte par le bas un caveau.* S'agit-il d'une pièce souterraine comme celle qui se trouve dans la tour Saint-Georges, la chose vaudrait la peine d'être éclaircie.

TOUR DE SAINT-VICTOR-DE-BUTHON

Cette tour fait suite, du côté Nord, à celle de Brunelles. Elle en est séparée par une courtine sur laquelle très anciennement a été construite une maison d'habitation. On peut supposer que cette petite maison a été élevée par les d'Armagnac pendant la construction des grands appartements ; ce qui appuie cette supposition c'est la présence d'une cheminée dont les chapiteaux sculptés sont manifestement du XVe siècle.

La tour de Saint-Victor-de-Buthon est assez bien conservée, il ne lui manque que la partie supérieure

qui sans doute était munie d'une toiture conique et d'un hourd en bois comme celle de Brunelles.

Elle a été remplie de terre à une époque qu'il est impossible de déterminer, mais évidemment très ancienne car, au milieu, se trouve un cyprès dont la taille semble indiquer de longues années. Le sommet de cette tour forme terrasse communiquant avec le premier étage des petits appartements et donnant accès au chemin de ronde de l'enceinte.

LA TOUR DE MONTDOUCET

La tour de Montdoucet est la plus rapprochée du donjon du côté Est. Elle est fort délabrée et le côté extérieur de la tour est agrémenté d'une énorme crevasse qui descend jusqu'au sol. Il paraîtrait qu'Étiembre, s'acharnant sur cette tour pour en retirer les matériaux, aurait essayé de la jeter bas au moyen de l'explosion d'un baril de poudre. Cette brèche peut provenir en effet d'une explosion, mais elle peut être due aussi à un tassement. L'état de dévastation de l'intérieur dont les planchers sont absents donne plutôt raison à la première de ces hypothèses. Toujours est-il qu'il ne reste debout que les murs.

Cette tour et celle de Brunelles, qui sont les plus

rapprochées de l'habitation ont certainement été exploitées lorsqu'on avait besoin de matériaux.

La tour de Montdoucet a été couverte d'un toit très plat qui ne se voit pas du dehors, afin de la faire servir à abriter les matériaux d'échafaudages dont on a un besoin constant à Saint-Jean.

LA TOUR DE SAINT-GEORGES

De toutes les tours de l'enceinte du château de Saint-Jean, celle-ci est la mieux conservée. Elle n'a perdu que son crénelage et sa charpente ancienne.

Ces dégradations sont attribuables également au vandalisme d'Étiembre.

Élevée en pierres de taille bien appareillées, cette tour défendait le côté Sud-Est, et s'élève à l'endroit où le fossé cesse, et où le glacis très raide qui descend dans la vallée du Ronne commence. Dans une telle situation son attaque était difficile et particulièrement pénible pour l'assaillant. Aussi, extérieurement, ne porte-t-elle pas autant de traces de coups que les autres tours ; cependant lors de l'un des sièges du château, l'ennemi tenta de s'en emparer par surprise.

La tour, en son état actuel comporte intérieurement trois étages.

L'étage inférieur est logé dans la culée de la tour et l'on n'y accède que par une ouverture située au plafond.

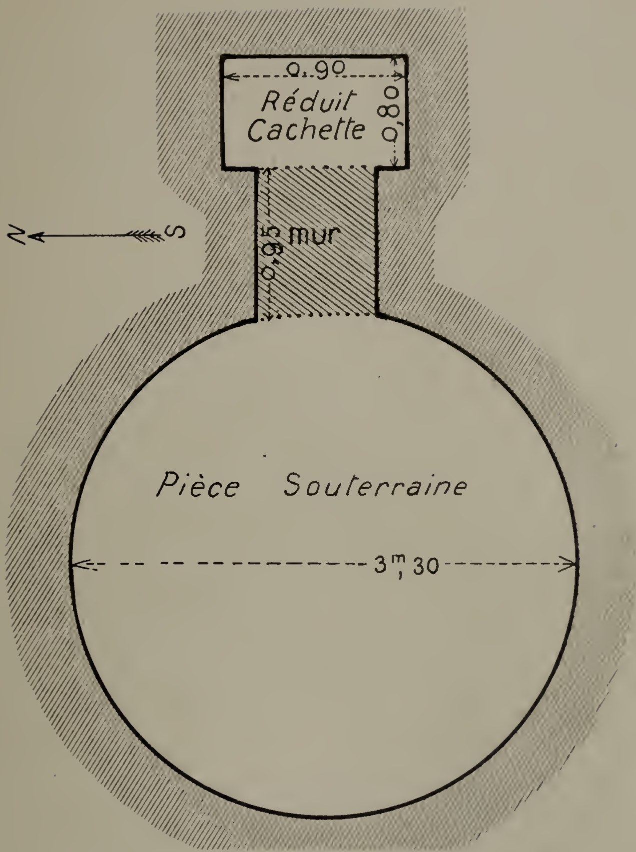
C'est une oubliette, dit-on. Aucune ouverture n'y existe, si ce n'est un conduit de cinq centimètres à peine de diamètre qui va, cheminant à travers une très épaisse muraille, s'ouvrir au dehors, à la hauteur du premier étage, de façon à donner à cette pièce une ventilation suffisante.

Toute la paroi est en pierres de taille parfaitement jointoyées. Son diamètre est de 3 m 40 c et la hauteur depuis le sol jusqu'à l'ouverture pratiquée au sommet de la voûte est de 5 m 50 c.

Cette voûte est conique et un ouvrier, quelque peu ami du bon vin, que j'y avais fait descendre avec moi pour certaines recherches, disait en sortant, avec admiration : « Ah Monsieur, on se croirait dans un litre ! »

Sur le côté Est de cette pièce circulaire existe un petit réduit rectangulaire qui descend de 1 m 45 c en contre-bas du sol de la première pièce. Ses dimensions sont de 0 m 80 c sur 0 m 90 c. Il est revêtu comme le reste d'un bel appareil en pierres de taille.

Le sol de ces deux pièces était dallé autrefois. Le dallage brisé est amoncelé dans un coin. Il a été enlevé sans doute pour faire des recherches.



Coupe de la pièce Souterraine
de la Tour St Georges

Fig. 11.

Aucun sgraffiti ne se voit sur les pierres, qui du reste s'y prêtent peu. Ce sont des pierres de grison analogues à celles qui ont été employées pour la confection du bas des tours d'entrée du château. Cette absence d'inscriptions ou de marques quelconques est très singulière dans un cachot.

Bien que cette pièce souterraine ait toujours été regardée comme une oubliette, néanmoins il règne, à mon avis, de l'incertitude quant à sa destination.

Le réduit qualifié de fosse d'aisance paraît bien grand et bien profond pour une prison dans laquelle on ne descendait vraisemblablement qu'un prisonnier à la fois. Il est maçonné en pierres de taille avec un luxe qui ne paraît pas en rapport avec sa destination. De plus il est séparé de la pièce principale par une ouverture très spacieuse 0^{m} 80^{c} sur 1^{m} 80^{c}, percée dans un mur de 0^{m} 95^{c} d'épaisseur. Peut-on supposer que ce fut là un second cachot spécial ?

La présence d'un trou de ventilation dans l'épaisseur du mur est également singulière. Fosse d'aisance, ventilation, c'est là un confortable auquel on ne songeait guère dans ces temps de sauvage et cruelle barbarie. L'oubliette était réservée à ceux qu'on voulait supprimer. On ne voit pas bien que

l'on se préoccupât de donner à ses ennemis tant de commodités.

En examinant la partie supérieure de la voûte, on constate la présence de trois trous de chaque côté, destinés évidemment à recevoir l'extrémité de solives, ils sont situés à 1 m 70 c de la terminaison du couloir d'entrée. Il y avait donc là un plancher muni évidemment d'une trappe pour accéder à la pièce du fond.

Il est certain que si l'on faisait examiner cette pièce par une personne dépourvue de toute prévention, et n'ayant pas reçu l'idée préalable d'une oubliette, sa première impression en voyant cette voûte con-ovoïde serait qu'il s'agit d'un silo. C'est qu'en effet cela ressemble étonnamment à ces silos qu'on rencontre à chaque pas en Asie-Mineure, du côté d'Antioche, silos qui ont souvent servi de citernes, et qui auraient été construits, dit-on, à l'époque des croisades. La petite cheminée d'aération aurait eu pour but d'empêcher le grain de s'échauffer. Le plancher supérieur était également une double fermeture très usitée en pareil cas.

Quant au réduit, ce pouvait être une cachette. Il est bon de réfléchir que la garnison, en cas de siège, devait avoir des provisions de blé considérables.

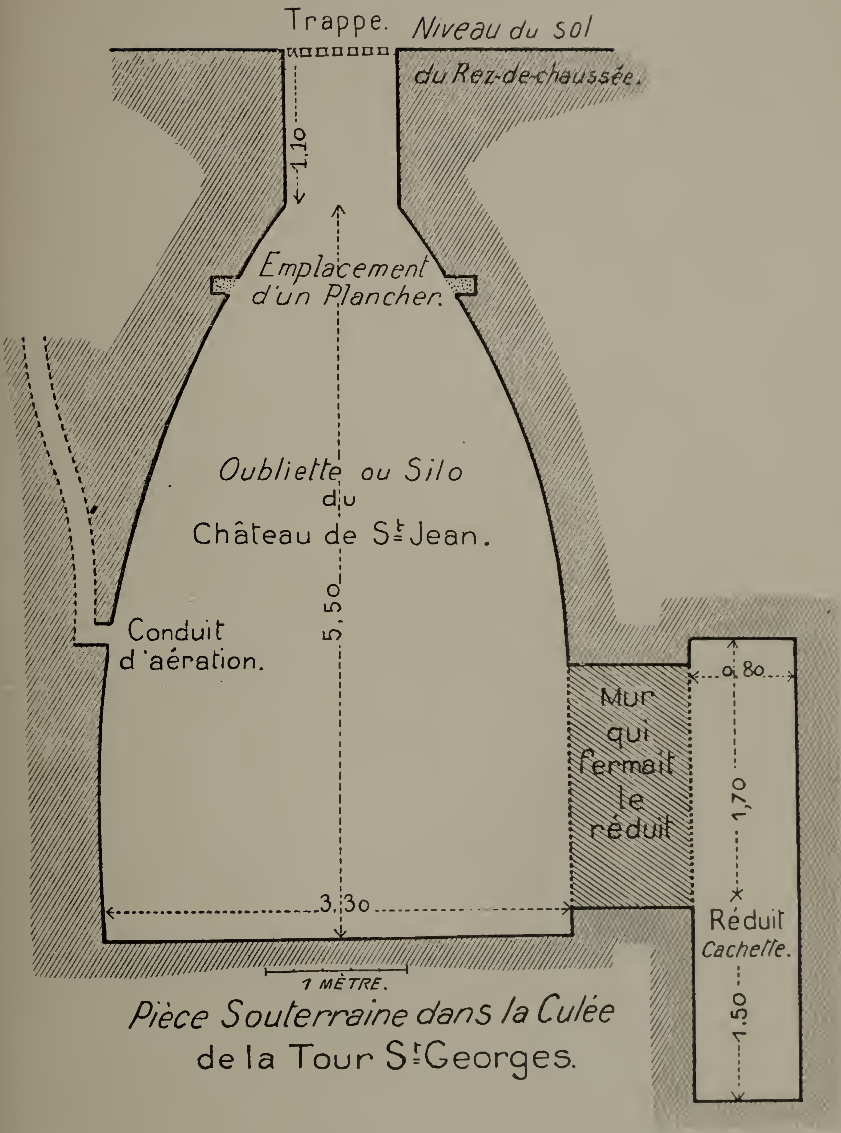

Trappe.
Niveau du sol
du Rez-de-chaussée.
1,10
Emplacement
d'un Plancher.
Oubliette ou Silo
du
Château de St Jean.
5,50
Conduit
d'aération.
Mur
qui
fermait
le
réduit
0,80
1,70
Réduit
Cachette.
1,50
3,30
1 MÈTRE.
Pièce Souterraine dans la Culée
de la Tour St Georges.

Fig. 12.

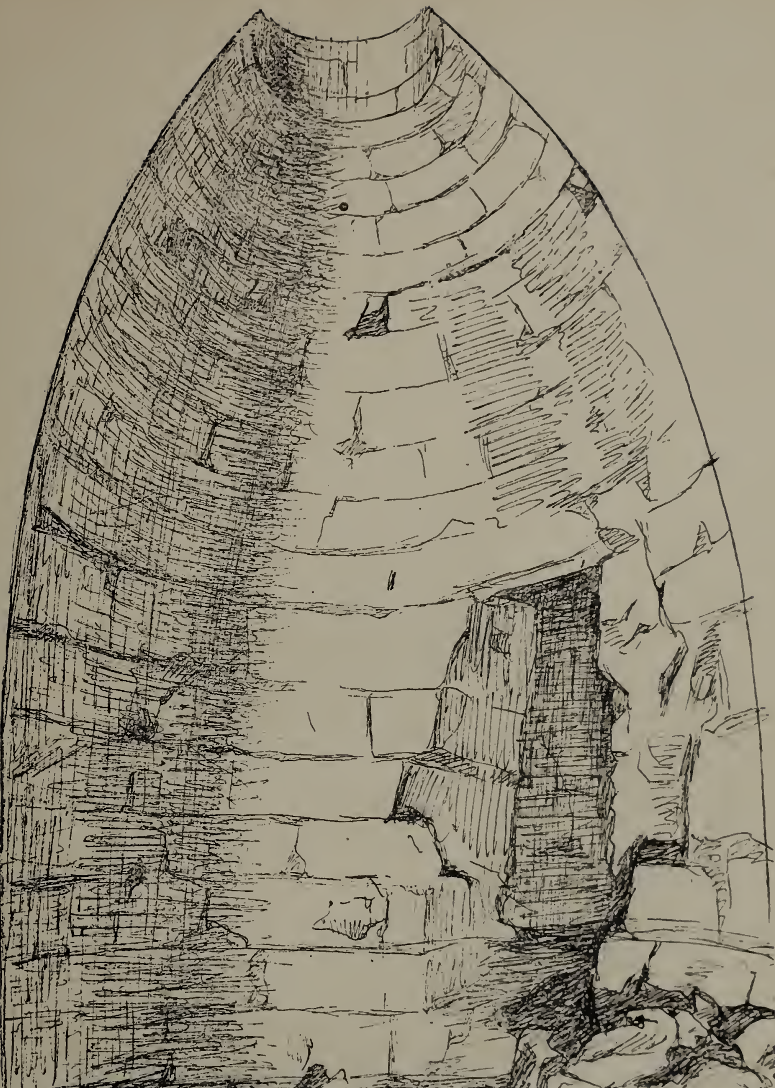


Fig. 13. — VUE DE L'INTÉRIEUR DU SILO

Or l'oubliette est précisément placée dans la partie habitée par la garnison.

Nous ne voyons donc aucune raison bien sérieuse de penser que cette pièce souterraine fut vraiment une oubliette. Les cachots ne manquaient pas à Saint-Jean où il existait sept culs de basse fosse, plus le cachot du deuxième étage dans l'épaisseur du contrefort Sud-Ouest et probablement d'autres pièces dans les tours pouvant parfaitement être utilisées comme cachots.

Bien entendu nous ne donnons cette explication que comme une hypothèse, mais elle est soutenable. L'importance donnée à la construction de cette pièce, le soin qui y a présidé, sont en rapport avec l'importance d'un approvisionnement abondant en cas d'attaque et de siège, et ne s'explique pas dans l'hypothèse d'une oubliette qui n'avait besoin ni de cette dimension, ni d'un tel luxe de construction. Il est à remarquer encore que toutes les précautions ont été prises pour que cette pièce fut et restât exempte d'humidité, et elle est en effet remarquablement sèche, bien que située très bas dans le pied de la tour.

Quant au réduit, c'était vraisemblablement une cachette destinée à recevoir de l'argent ou des

objets précieux. Il est séparé de la pièce principale par un mur en pierres de taille de 0m 95c d'épaisseur.

Il est certain que cette ouverture, maçonnée convenablement avec des pierres de taille faisant corps avec le parement même de la grande pièce, pouvait ne donner aucun soupçon de cachette, et, même si l'on venait à sonder la muraille en frappant, cette épaisseur énorme de près d'un mètre devait amortir le son, de telle sorte qu'il était impossible de supposer qu'il y eut du vide derrière.

Toutes ces considérations nous fortifient dans l'opinion que nous avons émise que cette prétendue oubliette n'est autre chose qu'un silo, et le réduit adjacent une cachette. Il sera intéressant par la suite de rechercher s'il n'y a pas d'autres pièces de ce genre dans la culée des autres tours d'enceinte, ce qui est fort possible, surtout si la pièce souterraine de la tour de Saint-Georges est bien un silo.

Nous donnons ici le plan et une coupe de cette pièce, dans laquelle on descend assez facilement à l'aide de deux échelles attachées l'une à l'autre.

Mesures de la pièce souterraine de la tour de Saint-Georges

Diamètre au niveau du sol. . . .	3m 30
Hauteur, du sol au sommet de la voûte.	5m 50



Fig. 14. — OUVERTURE DE LA CACHETTE

Longueur du passage. . . . . . 1^{m} 05

Porte du réduit. . . . . . 0^{m} 80 — 1^{m} 80

Épaisseur du mur fermant le réduit. . 0^{m} 95

Dimensions du réduit

Profondeur au-dessous du sol. . . 1^{m} 45

Largeur. . . . . 0^{m} 80

Longueur. . . . . 0^{m} 90

Hauteur, du fond au sommet. . . 3^{m} 20

Du sol au haut de la voûte il y a dix-neuf assises de pierres de taille.

D'en haut, jusques et y compris le linteau de la porte du réduit, onze assises.

Au-dessous du linteau, huit assises.

Du sol au niveau de la base du petit soupirail, dix assises.

A partir du sol, si l'on compte quatorze assises, on voit à ce niveau trois trous de solives de chaque côté, indice d'un plancher.

L'entrée du soupirail a 0^{m} 25^{c} de largeur et 0^{m} 30^{c} de haut. Le conduit se rétrécit et se dirige en biais à travers le mur jusqu'au premier étage où il débouche imperceptiblement au dehors.

Au fond du réduit, terre graveleuse non remuée.

La salle du premier étage est de plain pied avec

les jardins supérieurs du château, ou du moins elle l'était jadis, car actuellement le niveau du sol de ces jardins s'est exhaussé d'environ 1 m 10 c. On y descend au moyen de cinq marches.

L'entrée de cette salle est percée dans le mur d'enceinte, car la tour n'est pas tout-à-fait circulaire. Elle est appliquée sur le mur d'enceinte et ne forme que les trois quarts d'une circonférence. Du côté des jardins la façade de la tour est donc plane.

Dans cette façade est ouverte une très belle ogive fermée au fond par un mur, dans lequel s'ouvre une petite porte carrée accédant à la pièce.

Cette ouverture ogivale semble indiquer que la construction de cette tour a eu lieu au XIIIe siècle, et si l'on admet que l'enceinte est du XIIe siècle, il faudrait supposer que la tour de Saint-Georges n'a été construite qu'après l'enceinte, mais il est possible que l'entrée ait été modifiée au XIIIe siècle.

Cette salle avait été transformée, par des Murs, en fruitier. Elle ne présentait aucune ouverture. Cependant, en examinant l'extérieur de la tour, il était facile de s'assurer qu'à ce niveau existent trois longues meurtrières.

Trouvant plus pratique d'avoir du jour dans ce fruitier, que j'avais agrandi en augmentant le

nombre des tablettes, j'entrepris de faire déboucher une des meurtrières, et le hasard me fit choisir celle du milieu.

A peine eut-on enlevé vingt centimètres de maçonnerie à l'endroit où devait se trouver la meurtrière, qu'à ma grande surprise on se trouva en présence d'une forte poutre dont on découvrait la section carrée. Comment cette poutre se trouvait-elle ainsi engagée dans ce lieu insolite ? Examinant alors avec plus d'attention l'extérieur de la meurtrière, je constatai que toutes les pierres de la partie inférieure avaient été brisées et en partie enlevées, de telle sorte qu'il existait au bas de la meurtrière une ouverture assez large pour y passer la tête.

Je fis dégager la maçonnerie à l'intérieur et non sans quelques efforts, on retira le morceau de bois qui se trouva être un fragment de grosse poutre long de 1 m 68 c avec une section carrée de 0 m 30 c.

L'extrémité de la poutre située vers le bas de la meurtrière était grossièrement taillée en coin, à coups de hache, sur une longueur de 0 m 90 c et ce travail attestait une certaine précipitation.

L'ensemble de ces diverses observations et leur rapprochement me donna à penser qu'à un moment donné, pendant l'un des sièges que subit le château

au XIIIe ou au XVe siècle, l'ennemi avait tenté de s'introduire dans l'enceinte nuitamment en s'ouvrant un passage par le bas de la meurtrière. La garnison s'était aperçue de cette tentative et pour fermer toute issue de ce côté, on était allé à la hâte chercher cet énorme morceau de bois. Après l'avoir précipitamment taillé en pointe, on avait enfoncé dans la meurtrière égueulée ce gigantesque coin, puis maçonné par dessus sa culée pour le maintenir solidement en place.

Je ne vois guère que cette hypothèse qui puisse expliquer la présence de cette poutre en pareil lieu, le rapprochement de la forme particulière du morceau de bois avec la dégradation observée à la partie inférieure de la meurtrière, puis la forte maçonnerie établie derrière la culée de la poutre. Cet ensemble de faits permet je crois d'en tirer la déduction que je viens d'exposer.

Toujours est-il que j'ai conservé soigneusement ce vestige de défense, témoin des luttes du passé, et que je l'ai placé debout à l'une des extrémités du grand porche.

Les deux autres meurtrières sont restées bouchées, mais comme elles ne présentent extérieurement aucune dégradation, il est permis de penser qu'elles

ont été simplement fermées par la suite des temps. Elles étaient beaucoup mieux à l'abri de toute tentative d'escalade que celle du milieu, car elles sont plus en vue de la courtine que cette dernière.

Cette salle du premier étage est très basse et son plafond en poutres recouvert de plâtre est moderne.

La pièce supérieure (2e étage) de cette tour ne communique pas (actuellement du moins) avec le premier étage. On n'y accède que par le chemin de ronde qui se trouve sur le mur d'enceinte. Ce chemin de ronde traverse la tour en cet endroit, et comme le sol est déjà en pente, car nous sommes à la limite du plateau, il en résulte une différence de niveau entre la partie Sud et la porte Nord du chemin de ronde dans la tour, différence qui est rachetée par un petit escalier de huit marches.

Ce deuxième étage fort délabré s'élève jusqu'à la toiture. On y observe du côté Sud un escalier en mauvais état qui conduit jusque sous le toit sur le couronnement du mur.

Trois meurtrières s'ouvrent au dehors servant d'asile à des nichées de corneilles. Sur le linteau de

l'une d'elles on lit, tracée au couteau, l'inscription suivante :

ROBYAU . . . IN ANNO 1540
DECESSUS FUIT IN RHONE
. . . . IN DIE MARTIS . .
. . . .
. . . .
PAX . . . .

Cette pièce n'offre rien de particulier et sert aujourd'hui de bûcher.

La toiture est moderne, elle a dû être refaite après l'enlèvement du couronnement de la tour et de l'ancien toit par Étiembre, au moment où la ville devint locataire de cette tour, pour y établir un dépôt des poudres de chasse, pendant le premier quart du XIXe siècle.

Nous reproduisons ici le bail passé à ce sujet entre la ville de Nogent, représentée par le maire M. Fergon, et Étiembre, le 27 septembre 1827 [1].

(1) Entre les soussignés : 1o Julien-René-Louis Étiembre, propriétaire, demeurant au château de Saint-Jean, commune de Nogent-le-Rotrou, d'une part ;

2o Et Emmanuel-Gabriel Fergon, maire de la dite ville de Nogent-le-Rotrou, agissant en cette qualité, en vertu de la

Actuellement la tour Saint-Georges dresse sa haute stature et son front découronné sur le bord du glacis, et c'est de toutes les tours d'enceinte celle qui se voit de plus loin. Elle domine la vallée du Ronne et de la Jambette et on l'aperçoit de la vallée de l'Huisne.

LA TOUR DE LA CHAISE

La tour de la Chaise est cette très grosse tour que l'on aperçoit du pont, à gauche, accolée à la base du donjon.

Elle ne fait partie ni de la construction primitive

---

délibération du Conseil municipal de la même ville, en date du dix du présent mois, d'autre part ;

Les conventions ci-après ont été arrêtées, savoir : Le sieur Étiembre donne à bail à loyer, pour six, neuf ou douze années, à partir du premier octobre prochain, au choix respectif du bailleur et du preneur, en s'entr'avertissant au moins six mois avant l'expiration de la 1e ou de la 2e période,

A mon dit sieur le Maire, ce acceptant pour la ville de Nogent-le-Rotrou,

La tour Saint-Georges du château de Saint-Jean, située au fond de la cour du dit château, du côté de la rue de la Culbute, dans laquelle tour il existe une basse fosse et telle qu'elle se poursuit et comporte.

Pour, par la ville de Nogent, jouir de la dite tour, pendant le dit temps, pour y déposer les poudres de chasse de l'entrepôt établi en cette ville par l'administration des contributions indirectes.

Ce bail est fait à la charge par la ville de Nogent-le-Rotrou

du XI[e] siècle, ni du XII[e]. Sa présence ne s'expliquerait pas à ces époques. Elle a dû être construite au commencement du XVI[e] siècle, au moment où les d'Armagnac ont procédé au remaniement général du château. Il est facile de se rendre compte des nécessités stratégiques qui ont présidé à l'érection de cette tour, et son énorme saillie indique clairement son usage.

Jusqu'au XV[e] siècle, l'entrée du château était défendue par le pont-levis principalement, et par les deux tours d'entrée, mais la saillie de ces deux tours avait, dès le XIII[e] siècle, nui jusqu'à un certain

---

de faire à ses frais ou à ceux de l'administration des contributions indirectes les travaux intérieurs qui seront jugés nécessaires pour y placer les dites poudres.

Le sieur Étiembre s'oblige à entretenir convenablement la couverture de la dite tour, de faire sur le mur, à une distance de six à huit pieds de la tour, un petit mur de trois pieds, en pierres sèches ou toute autre clôture en bois pour en défendre l'approche, comme aussi de faire dans le bas, en avant de la porte d'entrée de la dite tour, une petite enceinte en pierres ou en bois, carrée ou circulaire, laquelle prendra de chaque côté de la tour, aussi pour en défendre l'approche.

Le dit bail est fait, en outre, pour et moyennant la somme de cent francs par chaque année, que M. le Maire s'oblige à faire payer au dit sieur Étiembre, par la ville de Nogent, à commencer le premier paiement le 1[er] octobre 1828 et ainsi continuer d'année en année jusqu'à l'expiration du bail.

Fait double à Nogent-le-Rotrou, le 27 septembre 1827.

ETIEMBRE. FERGON.

point à la défense, en ce sens que le grand donjon trop en retrait ne pouvait plus battre l'ennemi se ruant à l'assaut de la porte. Cet inconvénient était pallié en partie, jusqu'au moment du siège de 1427, par ce fait que les défenseurs de la forteresse pouvaient tenir tête à l'ennemi, du haut des tours d'entrée (voir la figure 7) et du haut de la tour carrée qui dominait les deux tours et commandait la partie de pont précédant le pont-levis.

Lorsque les d'Armagnac relevèrent le haut des tours, englobèrent la tour carrée dans leur construction, et surtout lorsqu'ils supprimèrent le pont-levis, le nouveau pont ne se trouvait plus protégé du tout. A peine le voyait-on du donjon. Il était tout-à-fait nécessaire que l'on put battre de flanc des assaillants se présentant sur le pont pour forcer la porte, malgré les doubles herses qui la défendaient et avaient sans doute été conservées.

C'est à cette nécessité de la défense que répond la tour de la Chaise, avec sa canonnière tournée du côté du pont qu'elle couvre par le travers. Il est à remarquer que c'est la seule des tours qui n'ait pas de meurtrières ordinaires mais bien des canonnières. Au XVIe siècle l'usage du canon dans les sièges avait pris une grande importance due aux progrès de l'artillerie, aussi la tour de la Chaise nous offre-t-elle

des murs d'une épaisseur tout-à-fait exceptionnelle, épaisseur que l'on ne retrouve ni dans la construction du XIIe, ni dans celle du XVe.

La tour carrée d'entrée du XIe siècle avait seule une épaisseur analogue.

Cette tour est sans autres ouvertures que trois meurtrières canonnières dont la première est dirigée vers le pont, la deuxième vers le plateau, et la troisième vers le fossé qui longe le donjon. Elle ne devait pas être très élevée. Intérieurement elle se composait d'une pièce de rez-de-chaussée complètement obscure, destinée sans doute à renfermer des munitions et des approvisionnements, puis d'une pièce voûtée desservant l'étage des embrasures, le tout surmonté par une terrasse crénelée. Les corbeaux servant de départ à la voûte existent encore et indiquent le commencement du XVIe siècle.

Actuellement l'intérieur de la tour est à ciel ouvert. L'accès à la tour de la Chaise avait lieu par l'intérieur du donjon et l'on arrivait de plain-pied dans la salle de défense du premier étage.

A la tour de la Chaise est annexée, dans la partie Sud, touchant au donjon, une sorte de citerne rectangulaire dont l'usage est assez obscur. Si elle était placée un peu plus loin on pourrait supposer qu'elle était destinée à recevoir les produits du

cabinet d'aisances qui se trouvait dans le contrefort Sud-Est du donjon, mais ce réduit n'est pas au-dessous.

D'autre part, il y avait à la partie supérieure de cette espèce de fosse un conduit qui traversait le mur du donjon, conduit terminé au-dessus de la fosse par une pierre d'écoulement formant sorte de gargouille.

Y avait-il dans cette partie du donjon une cuisine dont les eaux ménagères s'écoulaient dans cette fosse, on ne peut se livrer qu'à des suppositions, en l'absence de données plus précises.

L'épaisseur du mur de cette partie de la tour de la Chaise se trouvait fort diminuée par la présence de cette fosse, et elle eut été facilement éventrée de ce côté si l'ennemi avait soupçonné cette particularité. Je crois, sans pouvoir l'affirmer, qu'il existait à cet endroit un double mur partant de la tour et allant rejoindre le mur de la courtine ou même la tour de Montdoucet. Un arrachement de pierres très marqué, dans cette partie de la tour, corrobore cette supposition.

DIVERSES POÉSIES

SUR LE CHATEAU DE SAINT-JEAN

Il eut été surprenant que l'aspect impressionnant du château de Saint-Jean n'eut pas exercé une heureuse et stimulante influence sur l'imagination des poètes. Nombre d'esprits cultivés n'ont pu résister sans doute au désir d'exprimer par de beaux vers les impressions qu'ils avaient ressenties en visitant le vieux manoir des Rotrou.

Nous sommes malheureusement loin de posséder tout ce qui a été écrit à ce sujet. Nous nous bornons à reproduire ici quelques pièces qui nous ont été adressées et que nous avons conservées avec une pieuse reconnaissance envers leurs auteurs.

Au Docteur Jousset de Bellesme

CROQUIS NOGENTAIS

(AUTREFOIS - AUJOURD'HUI)

Le Perche dominé des hauteurs de Saint-Jean
Découvre ses côteaux, ses bois, ses métairies,
Et l'Huisne qui déroule à travers les prairies,
Capricieusement, ses méandres d'argent.

Ici, la vie est calme, et le ciel indulgent,
Et ce val, écrin vert dans les saisons fleuries,
Renferme le joyau des vieilles seigneuries
Dont le souvenir plane au-dessus de Nogent.

Près du château, je rêve aux scènes féodales,
Au bruit des éperons résonnant sur les dalles
Au départ pour Solyme, où tant de preux sont morts ;

La châtelaine étreint le baron qui murmure,
Le destrier fougueux piaffe et ronge son mors,
Et le baiser brûlant se glace sur l'armure !

PIERRE BRUYANT.

8 novembre 1896.

Extrait de : *En voyage, France et Belgique,* par Victor Hugo.

« Nous avons vu et visité à Nogent-le-Rotrou ce château qu'on voulait me vendre, il y a six à sept ans. Nanteuil en fait pour toi (Mme Hugo) un croquis de souvenir pendant que je t'écris. L'extérieur du château est encore très beau et domine superbement un immense horizon de plaines ondulantes. L'intérieur n'est que délabrement . . . . . ».

Nogent, le 25 juillet 1827.

UN CLAIR DE LUNE AU CHATEAU DE S^{T}-JEAN

Un voile de brouillard glissait sur la vallée
Estompant les côteaux, les arbres, les sillons
Où se mourait le chant des timides grillons.
Les oiseaux regagnaient leurs nids d'une envolée ;
Et, se dressant au loin sur la voûte étoilée,
Les clochers endormis cessaient leurs carillons.....

Les heures, lentement, tombaient en notes graves,
Et la nuit refermait sur elle son manteau.
Plus haut, plus imposant que les tours des Margraves
Que jadis, sur le Rhin, défendaient les burgraves,
Le manoir des Rotrou veillait sur le côteau.

Il veillait ! géant noir sur l'immensité sombre
Les fenêtres des tours semblaient des yeux ouverts
Sur les bosquets profonds de ténèbres couverts.
Par endroits des clartés de lune rayaient l'ombre
Eclairant, balancés un peu dans la pénombre
Des arbustes légers et de grands rameaux verts.

Une poudre d'or mat tombait sur la ramure
Sur les fleurs d'où montaient mille parfums troublants.
Les branches avaient l'air de candélabres blancs
Dressés pour éclairer dans leurs nids de verdure
Que la brise frôlait avec un doux murmure
Les gros amours de marbre endormis et tremblants.

La nuit, devant la lune écartait tous ses voiles
Découvrant peu à peu le sommet d'une tour ;
Les créneaux du donjon s'éclairant à leur tour
Comme d'énormes dents dévoraient les étoiles ;
Et la lune tendait ses rais comme des toiles
Pour captiver Phœbus et lui parler d'amour.

R. G.

16 septembre 1906.

BALLADE DU CASTEL SAINT-JEAN

A M. Jousset de Bellesme.

Jadis, dans le temps féodal
On n'y rêvait que la bataille !
Le seigneur avec son vassal
Et sa meute de valetaille
Sur les manants que l'on fouaille
Mettait la main comme un carcan,
Et de leur sang faisait ripaille
En votre castel de Saint-Jean !

Mais un silence colossal
Succède au bruit de la ferraille ;
Seuls, la Nature et l'Idéal
Chantent autour de la muraille.
L'artiste, par mainte trouvaille,
A su, grâce aux beautés d'antan,
Adoucir la rude pierraille
En votre castel de Saint-Jean !

Dans le donjon seigneurial,
Au lieu d'un tyran qui vous raille,
On trouve un hôte cordial
Qui songe, sourit, et travaille :
Et, parmi l'éclat dont s'émaille
La salle d'or et de safran,
C'est l'âme d'Haydn qui tressaille
En votre castel de Saint-Jean !

ENVOI

Prince, que jamais ne s'en aille
Pour le poète et l'artisan
L'hospitalité que l'on baille
En votre castel de Saint-Jean !

CAMILLE SCHWARTZ.

22 mai 1903.

UN CHATEAU FÉODAL

Au Docteur Jousset de Bellesme.

Je vois de ma fenêtre un donjon féodal,
Quadrilatère nu, farouche, colossal.
Comme un rameau verdit sur une vieille écorce,
Les siècles de la grâce, après ceux de la force,
Pour le loisir et pour le luxe, ont adossé
Aux âpres murs témoin d'un terrible passé,
Un château de beau style et de noble élégance ;
Et cela fait aux yeux une heureuse alliance
D'art délicat ensemble et de fruste grandeur.
Mais seul, c'est le manoir géant qui parle au cœur.
Appuyé puissamment sur le mont qu'il domine,
Rien n'est plus près que lui du ciel, et sa ruine
Semble se souvenir des bâtisseurs titans
Qui faisaient trembler l'homme et défiaient le temps.
Des corbeaux tournoyants qui passent et repassent
S'y posent un moment, s'envolent et croassent.
Les nuages lui font un somptueux décor
Que les feux du couchant teignent de sang et d'or,

Et la ville, à ses pieds, conserve du vieil âge
Un humble aspect qu'à peine a troublé le passage
Des générations d'une autre humanité ;
Comme si, d'un esprit formidable habité,
Il enfermait encor l'orgueil et la colère
Des durs barons, dans son enceinte séculaire !
Que de fois j'ai rêvé face à face avec lui !
D'où vient donc qu'il m'émeut à ce point, aujourd'hui ?
Avril remonte aux champs du ciel, et va remettre
Aux mains frêles de Mai, tout énivré de naître,
Les thyrses odorants de la jeune saison.
Des poiriers, des pruniers, la blanche floraison,
Les pare encore, et jonche en même temps la terre.
Il circule dans l'air une ivresse légère
De parfums exhalés, de vibrantes clartés
Qu'on entend dans les cris des oiseaux exaltés.
Et mille fois ainsi, dans la même innocence,
A rayonné, fleuri, chanté la renaissance
De la Vie, éveillée à l'appel de l'Amour,
Depuis que sur ce faîte on dressa cette tour
Qui n'épouvante plus de sa morne menace.
Mais aussi quel sera le destin de ma race,
Lorsque mille printemps, dans leur retour pareil,
Se seront couronnés de fleurs, sous le soleil ?
Cependant, le donjon s'efface au crépuscule,
Ce n'est plus maintenant qu'un spectre qui recule
Et que la nuit abime au néant de l'oubli.
L'âme remplie encor du spectacle aboli,
Je songe . . . .

EUGÈNE HOLLANDE.

LE DONJON ET L'ENFANT

A Raymonde J. de B.

Dans l'Aube aux rayons clairs, ombre immense et compacte
Se dresse le vieux mur de l'austère donjon,
Sa masse emplit le ciel, et, tel que le Soracte,
Arrête les rayons du jour à l'horizon.

Il est toujours debout, lézardé mais solide,
Epuisant les fureurs des hommes et du temps
Il dresse un front altier sur sa carcasse vide,
Et rit de la poussée énorme des autans.

Il dédaigne l'orage et tient tête à la foudre ;
Il contemple d'en haut les siècles disparus
Qui se sont succédés, à ses pieds, dans la poudre ;
Il les a vus passer et ne s'en souvient plus.

Solitaire il émerge au sein de l'étendue,
Et la plaine le voit, grandiose et menaçant,
Tendre un front sourcilleux aux baisers de la nue
Qui passe, et semble fuir l'étreinte du géant.

Cependant, alentour, l'éternelle Nature,
Ramenant en Avril les fleurs et les oiseaux,
De la base au sommet l'orne d'une parure
Que rehaussent encor les frondes des ormeaux.

Des corneilles, des freux, les innombrables bandes
L'éveillent de leurs cris. Son grand corps chargé d'ans
Semble ployer, ému, sous le poids des guirlandes
Que le lierre au fruit noir vient suspendre à ses flancs.

Au pied de ces grands murs, Raymonde souriante,
Minuscule pygmée auprès d'un éléphant,
Presse, au gré du hasard, sa marche vacillante,
Egayant le printemps de ses grâces d'enfant.

Elle va, puis revient, repart insatiable
De courses et de jeux, et de rires perlés,
Se penche pour tracer dans les flots d'or du sable
Les dessins ingénus de ses doigts fuselés.

Tout est sujet d'émoi, un papillon qui vole,
Et la fleur qui surgit hors de l'épais gazon ;
Une fourmi qui court, un pic-vert qui s'envole
Lui font chercher asile au maternel giron.

Vers le mur délabré, soudain son corps se dresse
Et ses yeux bleus pensifs fixés sur ce débris
Contemplent stupéfaits une telle vieillesse !
La Ruine et l'Enfant se regardent surpris.

J. DE B.

9 mars 1904.

CHATEAU DE SAINT-JEAN

Que j'aime tes débris, antique et noble fort,
Qui sur ton roc assis, du temps braves l'effort,
Et depuis huit cents ans lèves ta vieille tête
Qu'en vain ronge l'hiver, qu'en vain bat la tempête.
Nogent, ton haut château semble de toutes parts
Du voyageur errant poursuivre les regards,
Soit que, de La Bruyère, à l'œil il se présente
Ou soit que, de Margon, sa ruine imposante
S'offre rougie au loin par la pourpre du soir.
Bastions démolis, murailles renversées,
Vieux remparts ! hautes tours jusqu'au sol abaissées !
Qu'ici tout est changé ! Le bronze meurtrier
N'ébranle plus les airs de son fracas guerrier ;
Le vieux donjon n'est plus ; la bannière éclatante
N'apparaît plus au loin sur les créneaux flottante ;
La garde au haut des murs ne veille plus la nuit,
Et dans la cité morne on n'entend aucun bruit.

CHÊNEDOLLÉ.

LE VIEUX DONJON

(NOCTURNE)

Noble donjon, salut ! J'aime ta tête altière
Qui se rit des hivers. L'Aquilon en fureur
Etreint, sans la briser, ta cuirasse de pierre
Que le soleil en vain brûle de ses ardeurs.
Sous tes flancs de granit tout un passé palpite,
Que le Temps implacable engloutit au néant
Et que mon humble vers, en tremblant ressuscite :
Téméraire Pygmée en face d'un géant !

J'aime ta grande voix qui dans la nuit soupire
Comme l'âme d'un luth sous d'invisibles doigts,
Evoquant en mon cœur les larmes, les sourires,
Tout le lointain écho des âges d'autrefois.
Un soir, il m'en souvient, gravissant la colline,
Je suis venu rêver au pied de tes remparts
Et j'ai cru que soudain de ta fière ruine
Les fastes glorieux s'offraient à mes regards.

Je te voyais alors dans ta splendeur guerrière,
Quand les « pierriers » bordaient ton grand front sourcilleux
Et que les « trois chevrons brisés » de ta bannière
Flambaient au clair soleil, sur le fond bleu des cieux.
Dans tes cours j'entendais le bruit des hallebardes ;
La tourelle abritait les « guetteurs » vigilants.
Et, devant la poterne, un vieil archer de garde
Jusqu'au bord des fossés s'avançait à pas lents...

Mais voici qu'au beffroi sonne l'appel aux armes :
Le misérable serf qui peine dans ses champs
Délaisse sa charrue et sa famille en larmes...
C'est l'ordre du seigneur : obéissez, manants !

L'assaillant fait pleuvoir les pierres et les flèches ;
Sur tes murs, ô Donjon ! « balistes, mangonneaux »
S'acharnent, furieux, pour y creuser des brèches...
C'est en vain... et les morts s'entassent par monceaux.

A mes côtés passaient, tout frémissants de haine,
Tes ennemis vaincus. Les voûtes des prisons
S'emplissaient de clameurs, du bruit des lourdes chaînes ;
J'entendais les captifs implorer leur pardon...
Ciel ! que vois-je ? Ces puits, ce sont les oubliettes :
Une éternelle nuit règne dans ces tombeaux ;
Des vivants prennent place au milieu de squelettes...
Et je fuis, éperdu, ces lugubres tableaux !

Dans un cadre nouveau se déroulait mon rêve :
Je suivais sur la lice, aux sons vibrants du cor,
Les brillants paladins qui combattaient sans trève,
Montés sur leurs coursiers caparaçonnés d'or.
L'un des preux est tombé : l'heureux vainqueur s'avance
Au pied de la tribune où, de ses doigts tremblants,
La blonde châtelaine, en recevant la lance,
Passe l'écharpe au cou du chevalier galant...

Sous tes voûtes glissaient de fugitifs fantômes :
Gentes dames, seigneurs, petits pages, varlets ;
Et je voyais, hautains, sous l'acier de leurs heaumes,
Les vieux comtes du Perche et leurs fiers écuyers...
Puis, dans la nuit, montait le doux son des mandores,
Et j'écoutais, ravi, la voix des troubadours
Qui, dans les longs festins, chantaient en vers sonores
Les exploits des guerriers, leurs vertus, leurs amours.

. . . .

Tout s'effaça soudain : je n'avais fait qu'un songe ;
Il ne restait plus rien des splendeurs du passé.
Ces fêtes, ces combats ? Illusions, mensonge !
Et j'étais seul, assis dans l'herbe des fossés.

Ton cœur ne battait plus sous l'enceinte muette ;
Tu dormais, ô Donjon, dans l'ombre enseveli ;
Sur un pan des vieux murs hululait une chouette,
Et minuit qui sonnait sur toi versait l'oubli...

J. FRANCHET.

19 février 1909.

TABLE DES MATIÈRES

PLANCHES ET GRAVURES

ERRATUM. — A la page 61, lire 1656 au lieu de 1665.

Mamers. — Imprimerie Fleury. — 1912.